"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

AU BUREAU
Monsieur lit la " Patrie " pour se tenir bien informé en affaires et en politique.

31e ANNEE—No 236—QUATORZE PAGES | MONTREAL, MERCREDI 1 DECEMBRE 1909 | LE NUMERO : UN CENTIN

TRIOMPHE DEFINITIF DE LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Le Conseil Privé renvoie avec dépens la demande des marchands d'en appeler du jugement de la Cour Suprême, déclarant valide le règlement de Montréal

Le triomphe des promoteurs du mouvement de fermeture de bonne heure est complet et définitif. Le Conseil Privé vient de donner le coup de grâce aux objections que certains marchands faisaient à la légalité du règlement civ que ordonnant la fermeture des magasins deux soirs par semaine.

Un câblogramme de Mtre J. L. Archambault, qui était allé à Londres, pour soutenir les intérêts de la ville, annonçait, ce matin, à M. J. B. E. Poirier, le président de la Société de Fermeture de Bonne Heure, que le plus haut tribunal de l'Empire avait rejeté avec dépens l'application faite par les marchands d'en appeler de la décision de la Cour Suprême, déclarant légal le règlement de Montréal.

La dépêche adressée à M. Poirier se lisait comme suit :

J. B. E. Poirier,
Outremont.
Complete success ; application dismissed with costs.
ARCHAMBAULT.

(Traduction) :

J. B. E. Poirier,
Outremont.
Succès complet. Appel renvoyé avec dépens.
ARCHAMBAULT.

HISTORIQUE DU MOUVEMENT

Il fallait voir avec quel sentiment de juste fierté, M. Poirier montrait la précieuse missive. C'était pour lui le couronnement heureux de seize années de lutte pour obtenir la fermeture de bonne heure.

En effet c'est en 1893 que M. Poirier et quelques autres ont commencé leur campagne. Après deux ans de démarches, un premier statut fut passé par la Législature, donnant aux municipalités le pouvoir de faire des règlements de fermeture de bonne heure. Montréal se rendit au désir des commis et adopta un règlement à cet effet. Mis en application, ce règlement fut déclaré nul et ultra vires par le juge Loranger, parce qu'il ne comportait aucune pénalité en cas d'infraction.

De nouveau, on s'adressa à Québec, mais il fallut attendre trois sessions pour obtenir un nouveau statut.

En 1904, Montréal passait un nouveau règlement, lequel fut contesté devant les tribunaux. En première instance, de même que devant la Cour d'Appel, jugement fut rendu en faveur des Marchands. Seulement les commis portèrent leur cause devant la Cour Suprême qui déclara valide le règlement.

Plusieurs marchands ne voulurent pas se rendre encore et décidèrent de demander au Conseil Privé le droit d'en appeler de ce dernier jugement, sous prétexte que le principe relevait du parlement fédéral, et c'est justement sur cette application que le Conseil Privé vient de se prononcer. Il a renvoyé avec dépens la dite application.

ASSEMBLEE DES OFFICIERS

Ce soir, en la résidence de M. Poirier, 1078 rue St-Viateur, Outremont, aura lieu une réunion des officiers de la Fermeture de Bonne Heure, dans le but de jeter les bases d'une organisation afin de mettre en vigueur le règlement et élargir la sphère d'action.

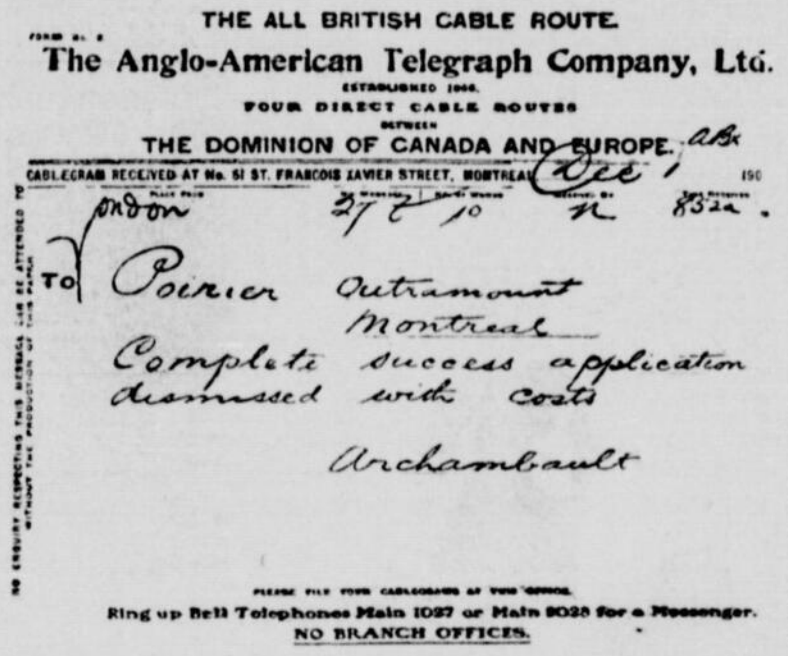
THE ALL BRITISH CABLE ROUTE.
The Anglo-American Telegraph Company, Ltd.
ESTABLISHED 1866.
FOUR DIRECT CABLE ROUTES
BETWEEN
THE DOMINION OF CANADA AND EUROPE.
CABLEGRAM RECEIVED AT No. 51 ST. FRANCOIS XAVIER STREET, MONTREAL Dec 1 190
London 27 10 N 832a
TO Poirier Outremont
Montreal
Complete success application dismissed with costs
Archambault
Ring up Bell Telephones Main 1027 or Main 8028 for a Messenger.
NO BRANCH OFFICES.

Photographie du câblogramme annonçant à M. J. B. E. Poirier le triomphe définitif de la cause de la Fermeture de Bonne heure.

LA FETE de LA REINE

La troisième batterie de campagne, sous les ordres du capitaine Greelman, a tiré à midi une salve de vingt-et-un coups de canon, en l'honneur de la reine Alexandra, dont on célèbre aujourd'hui le soixante-cinquième anniversaire de naissance.

C'est sur le Champ de Mars que ce salut a été tiré en présence de nombreux spectateurs.

L'UNIVERSITE ET LA BIBLIOTHEQUE

LES GOUVERNEURS DE LAVAL DECLAREN N'AVOIR PAS DE FONDS POUR ACQUERIR LES LIVRES DE M. GAGNON.

La bibliothèque Gagnon ne viendra pas à l'université Laval. Les gouverneurs se sont réunis, hier après-midi, sous la présidence de Mgr Bruchési, pour tenir leur assemblée mensuelle régulière. Il fut question de la bibliothèque Gagnon. Après avoir considéré et étudié la chose, il fut décidé de ne pas se prévaloir de l'option de $25,000 que l'université avait sur cette bibliothèque, faute de fonds. Tous regrettent de ne pouvoir doter l'Université Laval, de Montréal, de cette riche collection. Mais il en sont venus unanimement à la conclusion que les moyens dont ils disposent en ce moment ne leur permettent pas de le faire. D'autres besoins plus pressants appellent l'attention des gouverneurs de l'Université.

Une proposition fut faite à l'effet de recommander au conseil de ville de faire l'acquisition de cette collection, mais elle fut combattue par certains gouverneurs. Ceux-ci alléguèrent qu'il n'appartenait pas à l'université Laval de faire des recommandations au Conseil de ville. Plusieurs ont néanmoins exprimé l'espoir que la ville saisira avec empressement l'occasion qui lui est offerte de doter Montréal de cette richesse nationale.

M. Fred. Villeneuve, le bibliothécaire municipal, se déclare très satisfait de la décision prise par les gouverneurs de l'université. Dès cet après-midi, il s'adressera à la commission de l'hôtel de ville pour lui demander de se prévaloir de l'option qu'elle a maintenant de la bibliothèque de M. Gagnon.

LA DERNIERE CHANCE DE DILLON

Le tribunal accorde au condamné un sursis de huit jours, afin de donner le temps au ministère de la justice d'étudier le rapport des aliénistes experts

Dillon a obtenu un nouveau sursis, jusqu'au vendredi, le 10 décembre prochain, et il ne sera pas pendu vendredi prochain.

Ce délai, cependant, est moins considérable qu'on se l'était imaginé hier, et si le rapport des médecins aliénistes Phelan et Burgess est défavorable au condamné, celui-ci sera exécuté le 10 décembre prochain.

A l'ouverture des assises, ce matin, le juge Trenholme fit appeler le condamné John Dillon à la barre :

Comme hier, ce dernier semblait songeur et taciturne, et il était vêtu avec la même recherche, portant toujours à la main, son inséparable huit reflets.

LES ORDRES DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Avant toute requête, le président du tribunal manifesta le désir de poser deux question au docteur Phelan le médecin aliéniste, de Kingston, présent à l'audience. Voici ces deux questions :

D.—Avez-vous, docteur, été officiellement nommé par le ministère de la justice, à Ottawa, relativement au cas de Dillon.

R.—Oui.

D.—Combien de temps vous faut-il pour procéder à l'examen mental du condamné ?

R.—Le temps que l'on ma fixé expire demain matin à huit heures ; tel est l'ordre du ministre de la justice.

D.—Avez-vous eu assez de temps pour procéder à l'examen mental du condamné?

R.—Oui, amplement.

Par Mtre Greenshields.

D.—Le docteur Burgess, de Verdun, a-t-il été nommé aliéniste expert, comme vous, par le ministère de la Justice?

R.—Oui.

D.—A-t-il eu le temps suffisant de procéder à l'examen mental du condamné?

R.—Oui.

REQUETE DE LA DEFENSE

Mtre Greenshields, s'adressant alors au tribunal, dit que même, en dépit de la déclaration du docteur Phelan, à l'effet qu'il avait eu le temps suffisant de procéder à l'examen mental de Dillon, ce dernier devrait obtenir un délai plus prolongé que jusqu'à vendredi matin, 3 décembre.

Le juge.—Certainement, le tribunal doit donner au ministère de la justice le temps suffisant d'étudier le rapport du Dr Phelan. Une semaine, par exemple.

Mtre Greenshields.—Dix jours?

Le juge.—(S'adressant au juge Sicotte) l — Prenez note qu'ordre doit être transmis à qui de droit que le sursis de Dillon est prolongé jusqu'au vendredi, le 10 décembre prochain.

Mtre Papineau-Mathieu, défenseur du condamné demanda alors que cet ordre motivant l'étude du rapport du Dr Phelan, fut transmis au shérif afin d'éviter toutes complications qui pourraient survenir.

Le tribunal acquiesca àcette demande.

Le condamné se retira alors, entre ses deux gardes, conservant son air à la fois impassible et triste, et la cour fut ajournée à lundi matin, à 10 h. et 30 minutes, alors que les sentences seront prononcées contre Shear et Eliosoff, et contre Mlles Devaney et Lamoureux, à l'emploi de la maison Tolman. On entendra aussi quelques appels, lundi matin.

Après la séance, le docteur Phelan s'est refusé à toute interview et il n'a rien laissé deviner de la teneur du rapport qu'il envoie au ministère de la justice.

ORDRE DE SURSEOIR

A onze heures et demie, le jugement du juge Trenholme a été signifié au député-shérif. En voici le texte :

" Vû la seconde application de John Dillon, maintenant détenu dans la prison commune de ce district, sous sentence de mort à être exécutée le 3 décembre courant, et pour les motifs allégués au soutien d'icelle, il est ordonné au shérif de surseoir à l'exécution du dit John Dillon, jusqu'à vendredi, le 10 décembre 1909."

(Signé) SICOTTE et LAFONTAINE.
Greffiers de la Couronne.

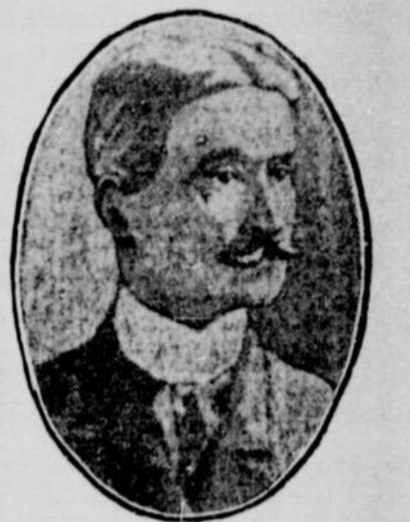

Le docteur PHELAN, chargé par le ministre de la justice de préparer un rapport de l'état mental de Dillon.

Le docteur BURGESS, chargé par le ministre de la justice de préparer un rapport de l'état mental de Dillon.

JOHN DILLON, comparaissant ce matin devant le juge Trenholme.

Mlle Virginie Gobeil masseuse et infirmière

Ce sont les nouveaux titres que le Rév. McManus lui suggère de prendre afin de pouvoir pratiquer son art sans être inquiétée.

UNE PIERRE DANS LE JARDIN DE LA FUCULTE

Mlle VIRGINIE GOBEIL.

Le Révérend McMANUS, pasteur protestant portant la parole hier soir, au sanatorium de Mlle Virginie Gobeil.

Tout là-bas, au numéro 1139 de cette rue Cowan qui part du Mile-End et dirige vers le nord ses maisons sur deux filles, a eu lieu un dernier échos des assises. Mademoiselle Gobeil avait hier soir réuni en son sanatorium ses amis et ses ex-patients, pour les inviter à lui venir en aide.

Dans le salon-parloir où flottent les relents mélancoliques des potages sans viande ce fut une réunion calme et tranquille de gens dont l'enthousiasme même est placide, car leurs cerveaux ne sont jamais mis en turbulence par les liquides échauffants.

Sur les murs froids et blanchis à la chaux — pardon à l'eau de chaud —sont appendus des maximes bibliques hétéroclites et touchantes où s'entr'aident l'incohérence et l'obscur.

La réunion était pour huit heures et elle ne commença guère qu'à huit heures et demie, mais il y avait peu de monde.

LE REVEREND McMANUS

qui est pasteur anglican, présida l'assemblée et prononça une allocution dont nous détachons les passages suivants :

" On a dit que la réunion de ce soir avait pour but de déclarer la guerre au corps médical. C'est insensé et c'est grotesque.

Mademoiselle Gobeil ne songe nullement à faire la guerre à qui que ce soit. Elle ne conteste pas la loi non plus que le jugement qui a été rendu contre elle. Elle demande à ses amis de lui venir en aide. Elle demande aussi qu'on la laisse faire le peu de bien qu'elle est encore capable de faire sans qu'on la traite comme un assassin.

MLLE GOBEIL, MASSEUSE

" Mademoiselle Gobeil pourrait, je crois, dans l'avenir, exercer son art à titre de masseuse et de garde-malade. Dans ce domaine, il y a beaucoup à faire et les médecins ne trouveront pas qu'on leur barre la route.

Mademoiselle Gobeil a connu un malheureux incussès : nul ne le déplore plus qu'elle, car elle est la bonté même. Mais les médecins n'en connaissent-ils donc jamais ?

" Hélas, leurs patients meurent et peut-être plus que ceux de mademoiselle Gobeil. Est-ce que pour cela on les traduit en justice ?

" Est-ce que les pharmaciens, par inadvertance, n'empoisonnent pas, quelquefois, leurs clients ? Certes cela arrive bien que les cas soient heureusement très rares et jamais on ne les accuse de meurtre. Je crois que lorsqu'un patient se soumet à un traitement médical ou à une opération, si la mort s'ensuit il n'y a pas pour la justice de

RAISON D'INTERVENIR

" Sans vouloir contester la loi, on peut reconnaître qu'elle est mal faite, et commencer un mouvement en vue de la réformer.

" Je propose que toutes les personnes présentes commencent un mouvement pour venir en aide à mademoiselle Gobeil.

" Les avocats lui ont envoyé leurs mémoires de frais. Ils se chiffrent par $1,300 ; c'est trop. Je demande que les avocats aient le loisir de demander ce qu'ils voudront aux clients riches, mais qu'ils soient empêchés de mettre sur la paille leurs clients pauvres.

Mlle Gobeil ne peut pas payer : si on ne lui vient en aide elle va être ruinée."

Après l'allocution du Révérend McManus, le docteur Rondeau fut nommé président du

COMITE DE SOUSCRIPTION

et toutes les personnes présentes ont été constituées en un comité chargé de percevoir des fonds de secours. Mme Thomas en fut nommée la secrétaire.

M. McManus déclara vouloir se mettre à la tête de la liste et s'y inscrivit pour un dollar.

Malheureusement son mouvement ne fut pas suivi en sorte qu'en fin de séance il restait encore à percevoir $1299 : c'est une somme et qui comme on dit ne se trouve pas sous le pas d'un cheval.

Plusieurs personnes présentes exprimèrent leur reconnaissance à Mlle Gobeil et notamment une dame lui déclara qu'en un mois elle avait été guérie de quatre cancers, dont un à l'estomac, après que quatre docteurs eurent fait leur diagnostic.

Une dame Thomas dont la voix est claire — comme l'eau — proposa que l'on organise pour mardi une réunion publique dans le centre de la ville afin de soulever l'opinion, et... d'amasser de l'argent.

La chose fut décidée en principe, mais le local ne fut pas choisi ; il sera désigné ultérieurement.

M. LOUIS FARLY EST ACQUITTE

LA PLAINTE PORTEE CONTRE LE MAITRE DE POSTE DE JOLIETTE EST RENVOYEE PAR LE MAGISTRAT.

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 1er — Les lecteurs de la PATRIE se rappellent qu'il y a quelque temps était annoncée l'arrestation de M. Louis Farly maître de poste de Joliette, sous l'accusation d'avoir gravement manqué à ses devoirs et de s'être rendu coupable d'un acte criminel.

Après une enquête assez considérable devant Mtre J. T. Lacroix, magistrat de district, M. Farly vient d'être libéré et honorablement acquitté de l'accusation portée contre lui.

Dans toute cette affaire, a fait remarquer le magistrat, non seulement il a paru que M. Farly n'agissait pas par malice, mais au contraire il a été démontré qu'il s'était dévoué considérablement pour le plaignant.

Le plaignant a fait application pour fournir cautionnement en vue de porter la cause devant le grand jury.

L'accusé était défendu par Mtre Ernest Hébert, avocat de Joliette, et le plaignant par Mtre Victor Gaudet, avocat, de Montréal.

La messe de minuit en pleine mer

Elle sera célébrée, la Noël prochaine, à bord de l'un des " Empress " du Pacifique Canadien

Le premier des autels que le Pacifique Canadien va installer sur ses deux "Empress" est parti, ce matin, pour St-Jean, N.B., par le Dominion Express. On va l'installer dans une cabine de l'"Empress of Britain," qui part de St-Jean pour Liverpool après-demain, vendredi.

C'est hier après-midi que la maison Carreau a livré au Pacifique le premier de ces autels dont la "Patrie" a parlé et qui va permettre aux membres du clergé qui feront la traversée de célébrer la messe en mer.

On nous dit que la messe de minuit sera célébrée, cette année, en plein océan sur un des "Empress" du Pacifique Canadien, grâce à cette nouvelle installation.

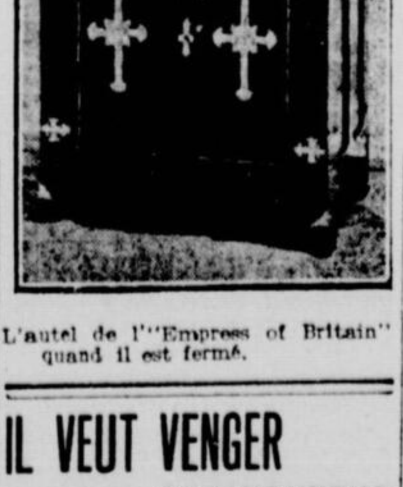

L'autel de l'"Empress of Britain" quand il est fermé.

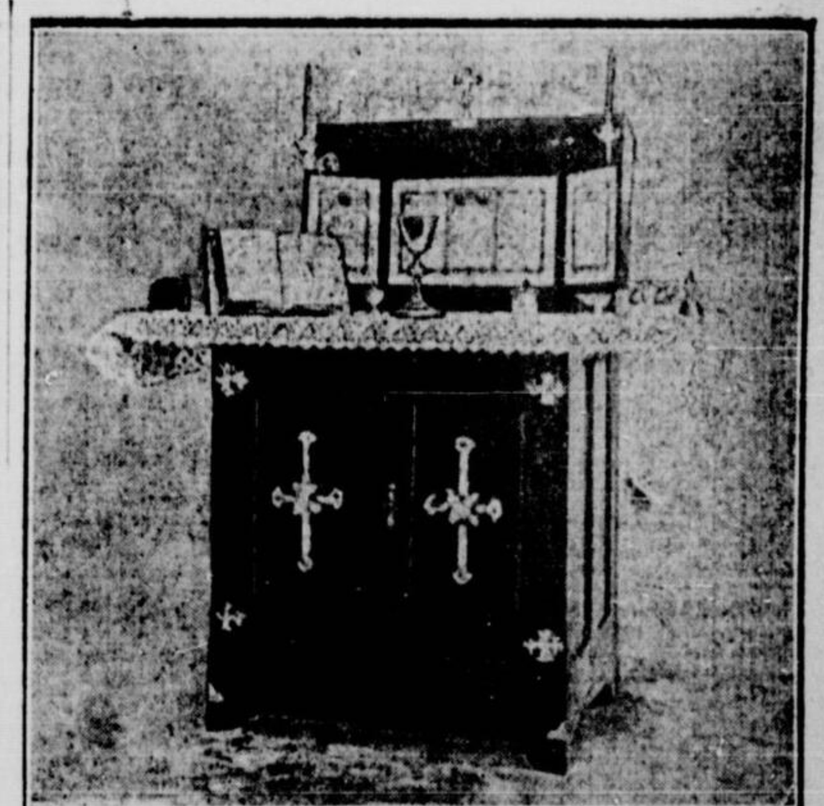

L'autel de l'"E press of Britain," avec tous ses ornements, préparé pour la célébration de la sainte messe.

ILS SONT PARALYSES PAR LA GREVE

SEATTLE, (Wash.) 1Ke service des trains de marchandises, sur le transcontinental du Nord ouest du Pacifique souffriront beaucoup de la grève des aiguilleurs, qui s'est déclarée hier à Saint-Paul. Le Northern Pacifique et le Great Northern, souffriront plus que toute autre compagnie. Dans le Nord-Ouest, 700 aiguilleurs ont répondu à l'ordre de la grève.

UNE AUGMENTATION AUX TELEGRAPHISTES

CHICAGO, 1.—Les télégraphistes des bureaux de relais, et les chefs des bureaux d'expédition sur l'Atchison, Topeka et Santa Fe, recevront une augmentation de $5 par mois, d'après une déclaration d'un des officiers de la compagnie.

SUCCES D'UN DE NOS MILITAIRES

LE CAPITAINE J. C. L. NADON SUBIT AVEC SUCCES L'EXAMEN D'OFFICIER SUPERIEUR DE LA MILICE CANADIENNE.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 1.—Le capitaine J. C. A. Nadon, commandant de la compagnie H. du 64me Régiment, a subi avec succès les examens d'officier supérieur à l'école militaire de Québec, lui donnant droit au grade d'officier d'état-major.

Le capitaine Nadon, comme professeur, a suivi les cours de culture physique durant trois mois, et il saura en faire bénéficier les élèves qui seront placés sous son contrôle. Il est sorti très fort dans les examens.

Comme Canadien-français, il fait honneur aux militaires.

Nos félicitations à M. Nadon.

IL VEUT VENGER SON HONNEUR

M. Gustave Fleury, restaurateur de Maisonneuve, a pris une action en dommages-intérêts au montant de $3,000 contre la St-John's Brick Company Limited, de St-Jean. Il allègue qu'il a été illégalement arrêté à la demande des officiers de la compagnie sous l'accusation d'avoir conspiré pour obtenir un char de briques évalué à $9,000. M. Fleury fut acquitté à l'enquête préliminaire.

Entre elles.
—Exquise cette robe mauve. Comment votre mari la trouve-t-il ?
—Je ne sais pas. Il n'a pas encore vu la facture.

Le Bureau de Moralité Publique

Sera-t-il un intrsument d'exploitation

La Commission de Police, il y a quelques jours, a nommé, comme on le sait, une commission que l'on a appelée : le Bureau de Moralité Publique. Un des officiers du corps de police de la ville de Montréal a été placé à la tête de ce département. Quel va être le résultat de cette innovation ? Les règlements municipaux seront-ils mieux observés et la moralité publique sera-t-elle mieux protégée ? Nous en doutons fort. L'officier qui a été nommé à cette charge aura-t-il le courage de faire son devoir ? Fera-t-il fermer les débits d'alcools aux heures règlementaires ? Est-ce que les endroits qui sont notoirement reconnus comme des maisons de jeu vont fermer leurs portes ? Autant de points d'interrogation.

C'est un système qui est établi déjà dans plusieurs grandes villes, et les résultats qu'ils y ont produits ne sont pas sans nous inspirer quelques inquiétudes. A New-York notamment, l'institution a servi le plus ouvent à rançonner le vice et à prélever des fonds électoraux pour certaines coteries dominantes.

REGARDEZ PARTOUT!

Regardez où il vous plaira, la comparaison servira à prouver que nos chemises sont les meilleures qualités et à plus bas prix que vous ne pourriez trouver ailleurs. Toutes sont garanties donner la satisfaction que vous attendez de l'un ou de l'autre de nos trois magasins. Prix 85c en montant.

Le Collet Clifton de R. J. Tooke

2 1-8 de pouces de haut, 12½c chacun.

R. J. Tooke, 177 rue St-Jacques. 493 rue Ste-Catherine Ouest. 473 rue Ste-Catherine Est.

LE NATIONAL EST ADMIS

A une assemblée de la Ligue de Quilles de la ville, tenue hier soir, on a admis le Club National comme membre de cette organisation

M. AMEDEE BLONDIN REELU PRESIDENT

LA "LIGUE DE LA VILLE"

Les représentants des clubs de quilles faisant partie de la "Ligue de la Ville" se sont réunis en assemblée hier soir à l'Arsenal des Carabiniers Victoria. Une quinzaine de personnes s'y étaient rendues. Présidée par M. Amédée Blondin, l'assemblée fut d'assez courte durée, mais on y fit tout de même de la bonne besogne.

Après l'adoption des rapports du secrétaire-trésorier, l'assemblée passa à l'étude des affaires générales et considéra de suite l'application du National.

Celui-ci fut admis d'emblée à la place du St-Gabriel démissionnaire, sur proposition de l'équipe de la M.A.A.A. Un changement important a été fait aux règlements. A l'avenir les joueurs de la Ligue de la Ville devront scrupuleusement éviter de jouer avec des clubs des ligues étrangères sous peine de disqualification.

Le secrétaire mentionna dans son rapport que M. McAllister, des R.R.Y.M.C.A. a remporté le prix du président pour la série la plus élevée avec un score de 639 ; le prix du vice-président fut gagné par M. A. Bourgie, du Royal Canadien pour la partie simple la plus forte avec un score de 269 ; le prix de la moyenne la plus forte est revenu à M. Gagnon, du Champêtre, avec 517 et M. Blondeau du même club remporta le même prix offert par M. Holmgreen de la M.A.A.A., avec un score de 562. Les délégués élurent ensuite les officiers suivants pour la saison qui s'ouvrira les 7 et 9 courant :

Président : M. A. Blondin, du C.C.C. (réélu).

Vice-président : M. A. Bristles, R.R.Y.M.C.A.

Secrétaire-trésorier : M. J. E. Townsend.

Les clubs étaient représentés comme suit :

DELEGUES

M.A.A.A.—M. Plow et Walker.
Ingénieurs—MM. Brien et F. Powers.
Colonials—MM. Reed et Viau.
R.R.Y.M.C.A.—MM. Bristles et Parsoncock.
Victoria — MM. Armstrong et Had-
Champêtre—MM. Labelle, Nelson.
A.A. d'A. Nationale—MM. W. Lahaise et Ledou, Foucher et Vital.

SERIES SENIOR

Déc. 7 — A. A. d'A. Nationale vs. Champêtre, R.R.Y.M.C.A. vs M.A.A.A. ; Colonials vs Ingénieurs ; R. Canadien vs Vics.

Déc. 14—Vics vs M.A.A.A. ; Ingénieurs vs A.A. d'A. Nationale ; R. Canadien vs R.R.Y.M.C.A.A. ; Champêtre vs Colonials.

Déc. 21—Colonials vs R. Canadien ; Vics vs Ingénieurs ; M.A.A.A. vs A.A. d'A. Nationale ; Champêtre vs R.R.Y.M.C.A.

Déc. 28—Colonials vs M.A.A.A. ; Ingénieurs vs R.R.Y.M.C.A. ; R. Canadien vs Champêtre ; A.A. d'A. Nationale vs. Vics.

Jan. 4—Ingénieurs vs R. Canadien ; Vics vs Colonials ; M.A.A.A. vs Champêtre ; R.R.Y.M.C.A. vs A.A. d'A. Nationale.

Jan. 11—Champêtre vs Ingénieurs ; R.R.Y.M.C.A. vs Vics ; A.A. d'A. Nationale vs Colonials ; M.A.A.A. vs R. Canadien.

Jan. 18—Ingénieurs vs M.A.A.A. ; Colonials vs R.R.Y.M.C.A. ; Vics vs. Champêtre ; R. Canadien vs A.A. d'A. Nationale.

Jan. 25—R.R.Y.M.C.A. vs R. Canadien ; M.A.A.A. vs Vics ; Colonials vs Champêtre ; A.A. d'A. Nationale vs Ingénieurs.

Fév. 1—Champêtre vs A.A. d'A. Nationale ; Ingénieurs vs. Colonials ; M.A.A.A. vs R.R.Y.M.C.A. ; Vics vs R. Canadien.

Fév. 8—R.R.Y.M.C.A. vs Champêtre, Ingénieurs vs Vics ; A.A. d'A. Nationale vs M.A.A.A. ; R. Canadien vs Colonials.

Fév. 15—M.A.A.A. vs Colonials ; R.R.Y.M.C.A. vs Ingénieurs ; Champêtre vs. R. Canadien ; Vics vs A.A. d'A. Nationale.

Fév. 22—A.A. d'A. Nationale vs R.R.Y.M.C.A. ; Colonials vs Vics ; Champêtre vs M.A.A.A. ; R. Canadien vs. Ingénieurs.

Mars 1.—Ingénieurs vs. Champêtre ; Vics vs. R.R.Y.M.C.A. ; Colonials vs. A.A. d'A. Nationale ; R. Canadien vs. M.A.A.A.

Mars 8—A.A. d'A. Nationale vs R. Canadien ; R.R.Y.M.C.A. vs Colonials ; Champêtre vs Vics ; M.A.A.A. vs Ingénieurs.

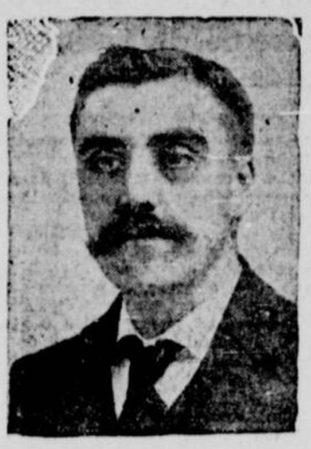

M. AMEDEE BLONDIN, qui a été réélu président de la Ligue de quilles de la Ville.

SERIES INTERMEDIAIRES

Déc. 9—Champêtre vs A.A. d'A. Nationale ; M.A.A.A. vs R.R.Y.M.C.A. ; Ingénieurs vs Colonials ; Vics vs R. Canadien.

Déc. 16.—M.A.A.A. vs Vics ; A.A. d'A. Nationale vs Ingénieurs ; R.R.Y.M.C.A. vs R. Canadien ; Colonials vs Champêtre.

Déc. 23—R. Canadien vs Colonials ; Ingénieurs vs Vics ; A.A. D'A. Nationale vs M.A.A.A. ; R.R.Y.M.C.A. vs Champêtre.

Déc. 30—M.A.A.A. vs Colonials ; R.R.Y.M.C.A. vs Ingénieurs ; Champêtre vs R. Canadien ; Vics vs A.A. d'A. Nationale.

Jan. 6—R. Canadien vs Ingénieurs ; Colonials vs Vics ; Champêtre vs M.A.A.A. ; A.A. d'A. Nationale vs R.R.Y.M.C.A.

Jan. 13—Ingénieurs vs Champêtre ; Vics vs R.R.Y.M.C.A. ; R. Canadien vs M.A.A.A. ; Colonials vs A.A. d'A. Nationale.

Jan. 20—M.A.A.A. vs Ingénieurs ; R.R.Y.M.C.A. vs Colonials ; Champêtre vs Vics ; A.A. d'A. Nationale vs R. Canadien.

Jan. 27—R. Canadien vs R.R.Y.M.C.A. ; Vics vs M.A.A.A. ; Champêtre vs Colonials ; Ingénieurs vs A.A. d'A. Nationale.

Fév. 3. — A.A. d'A. Nationale vs Champêtre ; Colonials vs Ingénieurs ; R.R.Y.M.C.A. vs M.A.A.A. ; R. Canadien vs Vics.

Fév. 10—Champêtre vs R.R.Y.M.C.A. ; Vics vs Ingénieurs ; M.A.A.A. vs A.A. d'A. Nationale ; Colonials vs R. Canadien.

Fév. 17—Colonials vs M.A.A.A. ; Ingénieurs vs R.R.Y.M.C.A. ; R. Canadien vs Champêtre ; A.A. d'A. Nationale vs Vics.

Fév. 24—R.R.Y.M.C.A. vs A.A. d'A. Nationale ; Vics vs Colonials ; M.A.A.A. vs Champêtre ; Ingénieurs vs R. Canadien.

Mars 3—Champêtre vs Ingénieurs ; R.R.Y.M.C.A. vs Vics ; A.A. d'A. Nationale vs Colonials ; M.A.A.A. vs R. Canadien.

Mars 10—R. Canadien vs A.A. d'A. Nationale ; Colonials vs R.R.Y.M.C.A. ; Vics vs Champêtre ; Ingénieurs vs M.A.A.A.

A LA TETE DE LA LIGUE

Le Club Saint-Denis remporte, hier soir, sa deuxième victoire pour le championnat de la Ligue de Montréal

SUCCES MERITES

AU CLUB ST-DENIS

Le club St-Denis a de nouveau remporté la palme après une série de joutes de billard très brillantes contre le club Lafontaine.

Celles-ci eurent lieu hier soir dans les salles du club rue Sherbrooke, en présence d'une assistance imposante.

Les Lafontaine firent à leurs adversaires, une lutte de corsaires, mais succombèrent finalement par environ une centaine de points.

Les résultats d'hier soir furent plus satisfaisants que ceux obtenus contre le club Canadien en ce sens que la moyenne des parties fut de beaucoup plus élevée.

C'est à M. Guertin que revient cette fois l'honneur d'avoir joué la meilleure partie. Sur 200 points contre M. Dupuis, obtenue une moyenne de 3.32, n'est pas banal et tous joueurs de billard peut en dire autant que nous. M. J. Archambault qui avait fait si bien la semaine dernière n'était pas en forme hier soir et fut en conséquence vaincu par M. Marchessault qui, disons le sans crainte, joua une partie magnifique.

Notre ami Gustave fut comme toujours à la hauteur de sa position. Il est aussi fort à 14.2 que par la "rouge."

Bref, les St-Denis ont enregistré leur deuxième victoire de la saison. Il serait grandement à espérer qu'il en serait de même d'ici la fin de la saison.

Tous les clubs de la ligue de Montréal peuvent être considérés d'égale force cette année. Ça n'en est que plus intéressant.

SOMMAIRE.

CLUB LAFONTAINE

E. Dupuis	163 points	Moyenne 2.63	Séries 14—12
J. A. Marchessault	200 points	Moyenne 2.60	Séries 18—16
L. Frigon	151 points	Moyenne 1.34	Séries 14—13
C. Lefebvre	143 points	Moyenne 1.68	Séries 14—12

Grand total 663 points.

CLUB ST-DENIS.

C. A. Guertin	200 points	Moyenne 3.22	Séries 23—21
J. Archambault	161 points	Moyenne 2.40	Séries 16—14
G. Archambault	200 points	Moyenne 2.22	Séries 14—14
R. Ouimet	200 points	Moyenne 2.22	Séries 15—13

Grand total 761 points.

Majorité pour le St-Denis 98 points.

POSITION DES CLUBS.

St-Denis	1535 points	2 parties joué
Lafontaine	1323 points	2 parties jouées
M. A. A. A.	784 points	1 partie jouée
Canadien	717 points	1 partie jouée

MAX. LUTTBEG, qui luttera contre Tremblay, vendredi soir, au Parc Sohmer, est encore le seul qui ait pu tomber notre champion.

DE TOUT UN PEU

RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT LES SPORTS LOCAUX ET ETRANGERS.

Star Pointer, le champion du monde des ambleurs 1.59 1-4, a été acheté hier par W. Jarvis A. Murphy, de New-York.

* * * *

C'est l'intention des autorités de l'Université Harvard de changer les règles du jeu de football, afin d'éviter si possible, à l'avenir, la répétition des nombreux accidents fatals qui se produisent chaque année.

* * * *

Bien que Lester Patrick ait reçu d'alléchantes offres des clubs Ottawa et Wanderer, il est tout probable qu'il restera dans l'Ouest et jouera avec les Edmonton.

* * * *

On parle de la formation prochaine d'une ligue qui serait composée des clubs de hockey, suivants : Mont St-Louis, Ste-Thérèse, St-Laurent et Longueuil.

* * * *

Contrairement à la rumeur qui circule depuis quelques jours, les directeurs du National n'ont pas changé leur décision première et en conséquence le club jouera à l'Arena.

* * * *

Les deux dernières parties régulières du grand tournoi de billard professionnel ont donné les résultats suivants :

Slosson.—4, 0, 14, 0, 0, 0, 4, 21, 23, 2, 123, 1, 10, 5, 0, 25, 1, 33, 2, 0, 9, 7, 10, 9, 3, 35, 12, 2, 1, 1, 7—364.
Demarest.—1, 1, 3, 0, 44, 1, 23, 25, 6, 0, 11, 30, 14, 42, 21, 19, 25, 1, 10, 10, 1, 1, 28, 9, 9, 0, 49, 1, 0, 32, 2, 82, —500.
Séries : Slosson.—123, 35, 33.
Demarest—82, 49, 44.
Moyenne : Slosson.—11, 23-31.
Demarest.—15, 20-32.

Cassignol.—3, 9, 5, 125, 75, 1, 34, 1, 1, 2, 0, 2, 64, 0, 1, 2, 12, 14, 3, 94, 11, 1, 1, 4, 2—467.
Sutton.—6, 2, 25, 57, 17, 1, 0, 2, 3, 1, 61, 4, 40, 76, 34, 3, 74, 5, 2, 25, 47, 0, 1, 5, 9.—500.
Séries : Sutton.—61, 74, 76.
Cassignol.—75, 94, 125.
Moyenne : Sutton.—20.
Cassignol.—18 17-25.

LUTTEURS ET PUGILISTES

Le gros événement de vendredi soir, au Parc Sohmer. — Le Dr Roller contre Gotch. — Assauts de boxe aux Etats-Unis.

La Lutte

AU PARC SOHMER

Max. Luttbeg, l'un des lightweight américains les mieux cotés, viendra à Montréal cette semaine.

En considération d'une bourse bien ronde et du titre de champion du monde qui lui sera décerné s'il le mérite, Max. luttera contre Eugène Tremblay, notre gloire nationale.

Les deux superbes athlètes entreront en scène vers les 10 heures et n'en sortiront que quand l'un des deux aura gagné deux chutes.

Nous n'entreprendrons pas de faire de nouveau l'éloge des deux hommes. Tous ceux qui s'occupent de lutte les connaissent à fond et savent que ce sont deux prodiges dans le genre. A nous d'aller les admirer, vendredi soir, au Parc Sohmer.

GOTCH A DETROIT

Détroit, 1 — Le Dr Roller, champion lutteur des Côtes du Pacifique, a lutté hier soir contre Frank Gotch durant 15 minutes. Le champion du monde, en dépit de tous ses efforts, n'a pu mettre une seule fois en danger le docteur, qui semble devenir de plus en plus redoutable. Le Doc. se fit souvent appliquer le "toe hold", mais ça ne prenait pas.

PENGAL A NEW-YORK

New-York, 1 — Pengal, le gros Turc, a lutté contre Connolly avant-hier, et a été tombé par l'Irlandais, qu'il s'était engagé de renverser. Le Turc prit une chute, mais dès qu'il fut tombé il se déclara vaincu.

La Boxe

GUY vs LYNCH

Il devait, paraît-il, y avoir une rencontre à Québec, cette semaine, entre Alfred Guy, de Montréal, et Alf. Lynch, de Québec. Celle-ci n'aura pas lieu, Guy s'étant sérieusement blessé au bras droit.

AUX ETATS-UNIS

Les batailles suivantes sont annoncées pour cette semaine dans diverses villes américaines :

Déc. 2.—Patsy Kline vs Frankie Neil, 15 rondes, à Baltimore, Md.

Déc. 2.—Young Jack Dougherty vs Eddie Hamilton, 6 rondes, à Reading, Pa.

Déc. 2.—Joe Sieger vs Kid Broad, 6 rondes, à Lancaster, Pa.

Déc. 3—Morrie Bloom vs Kid Jensen, 10 rondes, à South Omaha, Neb.

Déc. 3—Tommy Carey vs Tommy Murphy, 10 rondes, à Utica, N.Y.

Déc. 4—Joe Thomas vs Frank Klause, 6 rondes, à Philadelphie, Pa.

AUX ARRETS

Brooklyn, 1 — Jack Johnson a encore une fois été arrêté pour avoir publiquement lancé un défi à tous pugilistes. C'est la vingt-deuxième fois que Jack se fait coller au poste.

C'EST AUJOURD'HUI !

New-York, 1 — C'est aujourd'hui que l'on saura officiellement où et quand aura lieu la désormais fameuse bataille de James Jeffries avec Jack Johnson, pour le titre de champion pugiliste de l'univers.

ST-JEAN BERCHMANS

Il y aura jeudi soir à huit heures, le 2 décembre, un grand parti de euchre de charité, donné par l'Association Chorale St-Jean-Berchman, dans la vaste salle de l'Auditorium, coin Berthelet et Bleury, sous la présidence du Rév. J. D. A. Guay, curé de la paroisse.

Un goûter gratis sera donné après le euchre qui sera suivi d'un magnifique concert préparé pour la circonstance.

Des billets sont en vente chez D. Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine Est, et le soir à la salle. Prix du billet 50c.

Un grand nombre de prix seront distribués aux vainqueurs.

Pour toute autre information, s'adresser à Ernest Chaussé, 1127 Mont-Royal Est; J. H. Loriot, 233a Bréboeuf, P. Plamondon, Ave Rossland; comité d'organisation.

—J'aime les grands, grands tableaux, avec beaucoup de figures !
—Vous êtes un amateur éclairé ?
—Non, je suis encadreur !...

CONFERENCES SUR L'HYGIENE

Le docteur L. P. de Grandpré a donné devant les élèves de l'école Olier, la première, d'une série de conférences sur l'hygiène qu'il se propose de donner dans les diverses écoles de son quartier.

Dr. H. J. BRODEUR
SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, CUIR CHEVELU ET ORGANES GENITO-URINAIRES
Maladies des Reins, de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Vitalité, Neurasthénie, etc., Acné, Eczéma Psoriasis, Démangeaison, POILS FOLLETS, Verrues, Moles enlevés par l'Electrolyse —
102 Avenue du Parc, Bell Tel. Up 298.
188-jno.

Windsor Hotel
Company, Montréal

Deux caractéristiques spéciales et populaires — le thé d'après-midi au Café des Dames, de 4.30 à 6.00 p.m. tous les jours, et les soupers, après le théâtre, dans la même salle, jusqu'à 1 heure a.m. L'orchestre Ratto joue l'après-midi et le soir. 217-jno

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette semaine
Huit Représentations de la Désopilante Comédie
Le SOUS-PREFET de CHATEAU RUZARD.
Mat. Mer. Sam. Prix 25c à $1.00.

HIS MAJESTY'S Toute la Semaine
Matinées : Mercredi et Samedi.
IN GIRL FOR DETECTIVE'S
Prix: 25c à $1.50. Mat. Pop. Merc. 1000 SIEGES A 25c.

FRANCAIS Cette Semaine
Mat.—Lun., Mer., Jeudi, Sam.
THE SMART SET dans HIS HONOR THE BARBER.
Prix 10,20 30,50
Sem. Proc. : Cecil Spooner.

PRINCESS Ce Soir
BERTHA GALLAND
"THE RETURN OF EVE"
Prix 25c à $1.50. Merc. Mat. 25c à $1.
Semaine prochaine :
THE ROSE OF ALGERIA.
234—3

MONUMENT NATIONAL
AUJOURD'HUI, 1er Déc. (Soirée)
Première représentation de l'inépuisable succès marseillais.
La Pastorale Provençale
—ou—
La Naissance du Christ
Pièce biblique, mêlée de chant, en 1 prologue, 3 actes, 8 tableaux, traduite en français spécialement pour le Canada agrémentée de sélections d'opéra. Décors, costumes et accessoires selon la tradition.
PRIX DES PLACES EN SOIREE — à 8 heures
Loges, $1.00 par personne. Orchestre, 75c. Parquet N à T, 50c. Parquet U à Z2, 25c. Balcon A, 75c. Balcon B C, 50c. Balcon D à L, 25c.
Prix des places pour les matinées du mardi, jeudi et samedi, à 2 heures.
Loges 75c par personne. Orchestre, 50c. Parquet 25c. Balcon A B C, 50c. Balcon, 25c.
Billets en vente au Monument National. 234-2

BENNETT'S Tous les après-midis à 2.15. Tous les soirs à 8.15
MODELES DU JARDIN DE PARIS
8—GRANDES ATTRACTIONS—8
LES FRERES RUSSELL
Prix : 15c à 25c. En mat. sam. 15c à 50c.
Prix : 15c à 75c le soir. Loges, $1.00.
234—5

THEATRE NATIONAL
Matinée tous les jours.
Cette Semaine LE VIEIL HEILDELBERG
SEMAINE PROCHAINE, LA FEMME X.
234—6

NATIONOSCOPE
Coin Ste-Catherine et St-André
Vues Animées
PALANDE (caricaturiste), FOSTER-MAURY (danseurs)
Les Lapins de Gretu (Comédie)
PRIX POPULAIRES. 234-6

FORUM
Profitez du Patin à Roulettes Pendant qu'il Dure.
Le Patin à Glace le remplacera bientot.
FANFARE TOUS LES SOIRS.
ADMISSION 10 Cents.
234-jno

SALLE STANLEY
7 DECEMBRE
DUFAULT
TENOR
Avec le concours de
Sam. Kotlarsky, Violoniste
Billets : 50c, $1.00 et $1.50.
En vente chez Ed. Archambault. 14

SANTAL CAPSULES MIDY
ECOULEMENTS DES VOIES URINAIRES
24 HEURES Soulagé en
Chaque capsule porte le nom MIDY
Refusez-vous des Contrefaçons.
Chez tous les Pharmaciens.
136-mer-jno

DE RETOUR DE LA QUARANTAINE

QUEBEC, 1er. — Les passagers d'entrepont du steamer "Dominion," de la ligne "White Star-Dominion," qui ont été envoyés en quarantaine à Grosse-Isle, à la suite de la découverte d'un cas de picote parmi eux, ont été ramenés à Québec hier, à bord du steamer "Rouville," et envoyés à leurs divers points de destination.

Pourquoi il Faut Porter des Invictus en Cuir Verni.

Pour les nombreuses occasions où la toilette et la demi-toilette sont de rigueur à cette saison de l'année, il faut porter des chaussures en cuir verni.

Il n'y a pas de chaussures qui soient aussi parfaite que les INVICTUS en cuir verni pour ces occasions-là.

Un meilleur cuir verni que celui des INVICTUS ne peut être obtenu nulle part à aucun prix.

Les INVICTUS en cuir verni sont faites d'après les forme les plus élégantes qu'il soit possible d'obtenir.

Les plus habiles ouvriers, les meilleures et les plus nouvelles machines sont employées à leur confection.

Les INVICTUS sont faites dans une fabrique où l'on fait une spécialité des chaussures de première classe.

Les INVICTUS en cuir verni sont dans les derniers styles d'automne et d'hiver et se vendent en majeure partie de $5 à $6.

Invictus Shoe Store
249 rue St-Jacques
et dans les autres bons magasins de chaussures.

Tableaux Anglais Modernes
23 SQUARE PHILLIPS
Par l'Association Royale des Artistes des Colonies Anglaises
Chaque jour 25c.
Entrée les soirs du Lundi et Vendredi, 10c
19-22-24-26-29-1-3

LES EUROPEENS DANS LA COURSE DE SIX JOURS

LA COURSE ANNUELLE INTERNATIONALE DE 6 JOURS EN BICYCLE, QUI A LIEU A MADISON SQUARE GARDEN, COMMENCERA DIMANCHE PROCHAIN. —. Neuf bicyclistes européens s'étant embarqués à bord de La Touraine, sont arrivés à New-York hier. Tous s'entraîneront sur la piste de Valsburg. Ces champions étrangers dont nous publions la photographie, sont les suivants : Commencant de gauche à droite : L. Georget, A. Germain, J. Stol, W. Rutt, R. Shirley, G. Parent, E. Carapezzi, G. Gunfolo et E. Georget.

La chasse à l'ours gris n'est pas un passe-temps populaire ; c'est trop dangereux. Les quelques personnes qui font cette chasse avec des armes à feu, au lieu de se servir de pièges en acier, se servent de la Munition Dominion, parcequ'elle est garantie sûre. Le nouveau Système d'Inspection Dominion garantit la perfection de chaque cartouche à balles ou à plombs. Dominion Cartridge Co. Ltd., Montréal.

Munition MARQUE DE QUALITE Dominion

La Raquette

A une assemblée qui a eu lieu vendredi dernier 26 nov. les membres du club ont élu leurs officiers pour l'année 1909.1910.

Président, M. A. Chartonneau ; vice-président Jos. Mortin ; Secrétaire, A. St-George ; trésorier, G. Levac ; capitaine, A. Emond.

Conseillers : MM. L. Lagacé, et Jos Corriveau.

La salle est à la disposition des membres tous les mercredi soirs. Tous ceux qui désireraient se joindre au club Le Boucanier sont priés de se rendre à la salle les mercredis au No 1061A St-André.

Par ordre,

Le Secrétaire.

Athlétisme

Le comité chargé de rédiger une constitution pour le district de Québec de l'U.A. d'A. du Canada se réunira vendredi soir à la M.A.A.A. MM. H. Brown, L. T. Boyd, Dr Tees, H. T. Diplock et l'échevin O'Connell sont les sages qui entreprendront de donner à nos athlètes régionaux des règlements à la fois sévères et justes.

MALHEUR SUR MALHEUR

Toronto, 1 — Le Dr C. D. Bricker, de cette ville, l'un des plus remarquables athlètes d'Ontario, est dangereusement malade. Sa condition est tellement grave qu'on n'a pas cru prudent de lui annoncer la mort de sa jeune épouse, survenue la semaine dernière. Son enfant, le seul qu'il ait, est aussi très malade à l'hôpital.

La Crosse

On dit que le club de crosse Vancouver, qui a des velléités de devenir champion du monde, l'année prochaine, sera ainsi composé :

Buts—Davie Gibbons.
Point—Harry Griffith.
Cover-point—Johnny Howard.
Défense—Waldo Matheson.
Défense—Harry Pickering.
Défense—E. L. Clarkson.
Centre—George Matheson.
Home—Ernie Murray.
Home—Bones Allen.
Home—Spike Hennessy.
Outside home—Archie Adamson.
Inside home—Newsy Lalonde.
Réserves—Home, Dolly Durkin ; défense, A. P. Garvey.

Le Baseball

Chicago, 1 — Mordical Brown, l'étoile des pitchers du club Chicago, refusera de jouer au baseball l'année prochaine si Murphy refuse de lui donner comme salaire la somme de $8,000.00 pour la saison. Brown n'ignore pas qu'il est indispensable aux Chicago et c'est précisément pour cela qu'il se montre si exigeant.

"BACCHUS"
LE MEILLEUR VIN TONIQUE
Pour les Convalescents.
Distributeurs en Gros :
LAPORTE, MARTIN & Cie, Ltee, Montréal
197-mer-v-18le

PATINS STARR et
"Rex" — Batons de Hockey — "Mic-Mac"

Les bâtons de hockey "REX" ont aidé à gagner plus d'une partie dans les grandes ligues. Ces bâtons sont faits spécialement pour les joueurs d'expérience.

Les poignées sont dentelées pour empêcher qu'elles n'échappent. Les lames sont à doubles rainures, celle du bas étant aussi dentelée. Cela renforce le bâton et permet de lancer le puck avec précision.

Sont fabriqués en bouleau jaune de seconde pousse. Le grain naturel du bois suit la courbe de la lame. Cela fait que le MIC-MAC" est de beaucoup supérieur aux bâtons faits de bois plié à la vapeur. Les bâtons de hockey "MIC-MAC" sont légers et forts — ne s'écailleront pas au-dessous de la lame — et ils sont toujours parfaits du côté du dessin et de la pesanteur.

"REX" et "MIC-MAC" sont des marques de commerce et des noms enregistrés. Les contrefacteurs seront poursuivis. Si votre marchand n'a pas les véritables bâtons de Hockey "REX" et "MICMAC" et les PATINS "STARR", écrivez pour avoir le nouveau livre sur le patin Starr. 27

STARR MFG. CO., Limited, - DARTMOUTH, N.E.
Succursale à Toronto: 122 Rue Wellington.
Agents aux Etats-Unis: LEE & UNDERHILL, New-York.

CHRONIQUE OUVRIERE

Est-ce l'idée militariste qui s'écroule ou si c'est l'idée socialiste qui est en progrès? Un article de la "Gazette" sur le même sujet.

Le politique d'armement outrancier des rulers allemands semble avoir un effet qu'ils n'avaient pas prévu.

La nation qui se sent affaissée, sous le lourd fardeau du militarisme, se jette en masse dans les bras du socialisme.

On peut en juger par le résultat des élections qui ont eu lieu récemment dans ce pays pour les divers corps publics qui l'administrent.

On se rappelle qu'en 1907, aux élections générales occasionnées par la dissolution arbitraire du Reichstag, le parti social-démocrate, le plus résolument opposé au militarisme, subissait une défaite écrasante, non, il est vrai, par suite de la perte d'adhérents, mais par suite d'une coalition de tous les autres parties contre lui.

Bien que cette fusion occasionnelle ne soit pas brisée, le parti social-démocrate ne cesse depuis d'accumuler victoire sur victoire, chaque fois qu'il a lieu de se mesurer avec ses adversaires.

C'est ainsi, par exemple, qu'au mois d'octobre dernier, aux élections qui avaient lieu pour le parlement du grand-duché de Baden, Etat de la fédération germanique, les socialittes firent élirent 20 de leurs candidats, alors qu'ils n'avaient que 12 députés dans la précédente Législature. La Chambre se trouve maintenant partagée entre 20 socialistes, 26 oppositionnistes et 18 nationaux libéraux.

En Saxe, où une élection générale avait lieu en même temps, le résultat a été de beaucoup plus décisif. L'ancien Lengtag ne comptait qu'un seul socialiste, la nouvelle assemblée en compte 25 sur un total de 82 membres, divisés en quatre ou cinq groupes.

Depuis cette élection, le député radical de Halle est mort. Il y a eu une élection pour le remplacer. Le candidat socialiste, Herr Kunut, a été élu par 25,553 voix contre 21,298 réunies par le candidat radical Spalbros.

Aus récentes élections pour le renouvellement partiel du conseil municipal de Berlin, il y avait seize sièges à pourvoir, dont 11, avant l'élection, étaient occupés par des socialistes. Le dernier scrutin leur en a donné 14.

Aux élections de 1907 pour le Reichstag, il a été déposé dans les urnes électorales un peu plus de quatre millions de bulletins socialistes.

Les chefs de ce parti prétendent que s'il y avait des élections générales aujourd'hui, le vote socialiste dépasserait quatre millions et demi.

Si la progression remarquée depuis 1907 se continue jusqu'à la fin de la Législature actuelle, le vote socialiste dépassera sensiblement cinq millions aux prochaines élections.

Il y a trois ans, le parti social-démocrate comptait 57 journaux quotidiens dans l'Empire, à part une multitude de périodiques. Aujourd'hui il possède 70 journaux quotidiens et le nombre de ses revues a augmenté en proportion.

Est-ce uniquement l'idée socialiste qui soit à ce point en progrès, dans l'Allemagne?

Ce n'est pas probable, c'est en même temps l'idée militariste qui s'écroule.

Hier, la "Gazette", de Montréal, publiait un article de fond de plus d'une colonne, faisant l'histoire de ce parti en Allemagne, et les chiffres qu'elle donnait sur sa progression continue depuis sa fondation, ne sont pas moins étonnant que ceux que nous publions ici.

—o—

Les ferblantiers-couvreurs ont un nombreux meeting de propagande qui a un excellent résultat.

Les ferblantiers-couvreurs ont eu, hier soir, à la Bourse du travail, une nombreuse et enthousiaste assemblée ; plus de cent cinquante de ces ouvriers y assistaient. Elle a été présidée par M. Jean Jacques, le président de l'union locale de cette profession.

Le meeting avait été convoqué dans un but de prpagande et les orateurs ont été MM. Jos. Ainey, organisateur de la Fédération américaine du travail ; John-J. Hynes, de Boston, organisateur de l'union internationale des ferblantiers-couvreurs ; J. A. Rodier, président du comité d'organisation du Conseil des métiers et du travail ; Richard Lynch, agent d'affaire de l'union No 1244 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique, et Aza Filiatrault, de l'union locale des ferblantiers-couvreurs.

Le président expliqua d'abord le but de l'assemblée qui était de faire comprendre aux ouvriers la nécessité de l'union et ses avantages, puis présenta à l'auditoire, M. Ainey.

Cet orateur n'eut pas de peine à convaincre l'assemblée que l'unique moyen pour l'ouvrier d'améliorer ses conditions de travail était de se solidariser avec ses camarades de travail.

Il n'y a qu'un moyen pour l'ouvrier d'améliorer son sort, a-t-il dit, c'est d'obtenir un salaire en rapport avec le coût de la vie, et

M. JEAN JACQUES, qui a présidé l'assemblée.

des heures de travail qui lui permettent de réparer ses forces et d'acquérir un peu plus d'éducation sur les choses politiques et économiques qui l'intéressent plus particulièrement.

L'orateur a fait constater la grande influence qu'il exerce dans la province de Québec, en dépit de l'imperfection de son organisation qui est le seul moyen d'acquérir cette influence.

Les idées émises par les ouvriers syndiqués sur la gratuité de l'instruction, sur l'école obligatoire et beaucoup d'autres choses, sont aujourd'hui partagées par un grand nombre de citoyens en dehors des rangs de la classe ouvrière, ainsi que l'on en a eu la preuve récemment par la loi sur l'uniformité des livres et le vote de la commission scolaire de Montréal au sujet de la fréquentation de l'école obligatoire.

Puis l'orateur fait des comparaisons entre la situation des ouvriers qui sont imparfaitement organisés et les membres des autres classes de la société qui sont organisées à la perfection, commerçants, avocats, industriels, médecins, banquiers, etc.

Il parle ensuite des monopoles du sucre, du charbon et autres qui imposent le prix de leurs produits coûte que coûte, tandis que l'on nie aux ouvriers le droit de dire ce que vaut leur travail.

M. John-J. Hynes, fut l'orateur suivant. M. Hynes n'est pas l'orateur qui remu, qui enthousiaste ; il est mieux que cela, il est convaincant, persuasif.

M. Hynes s'est appliqué surtout à démontrer la grande infériorité des conditions économiques de l'ouvrier au Canada, comparées aux conditions économiques des ouvriers américains.

Le coût de la vie dans les deux pays, a-t-il dit, ne diffère qu'insensiblement, et cependant pour maints corps de métier, les salaires aux Etats-Unis sont trois fois plus élevés qu'au Canada, cela est surtout vrai pour les ferblantiers-couvreurs qui travaillent pourtant ici neuf heures par jour, tandis que leurs camarades de là-bas ne travaillent que huit heures par jour et quelquefois moins.

Il sait pourtant que les ouvriers canadiens sont tout aussi habiles, tout aussi intelligents que les ouvriers américains, seulement ceux-ci sont mieux pénétrés par l'esprit de solidarité que leurs camarades du Canada.

Les journaliers dans la plupart des villes américaines gagnent de 75c à un dollar par jour de plus que les ferblantiers-couvreurs de Montréal.

M. Hynes dit qu'il n'est pas venu ici pour créer des conflits, mais tout simplement pour aider les ouvriers canadiens à obtenir des conditions de travail raisonnables, pouvant leur permettre de jouir quelque peu de la vie et de donner un peu plus de confort à leurs familles.

M. Hynes est suivi par M. J. A. Rodier qui fait une comparaison des conditions de travail qui existent même à Montréal, entre les ouvriers les mieux unis et ceux qui le sont moins, puis tire la conclusion que le sort des ouvriers est entre leurs mains. Ils ont le moyens de l'améliorer ils les connaissent et n'ont qu'à s'en servir.

M. Richard Lynch prononce un vigoureux réquisitoire contre les grandes compagnies industrielles qui emploient les plus déplorables moyens pour écraser les ouvriers et leur ôter tout pouvoir de résistance. Il cite la récente grève des ouvriers du Pacifique et la grève actuelle des mineurs de Glace Bay pour appuyer son assertion. Pendant la grève du Pacifique et actuellement à Glace Bay, les compagnies ont infesté les rangs des unioniste en grève d'espions, de policiers dégradés et d'agents provocateurs de l'émeute.

Puis l'orateur termine en démontrant ce que peu faire l'ouvrier solidement syndiqué pour améliorer son sort et celui de sa famille.

M. Aza Filiatrault vint ensuite pour expliquer à l'auditoire les conditions d'admission à l'union.

La contribution ordinaire d'admission est de $10, mais d'ici à mardi prochain inclusivement, elle ne sera que de trois dollars. La cotisation mensuelle est de 60c.

Les orateurs ont tous été applaudis chaleureusement, et à l'issue du meeting tous ceux des non-unionistes qui étaient dans la salle, ont déposé aussitôt leur demande d'admission.

—o—

Conseil des métiers et du travail.

Le Conseil des métiers et du travail se réunira demain soir.

—o—

Contre notre projet de marine de guerre.

A une réunion de la Bracmar Gtange—syndicat de cultivateurs—tenue, hier, à Woodstock (Ont), il a été unanimement résolu de protester contre la politique naval du gouvernement qui, de l'avis de ses membres, sera préjudiciable aux intérêts du Canada, et retardera ses progrès en faisant peser un lourd fardeau sur les épaules des contribuables. M. E.-W. Nesbitt, député fédéral pour North Oxford (Ont.), M. W.-C. Good, de Brantford, (Ont.), représentant la Dominion Grange, et autres, ont prononcé des discours en faveur de la proposition.

—o—

Un nouveau délai pour MM. Gompers, Mitchell et Morrisson.

MM. Gompers, Mitchell et Morrison, condamnés à différentes périodes d'emprisonnements, pour résistance à un arrêté du juge Wright, pour les obliger à cesser le boycott décrété par la Fédération américaine du travail, contre la Buck' Stove and Range Company, ont obtenu un nouveau délai pour purger leur sentence, afin de permettre à la Cour suprême de décider s'ils ont droit d'appel.

—o—

Mot de la fin:

Le 21 décembre, les agents municipaux pour la perception des taxes imposées aux locataires décrèteront de la manière qu'il leur plaît que Montréal s'éclaire, mais les taxés, eux n'auront qu'à se taire.

J.-AR. RODIER.

LE VOISINAGE D'UNE ECURIE

Dans la cause de Jos. Bricault contre Nap. Masson, l'honorable juge Martineau a condamné le défendeur à $25, de dommages. Le demandeur réclamait $500 de M. Masson qui avait construit des écuries à côté de sa maison et il réclamait ces dommages du fait que des odeurs se dégageaient de cette construction.

Le juge Martineau a décidé en principe que, toutes les règles d'hygiène étant observées, toute personne est obligée de subir les inconvénients d'un établissement voisin.

Dans l'espèce cependant, le défendeur Masson s'est rendu coupable de négligence et il est condamné à $25 et aux frais d'une action de $100.

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS A D'ISRAELI, QUEBEC

Installation rapide de machineries à l'établissement de la D'Israeli Asbestos Company. — On s'attend à la mise en opération de bonne heure l'an prochain.

La Sherbrooke Iron Works vient de terminer un siccateur d'amiante de la capacité de 300 tonnes et perfectionné pour la compagnie d'amiante de D'Israëli. Cette pièce massive de machinerie sera expédiée à D'Israëli dans le cours de la semaine.

Un char rempli de "cyclones" et de tamis de passage, est déchargé actuellement sur la voie d'évitement de la compagnie et ces appareils seront installés immédiatement au moulin.

Il est entendu que la machinerie servant au transport, les arbres de couche et supports pour cet établissement seront fournis par la Dodge Manufacturing Company de Montréal.

Des arrangements ont été faits pour qu'un pouvoir électrique de 500 chevaux-vapeur soit fourni à l'établissement de la compagnie. L'installation de la machinerie a été confiée à un ouvrier très compétent, aidé d'une nombreuse équipe d'hommes et l'on s'attend avec confiance à ce que cet établissement, qui est un des plus importants du district, soit mis en opération peu de temps après le commencement de la nouvelle année.

MM. R. D. Isaacs et H. L. Coombs, directeurs de la compagnie, sont maintenant à New-York, en frais d'acheter et expédier une locomotive, des wagons et tout le matériel nécessaire pour le chemin de fer de la compagnie. 236-1

CETTE AFFAIRE DE DINDONS

La PATRIE publiait, samedi, la nouvelle qu'une pseudo rafle de dindes avait lieu la semaine dernière à l'incinérateur où les vidangeurs avaient apporté 70 de ces volailles dans leurs chariots de déchets. Or, le surintendant de l'incinérateur, M. Chênevert, a porté la chose à la connaissance de la commission de l'incinération, qui a, hier, ordonné une enquête. Le résultat de cette enquête, est que les contremaîtres du service, les vidangeurs incriminés et le chef de l'incinérateur déclarent qu'ils ne connaissent rien de cette curieuse affaire.

LES HOMMES D'AFFAIRES

Comme nous l'avons annoncé les élections de la Ligue des Hommes d'affaires de Montréal ont eu lieu hier après-midi.

Le rapport du président, M. Henry Miles, dont la PATRIE a donné quelques parties hier, a été adopté aux applaudissements de l'assemblée.

Le résultat des élections est le suivant.

Président, Henry Miles ; vice-président, Charles Chaput ; trésorier, J. C. Holden.

Comité exécutif, MM. Alex. McFee et J. C. Holden.

Comité auviseur : Hon. J. D. Rolland ; MM. Robert Bickerdike, député, William Burks, G. DeSerres, H. A. Ekers, H. Laporte, Robert Munro, C. S. J. Philips, H. H. Vaux, Wm. Still, Guy Tombs, Walter Paul, C. Hartigan, H. A. Price, N. T. Bickerdike, H. Lalonde.

M. BOUDREAU VEUT JUSTICE

Poursuite de $5,000 devant les tribunaux d'Ottawa.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1—Dans le but d'obtenir un jugement le plus vite possible, M. J. B. Boudreau, assistant-comptable de la Marine et des Pêcheries, a transporté à une cour d'Ottawa sa poursuite de $5,000 prise contre M. A. V. Van Felson, ancien gérant de la People's Bank of Halifax à Québec. Cette action est un autre écho de l'enquête du juge Cassels. M. Boudreau avait été accusé par M. Van Felson d'avoir reçu une commission dans certaines transactions des frères Halliday, de Québec, avec le gouvernement. Le juge Cassels, dans son rapport, a entièrement exonéré M. Boudreau et blâmé M. Van Felson sur sa manière de rendre témoignage dans cette affaire.

AUGMENTATION DE $2,000,000

LES REVENUS PERCUS DANS LE PORT POUR LE DEPARTEMENT DES DOUANES ACCUSENT CE SURPLUS SUR 1908.

Durant les sept mois de navigation qui viennent de s'écouler, de mai à novembre inclusivement, les revenus provenant des droits de douanes sur les importations dans le port de Montréal, accusent une augmentation de $2,012,005.96 sur les sept mois correspondants de 1908.

Au mois de novembre revient l'honneur d'avoir été le plus fort mois de perception dans l'histoire du port de Montréal. Novembre donne aussi un excédant considérable sur tous les mois de navigation, et sur le mois correspondant de 1908, une augmentation de $359,673.99.

Voici un état des mois de perception durant la navigation pour les deux années dernières.

	1908	1909
Mai. . . .	$1,021,211.28	$1,115,628.04
Juin. . . .	1,060,325.77	1,336,730.24
Juillet. . .	1,065,077.61	1,345,742.07
Août. . .	1,104,645.75	1,370,120.61
Sept. . .	1,049,526.89	1,435,411.12
Oct. . . .	1,078,872.98	1,428,360.12
Nov. . . .	1,123,124.11	1,482,798.10
	$7,502,784.39	$9,514,790.35

Le total des montants perçus durant les sept mois de 1908 a été de $7,502,784.39, et durant la même période en 1909, la perception des droits de douanes donne $9,514,790.35. C'est donc une augmentation de $2,012,005.96.

LA FRANCE FORCEE D'INTERVENIR

NOUVELLE-ORLEANS, 1er — Une dépêche de Costa Rica annonce que le gouvernement français sera, comme le gouvernement américain, forcé d'intervenir dans les affaires du Nicaragua afin de protéger les citoyens français qui ont été outragés et maltraités par les troupes de Zelaya.

LA POMICULTURE DANS L'OUEST

Les courtiers d'immeubles de Calgary annoncent en vente des lots à Copper City, près de la rivière Copper et de la rivière Skeena, Colombie Anglaise, à cent milles de Prince Rupert.

On dit que Copper City sera la ville à l'est de Prince Rupert, où la culture des fruits aura le plus de succès.

Ceci ne donne pas justice au Grand Tronc Pacifique pas plus que c'est juste pour les acheteurs. Si la récolte des fruits est abondante à Copper City, elle le sera moins qu'à Fort George et dans les vallées de Bulkley et de Nechaco, dans la Colombie Anglaise.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. j.n.o.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Les seuls artistes locaux qui figureront au programme du prochain concert de l'orchestre Symphonique, sont : Mlle Mabel Barker et M. Merlin Davies. On les entendra au concert du 12 décembre, au théâtre de Sa Majesté. Mlle Barker est récemment arrivée de Paris, où elle a étudié deux ans, et se sera la seule occasion de l'entendre ; et M. Davies est un chanteur très aimé et très applaudi aux récitals du McGill.

LE FEU DANS UN LABORATOIRE

Un commencement d'incendie à l'université de Toronto.

TORONTO, 1er — Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a éclaté dans le laboratoire du conseil provincial d'hygiène, au nord-ouest de la bâtisse affectée à la médecine, à l'Université de Toronto. Un étudiant sonna l'alarme à 10 h. 30 ; les pompiers arrivèrent immédiatement et ne tardèrent pas à se rendre maître du feu.

Les dommages s'élèvent à $1,000. On croit que le feu a éclaté primitivement au troisième étage et tous les animaux qui étaient dans le laboratoire ont été en partie suffoqués par la fumée.

GREVE D'AIGUILLEURS IMMINENTE

SAINT-PAUL, (Minn.), 1er—Le président Hanley, de l'union américaine des aiguilleurs, annonce qu'un ordre de grève de tous les aiguilleurs sur les chemins de fer depuis le Lac Supérieur jusqu'à la côte du Pacifique a été édictée et prendra effet ce soir, à moins d'ordre contraire.

BIBLIOGRAPHIE

L'ESSOR ETERNEL. — Poésies par Henri Allorge.

M. Henri Allorge s'est fait une place à part dans a phalange poétique contemporaine. Ses recueils "l'Ame géométrique", "le Clavier des Harmonies", etc., révélaient un talent souple et précis, habile à transposer en rythmes impressionnants les sensations les plus diverses, didactique et lyrique à la fois à la façon de Virgile. Les nouveaux chants qui composent "l'Essor éternel" se rattachent, par l'inspiration de la modalité, aux "Poèmes de la solitude". Elargissant le cercle de sa rêverie puissante et solitaire, le poète tour à tour montre, avec une rare intensité d'expression verbale, le rôle sublime de la souffrance, expose magistralement les enseignements de la Vie et de la Nature, la beauté du "grave et saint amour", magnifie les légendes glorieuses des siècles pour finir par un hymne attendri en l'honneur d'orphée...

Et les deux rossignols, la chose fut [prouvée,
Chantaient plus doucement sur le tom- [beau d'Orphée.

Un volume in-16. Prix: 3 fr.—Librairie Plon-Nourrit & Cie, 8, rue Garancière, Paris—6e.

WINNIPEG, 1 — C'était hier le dernier jour pour l'émission des permis de chasse et si l'on en juge par le nombre de ceux qui ont été émis on compte qu'il y aura deux chasseurs par animal. 4,500 demandes ont été adressées au département ; c'est 700 de plus que l'année dernière. La majorité des applicants sont des cultivateurs qui veulent prendre un peu de vacances.

Toujours la même bonne vieille bière

Always the same good old Blatz

The Game of Comparison

Le Jeu de Comparaison est le plus Naturel

—le moyen le plus ordinaire de déterminer ce que vous aimez et ce que vous n'aimez pas.

Immédiatement après avoir bu une autre bière quelconque, demandez une bouteille—ou un verre—de BLATZ. Dégustez-la lentement,—donnez à votre palais une chance de rendre justice à l'occasion. Faites ceci la première fois que l'occasion s'en présentera.

Vous constaterez que vous êtes tout à fait un connaisseur. Vous serez capable de juger aussi bien que n'importe qui.

Vous serez surpris et content du goût délicieusement "complet," entier et satisfaisant qui a toujours été une caractéristique exclusive de la bière BLATZ. La comparaison fait ressortir la qualité de la BLATZ de même que son excellence invariable et infaillible. Soyez votre propre juge.

BLATZ
THE FINEST BEER EVER BREWED
WALTER R. WONHAM & SONS
Distributeurs,
MONTREAL.

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE, WIS.

CETTE AFFAIRE DE CONSPIRATION

M. J. R. Wilson, de la Dominion Coal est attendu comme témoin.

HALIFAX, N. E., 1er — On a repris hier l'enquête dans l'affaire de conspiration des compagnies de charbon, et un témoin de Montréal, M. Y. Reid. Wilson, a été entendu pour la Dominion Coal. M. Wilson a appris au tribunal comment il avait suggéré, en vain, d'organiser une association des propriétaires de mines de la Nouvelle-Ecosse. Il a présidé et convoqué toute les assemblées depuis 1904, il y en eut à New-York en décembre 1906 et une autre en 1907. M. Wilson a déclaré au juge qu'à ces réunions on avait discuté les prix de la Dominion Coal, et ceux des autres compagnies, et enfin tous ces prix furent acceptés.

Parlant des prix chargés à Montréal, M. Wilson mentionne la Locomotive Work Co., de Montréal, comme un établissement qui ne veut se servir d'autre charbon de la Dominion Coal quelque soit le prix. Quant aux prix chargés à l'Intercolonial, M. Wilson affirme qu'il a été chargé par le gouvernement lui-même.

POUR REDUIRE LES SUFFRAGETTES

LONDRES, 1er — Un journal hebdomadaire suggère dans un important article qu'il ne reste au pays qu'un seul moyen de se débarrasser des suffragettes, c'est de leur imposer les verges et le bannissement. On condamnerait les plus jeunes suffragettes au fouet et les plus âgées seraient bannies.

UN MINISTRE DE L'HYGIENE

REGINA, SASK., 1er — D'après les explications données à la Législature sur le projet de loi relatif au service d'hygiène, on croit qu'un nouveau ministère sera crée sous peu dans notre province. On propose, en effet, qu'un nouveau département dit de l'hygiène soit organisé et dirigé par un ministre de la couronne. Le ministre sera assisté d'un sous-ministre et d'un conseil d'hygiène, composé de quatre médecins.

Pourquoi ne pas Enrayer cette Démangeaison

Ecrivez pour avoir une Bouteille Echantillon Gratis de D. D. D. et Eprouvez un Soulagement Immédiat.

Si vous souffrez de maladie de la peau, de la sorte qui défoue l'humanité médicale, et vous laisse furieux, avec la démangeaison, vous ferez bien de faire l'essai d'une prescription qui est maintenant recommandée par nombre des meilleurs spécialistes pour la peau, et même de préférence à leur meilleures préparations. C'est la simple, adoucissante huile de pytole composée connue sous le nom de Prescription D.D.D., et elle se vend à $1.00 la bouteille.

Mais une bouteille échantillon suffira pour vous convaincre que la démangeaison est instantanément supprimée par cette préparation. Procurez-vous une bouteille échantillon du remède curatif, adoucissant, externe — la Prescription D.D.D. — et voyez!

Nous sommes presque certains qu'en peu de temps vous serez guéri, et à quelque degré qu'elle soit, nous SAVONS — nous SAVONS POSITIVEMENT — que votre démangeaison sera guérie INSTANTANEMENT, dès que le liquide adoucissant sera appliqué sur la peau. Quenneville & Guérin, pharmaciens, Montréal, 7 magasins.

Mme W. L. Clarke, de Laggan, Alta, a essayé D.D.D. et elle dit :

"C'est le meilleur remède pour la peau et le cuir chevelu que j'ai jamais employé."

Pour AVOIR une bouteille échantillon gratis de la Prescription D.D.D., écrivez au Laboratoire D.D.D., Département M. P., 23 rue Jordan, Toronto.

En vente chez tous les pharmaciens. 236-1

Manufacturee en Canada
Par une Compagnie Canadienne

The New Williams

Notre machine représente le dernier succès dans la fabrication de machines à coudre.

COUTURE PARFAITE,
APPARENCE ARTISTIQUE,
DURABILITE ABSOLUE.

Cherchez toujours la marque

The New Williams

Solliciteurs pour la ville demandes.

THE WILLIAMS MANUFACTURING CO., Limited, 334 Boulevard St-Laurent.

Département de la partie Ouest :

H. A. WILDER & CIE., 290 Rue Sainte-Catherine Ouest.

LES BEBES PROFITENT

— AVEC LE —

Lait Condensé Borden
Marque "Eagle"

Il se digère si facilement, il est si sain et si nourrissant, étant d'une pureté absolue.

BORDEN'S CONDENSED MILK CO.

Les premiers fabricants de Lait Condensé.
"Les premiers pour la qualité."

Wm. H. DUNN, Agent, Montréal et Toronto.

SPECIFIQUE DEVINS

Contre la TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, Etc.

TEMOIGNAGE :

C'est avec plaisir que je recommande le SPECIFIQUE DEVINS contre la toux, rhumes, etc. Après en avoir fait usage plusieurs fois je l'ai trouvé supérieur à tout autre, plus prompt à guérir et plus agréable au goût que la plupart de ces sirops qui souvent nous répugnent. Bien à vous,

A. LEBLANC, Avocat, 38 Notre-Dame Est, Montréal.

231—jno.

Pourquoi Tousser ?

Demandez à votre médecin s'il est nécessaire de tousser. S'il dit non, alors pourquoi tousser ? Parlez-lui du Pectoral Cerise d'Ayer.

Cessez de tousser ! La toux épuise et déchire. Arrêtez-la ! La toux prépare la gorge et les poumons à des affections plus grandes. Arrêtez-la ! Il n'y a rien d'aussi mauvais que de tousser. Arrêtez-la ! Le Pectoral Cerise d'Ayer est un véritable remède de médecin pour la toux et les rhumes.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

La Patrie

Le Rubicon des Lords

Le sort en est jeté. Avec le rejet du Budget par la Chambre des Lords, l'Angleterre est entrée dans une des crises constitutionnelles les plus graves de son histoire, et tous les esprits inquiets se demandent quelle en sera l'issue. C'est la première fois depuis trois siècles que les Lords, non directement responsables au peuple, osent refuser à un gouvernement un budget que les députés des Communes lui ont déjà voté à une très forte majorité.

C'est après avoir mûrement réfléchi que les pairs du royaume ont adopté cette attitude. La discussion a duré six jours, et la question a été débattue sous toutes ses faces. On a représenté que le pays allait être jeté dans le chaos, qu'une révolution constitutionnelle dont il était impossible de prévoir les conséquences allait peut-être éclater. Mais rien n'y a fait; la majorité solide était résolue à jouer son va-tout, et elle l'a fait avec calme, froidement.

Lord Curzon traduisait le sentiment général de cette majorité en disant que si la Chambre Haute cédait cette fois, elle se livrait toute entière aux Communes. Peut-être les lords seront-ils brisés dans la lutte qu'ils entreprennent, mais ils courent le risque.

En attendant, le gouvernement Asquith se trouve dans la plus anormale situation. Faute de l'assentiment des lords, il se trouve sans budget, et, théoriquement, il n'a pas le droit de prélever les impôts. Dans ces conditions le gouvernement du pays devient impossible. A moins d'un coup d'état, il faudra recourir, à un appel au peuple, et le résultat dira si les Lords ont été bien ou mal inspirés.

Tout indique que le parlement sera immédiatement dissous.

Les Trottoirs

Nous sommes au 1er décembre, date où la Corporation doit tenir libre de glace et de neige les trottoirs mentionnés au règlement. Or, nos trottoirs sont aujourd'hui revêtus d'une couche de glace compacte, solide, raboteuse et des plus dangereuses.

C'est à ce résultat remarquable que nos autorités municipales sont arrivées avec leur refus incompréhensible d'enlever la neige tombée avant le 1er décembre.

Cette neige facile à nettoyer lorsqu'elle tomba, ne peut être enlevée aujourd'hui qu'avec le pic et la pioche, et ce travail long et coûteux incombe à la ville depuis ce matin.

Nos trottoirs sont en ce moment excessivement dangereux; ils causeront de nombreux accidents, accidents dont la ville devra supporter les conséquences, car c'est elle qui, à partir de ce matin, doit nettoyer les trottoirs.

Le règlement devra être modifié avant le mois de décembre prochain. En attendant, la voirie doit procéder sans délai au nettoyage des trottoirs dont l'état actuel ferait honte à une ville de dixième ordre.

Sir Wm Van Horne et la Marine Canadienne

Des journaux ont annoncé que Sir Wm. Van Horne, de retour à Montréal, avait répudié les paroles que lui prêtait le "Telegram" de Winnipeg, sur la défense navale.

Il paraît que, aujourd'hui, Sir William n'a rien répudié et qu'il a parfaitement dit que, à son avis, le Canada devrait payer directement à l'amirauté le coût d'un ou deux "Dreadnoughts", plutôt que de construire une marine.

Sir Wm. Van Horne a exprimé l'opinion à peu près générale de l'Ouest.

Les trois-quarts de la population du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta semblent attacher peu d'importance à la création d'une marine canadienne. Dans ces provinces lointaines, l'on n'éprouve aucun sentiment hostile à la Grande-Bretagne; au contraire, on y aime beaucoup la mère-patrie! Mais les habitants n'ont aucune foi dans la valeur et l'utilité de nos vaisseaux de guerre. Ils ont constamment sur les lèvres une appellation méprisante. A leurs yeux notre marine ne sera jamais qu'une "tin-pot navy".

Dans Ontario, les opinions paraissent partagées. Il serait difficile de dire si ceux qui sont favorables à une flotte sont plus nombreux que ceux qui se contenteraient de voter quelques millions à l'Angleterre, pour lui permettre d'acheter de nouveaux "Dreadnoughts".

La Colombie Anglaise et les provinces Maritimes seraient disposées à accueillir la nouvelle politique, parce qu'elles y trouveraient leur profit. Le gouvernement y établira des chantiers maritimes, des bassins de radoub, des magasins militaires, des écoles de marine, etc.

Quant à la province de Québec, téméraire serait celui qui oserait affirmer qu'il y a unanimité de sentiment. Les événements prochains démontreront sans doute de quel côté penche la balance.

Depuis quelques semaines, les opinions se modifient. Le nombre des partisans d'une souscription directe à l'Angleterre paraît augmenter.

La grande majorité des citoyens, cependant, a confiance que le gouvernement Laurier saura résoudre avantageusement pour toutes les parties intéressées le sérieux problème dont il est en ce moment saisi.

CAMPAGNE LIBRE-ECHANGISTE

Il est assez évident que l'attention particulière dont le Canada est l'objet depuis quelques semaines de la part du "New-York Herald" annonce l'inauguration d'une campagne en faveur de l'établissement du libre-échange entre notre pays et les Etats-Unis.

Articles, entrevue, tout chez notre grand confrère New-Yorkais, tend à démontrer les avantages qui résulteraient pour les deux pays de relations de commerce réciproques plus étendus.

Dans son dernier numéro, le "New-York Herald" publie une dépêche de Lewiston Me., où l'on voit que M. Henri Béchard, avocat de cette ville, déclare que toutes les industries des états de la Nouvelle-Angleterre bénéficieraient du libre-échange.

"Le Main, a dit ce M. Béchard, ne peut produire tout ce qu'il consomme; pourquoi empêcher ses habitants d'acheter de leurs amis du Canada ce dont ils ont besoin? Les habitants du Canada et ceux des Etats-Unis n'appartiennent-ils pas à une même grande famille, ainsi que le dit le "New-York Herald"?

Un M. Johnson, représentant d'importants marchands de bois, voudrait que le mur protecteur qui s'élève à la frontière fût renversé sans délai. "Si les Canadiens pouvaient nous vendre librement leurs produits, ils achèteraient beaucoup plus de nous", a-t-il dit au reporter du journal new-yorkais.

Le Dr Chabot, ancien candidat à la mairie de Lewiston, est favorable au libre-échange. Il se demande pourquoi les Etats-Unis craignent la concurrence d'un pays comme le Canada qui a les mêmes moyens d'existence et les mêmes goûts?

Une dépêche de Détroit signale certains passages d'une lettre que l'hon. sénateur G. W. Voss, ancien premier ministre d'Ontario, a écrite au secrétaire de l'Association des manufacturiers et des marchands de gros de cette ville qui a protesté contre l'application du tarif Payne à l'égard du Canada. "N'est-ce pas trop malheureux, a dit M. Ross, de voir que des frères ne peuvent vivre dans la concorde et l'harmonie"

Le même numéro du "New-York Herald" contient deux longues dépêches concernant l'exportation de la pulpe aux Etats-Unis. On y voit que tous les efforts de nos voisins tendent, à l'heure actuelle, vers la suppression de tout droit et toute taxe. Ils veulent se procurer notre bois de pulpe et notre pulpe manufacturée sans aucune restriction.

Personne, assurément, ne prétendra que les yankees ne sont pas des gens pratiques!

Le "New-York Herald" et la "Tribune" de Chicago, ont ouvert des bureaux à Ottawa.

Ils viendront prochainement à avoir des succursales à Montréal.

L'un des principaux rédacteurs du "Herald" est à Montréal, depuis quelques jours.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt extraordinaire que nos voisins portent à notre pays. Il suffit d'avoir l'œil au grain et de ne pas sacrifier notre commerce et nos industries nationales.

UN MARIAGE PEU PROBABLE

On fit dans le "New-York American"

"IL Y A DEJA PROMESSE DE MARIAGE S'IL VOUS PLAIT"

Toronto, 24 Novembre 1909.

Au rédacteur du New-York American.

Dans une entrevue donnée au "Toronto Daily News", un financier allemand en vue a fait cette déclaration remarquable.

"Qu'en cas de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, le Canada serait le prix pour lequel l'Allemagne se battrait."

Le "New-York American" voudrait-il nous dire, à nous qui achetons un si grand nombre de numéros de ses éditions du dimanche ce que vos partisans de la doctrine Monroe diraient, au cas où ce prix serait demandé comme résultat d'une lutte entre ces deux titans.

Votre réponse intéressera grandement les Canadiens.

Votre etc.,

E. SMITH.

"Le Canadien pose franchement la question; il a droit à une franche réponse.

"Il est certain qu'entre l'Allemagne et l'Angleterre, c'est l'Allemagne et les Allemands que le peuple américain aiment le mieux. Nous croyons que les Allemands sont de meilleurs amis de notre pays que les Anglais et nous comptons plus d'Allemands que d'Anglais, au nombre de nos citoyens.

"Mais, pour tout cela, nous sommes forcés, nous Américains, de désapprouver sérieusement cette idée d'annexion du Canada à l'Allemagne comme indemnité de guerre. Et non seulement par l'Allemagne, mais par toute autre nation. La protestation ne s'adresse pas à l'Allemagne en particulier; elle est générale.

"Et cela pour la très simple raison que, depuis un quart de siècle, nous avons fait les yeux doux au Canada, qu'elle est la plus belle fille dans le groupe des colonies marriables et que le jour où cette vierge des neiges", sera en âge et désireuse de changer son genre de vie, le gars qui la prendra devra être un homme meilleur et plus fort que l'oncle Sam.

"De plus nous avons reçu quelques timides preuves des tendres sentiments que le Canada éprouve pour l'oncle Sam.

"Le flirt des années écoulées n'est pas arrivé jusqu'à la "demande en mariage", mais il a laissé de tels souvenirs et s'est si souvent renouvelé que toute vieille et sage nation ne peut avoir aucun doute sur le résultat final.

"L'union certaine du Canada et de ce pays sera basée sur de si bonnes raisons et un tel bon sens que le monde s'étonnera qu'elle ait été si longtemps retardée. Un peu moins d'égoïsme et un peu plus de diplomatie l'auraient depuis longtemps réalisée.

"Les lois de la nature humaine et les analogies historiques auraient dû inévitablement démontrer au Canada que sa séparation de son propre continent et ses liens contre nature avec un autre ne sont pas à son avantage.

"Le marché américain est indispensable au Canada et le Canada est nécessaire au parfait développement des Etats-Unis. Les Américains ne se proposent pas de conquérir ou d'absorber le Canada, mais de le recevoir dans l'heureuse famille des Etats-Unis, au même titre que les autres Etats.

"Il est inconcevable qu'un peuple aussi américain que nous, dont le pays nous est mitoyen sur une frontière de 3,500 milles, puisse nous être politiquement étranger et donner indéfiniment son allégeance à une nation d'outre-mer. La proximité géographique, le commerce, les insitutions politiques, l'absence de haine et d'animosité internationales, sont autant d'éléments tendant à amener la réalisation des espérances actuelles des Américains et des vœux probables des Canadiens.

"Et c'est ainsi que la question de notre Canadien se répond d'elle-même.

"Il y a entre le Canada et les Etats-Unis, même si elle n'est que tacite, une promesse de mariage bien raisonnée. Le gars, petit ou grand, qui essaierait de jouer le rôle d'un "Buttinski" trouvera que notre oncle Sam n'est pas un niais en amour ni un franc-tireur en temps de guerre.

—Soyons pratiques!

—Qu'offrirais-tu à ta femme pour ses étrennes?

—Je ne sais pas... quelque chose qui pourra m'être utile!

Echos et Commentaires

CERTAINS JOURNAUX s'occupent déjà de trouver un successeur à l'hon. M. Weir qu'on menace d'élever à la magistrature. Ils désignent comme futur trésorier le lieut.-colonel Hibbard, ou M. R. C. Smith, bâtonnier du barreau de Montréal. Tous deux sont hors de la Législature.

Ce n'est pas flatteur pour les fidèles partisans du ministère dans la Chambre d'Assemblée. Est-ce à dire qu'il n'y en a pas un qui soit d'étoffe à faire un ministre? La province ne semble cependant pas bien exigeante.

* * * * *

LES MEDAILLES commémoratives des fêtes de Champlain ont été distribuées par la Commission des Champs de bataille. Mais il n'y en a eu encore que pour les grosses légumes. Pourquoi ne reproduirait-on pas la même médaille en bronze et à plusieurs milliers d'exemplaires? Le coût de l'entreprise serait amplement couvert par le produit de la vente et le souvenir d'un de nos plus belles fêtes nationales serait ainsi perpétué dans le peuple lui-même.

Nous espérons que cette simple suggestion sera entendue. Frappe, mais écoute! disait Thémistocle à Eurybiade avant la bataille de Salamine. A la commission du Tricentenaire, nous disons de même, avec une légère variante: Ecoutez et... frappez!

* * * * *

M. JULES EDOUARD PREVOST directeur de l'"Avenir du Nord", de Saint-Jérôme, vient d'être nommé membre du Conseil de l'Instruction Publique. Sir Lomer Gouin jette des bases.

* * * * *

D'APRES UNE INFORMATION fournie hier par le gouvernement au député de Peel, M. Blain, il s'est fabriqué au Canada l'an dernier 356,189,380 cigarettes. La province de Québec, à elle seule, en a produit 326,712,000. Les ligues austères vont encore une fois lui reprocher d'être une immense usine de perdition.

* * * * *

CE CHEF du nouveau bureau de moralité, l'inspecteur O'Keefe, a décidé de porter la guerre dans Carthage; il a établi ses quartiers généraux en plein Tenderloin montréalais. Prions pour sa vertu.

* * * * *

ON SIGNALE le retour à Seattle d'un mineur qui, après un dur travail de onze ans dans l'intérieur de l'Alaskk, évalue son gain total à $10. D'autre part les journaux publient que la Patti, rien qu'à égrener ses notes de cristal, a gagné en 50 ans plus de $4,000,000, soit $80,000 par an. Y a-t-il un plus frappant exemple de l'inégalité des conditions humaines?

* * * * *

CINQUANTE MILLE INSTITUTEURS français ont intenté une poursuite en dommages aux membres de l'épiscopat qui ont signé la lettre collective contre l'enseignement anti-chrétien. Ils réclament chacun 5,000 francs en compensation du tort fait à leur honorabilité. Dans toutes leurs revues les instituteurs français se vantent d'être anti-chrétiens, et, si c'est un évêque qui le leur dit, ils se prétendent diffamés. C'est admirable de logique.

* * * * *

NOS BRAVES POMPIERS sont en liesse aujourd'hui, c'est la fête de Saint-Eloi, le bon Saint-Eloi à qui ils doivent une si fière chandelle.

IL ETAIT FAIBLE ET NERVEUX

Son Cœur Cessait de battre.

M. Paul Pouil, de Cascapedia, Qué., écrit: "Il y a environ cinq ans, j'abandonnai tout espoir de me guérir de ma maladie de cœur. J'étouffais presque, et alors mon cœur cessait de battre. Je ne pouvais rester sur le côté gauche, je devins si nerveux et si faible que je ne pouvais travailler. Un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, et avant que la première boîte ne fut prise, j'étais presque rétabli; ma seconde boîte compléta la guérison. J'ai conseillé à une foule de personnes de les essayer et elles les ont guéries de la même maladie. J'ai offert de payer une boîte à toute personne que ces pilules ne guériront pas."

Les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs sont un spécifique pour toutes les maladies ou troubles provenant du système cardiaque ou nerveux. Elles rendent fort le cœur faible, fermes les nerfs ébranlés en communiquant une influence de force et de vigueur à tous les organes et tissus du corps, guérissant la palpitation du cœur, le vertige, l'insomnie, l'anémie, la contraction des muscles, les sensations de piqûres d'épingles et d'aiguilles, la débilité générale, le manque de vitalité, etc.

Prix, 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou expédiées directement par la poste, sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

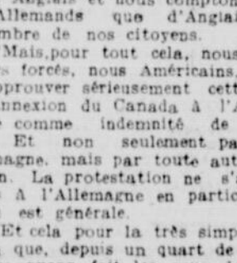

PIANOS

A l'approche des fêtes et pour répondre à la grande demande nous nous sommes procuré un stock considérable de pianos dans toutes les classes et à la portée de toutes les bourses.

Nos principales marques sont les pianos Hurdman, N.Y., Mendelssohn, Palmer, Edison et Columbia.

Pianos d'occasion, de $35.00 en montant.

Venez nous voir avant de prendre une décision définitive.

FOISY FRERES

Coin Ste-Catherine Est et Sanguinet.

UN DANGER DU DINER POUR LES ENFANTS

—Les arêtes de poisson sont des choses triviales pour les enfants.
—Mais pas pour la mère,
—Elle connait le danger,
—Et laisse refroidir son diner pour enlever les arêtes des assiettes des petits enfants.
—Pas nécessaire de faire cela.
—Facilement, rapidement elle peut préparer un excellent diner au poisson,
—Manger pendant que c'est chaud,
—Et se sentir aussi en sûreté que l'est une maison, au sujet de ses enfants,
—Si elle emploie

ACADIA

Boneless Codfish

Une tablette à 10c ou une belle boite en bois de 2 livres à 25c, est garantie ne contenir aucune arête. Rien pour obstruer le gosier des petits enfants, mais tout ce qu'il faut pour former des os et des muscles solides.

Les enfants aiment la délicate saveur du sel marin aussi bien que les adultes.

A. H. BRITTAIN & CO., Agents, Montréal.

ATLANTIC FISH COMPANIES LTD. NOVA SCOTIA

Voyez la Marque de Commerce

NOUS DONNERONS $25,000.00 A N'IMPORTE QUELLE INSTITUTION DE CHARITE

Comme Garantie que l'Histoire de la Father John's Medicine est Authentique.

Elle Guérit les Rhumes et Renforce l'Organisme sans l'Usage de l'Alcool ou de Drogues Dangereuses. C'est une Prescription de Médecin. En Usage Depuis 50 Ans.

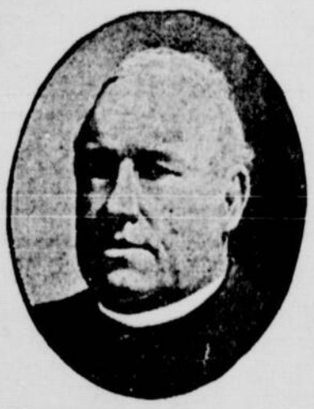

Comme garantie que l'histoire de la Father John's Medicine est absolument authentique, la somme de 25,000 sera donnée à n'importe quelle institution de charité s'il peut en être démontré autrement.

Il y a un demi-siècle, lorsque feu le Père John O'Brien, de Lowell, Mass., recommanda à ses paroissiens et amis la prescription qui lui avait rendu la santé et les forces, les gens donnèrent à cette prescription le nom de Father John's Medicine.

Sa puissance a guérir les rhumes, les affections de la gorge et des poumons est due au fait qu'elle donne la force vitale pour combattre la maladie.

Rappelez-vous que la Father John's Medicine est un remède-aliment pur et hygiénique pour ceux qui sont faibles et épuisés. Elle ne contient ni alcool, ni drogues dangereuses. Ce n'est pas un remède breveté, mais une prescription de médecin. Elle est garantie.

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

Au premier rang durant plus de 50 Ans

La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients mélangés pour faire le meilleur travail au coût le moins élevé. Ni alun, ni chaux ou toute autre substance dangereuse n'est admise dans sa composition. Le pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif et facile à digérer.

VENDUE PAR TOUS LES EPICIERS

6-1-m-s-jno

E. A. Ste. Marie LIMITEE

COIN STE CATHERINE ET AMHERST, MONTREAL.

Fourrures Fines

Rien ne sera apprécié autant que des étrennes consistant en fourrures de Sainte-Marie; elles procureront le confort à tous ceux ou celles qui les porteront.

Nous vous conseillerons de faire votre choix maintenant pendant que notre assortiment est au complet, et sur réception d'un acompte, nous mettrons de côté pour vous l'article que vous aurez choisi, et cela jusqu'à ce que vous désiriez qu'il soit livré.

Nous vous recommandons fortement nos

Manteaux en Mouton de Perse

NOTRE SPECIALITE.

Nous avons un assortiment complet dans les modèles longs, nouveaux et aussi dans les longueurs de 24 à 32 pouces, semblables au modèle ci-contre aux prix les plus populaires, de

$100.00 à $150.00

Voyez l'exposition de fourrures fines dans nos vitrines, parmi lesquelles figurent les créations récentes de la mode de Paris et de New-York, et vous aurez une idée du splendide assortiment que nous avons dans nos salles d'exposition.

Demandez nos prix et comparez nos fourrures avant de donner votre commande.

Nous ferons crédit sur demande, aux personnes solvables.

Pour les Fêtes

Nouveaux modèles et garnitures de Maison pour Salon, Salle à manger, Chambre à coucher.

Si vous avez une maison ou une chambre quelconque à meubler, vous ferez bien de nous rendre une visite.

Voici nos prix pour cette semaine:

AMEUBLEMENTS DE SALON

Prix régulier	Cette semaine
$ 25.00	$ 17.50
$ 30.00	$ 21.00
$ 37.50	$ 26.25
$ 45.00	$ 31.50
$ 60.00	$ 42.00
$ 75.00	$ 52.50
$ 90.00	$ 63.00
$125.00	$ 87.50
$200.00	$134.00
$250.00	$170.00

Mêmes réductions sur nos Ameublements de Salle à Manger, Chambre à coucher, Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières et articles de fantaisie.

Venez nous voir, VOTRE CREDIT EST BON CHEZ

F. LAPOINTE

625 rue Ste-Catherine Est,

Angle Montcalm.

LA Marque de Commerce "Seal Brand" garantit trois choses—pesanteur exacte, force supérieure et saveur délicieuse.

Et les plus grands distributeurs de café de haute qualité au monde se retranchent derrière la Marque "Seal Brand".

Demandez à votre épicier.

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

Toujours en boites cachetées de 1 et 2 livres—jamais à la mesure

CHASE & SANBORN, Montreal

Diamants

Quand nous attirons votre attention sur la qualité et le prix de nos diamants, ce n'est pas dans un esprit de vantardise. C'est tout simplement pour vous démontrer la virité telle qu'elle est. Votre jugement coincidera avec le nôtre en examinant notre étalage.

Voyez notre bague à trois pierres à $100.00

JOHNSTON BROS.,

BIJOUTIERS

483 rue Ste-Catherine Ouest.

PARLEMENT FEDERAL

Le traité franco-canadien adopté, subit sa deuxième lecture, avec une majorité de 74—Au Sénat, etc., etc.

(Du corr. rég. de la PATRIE)

OTTAWA, 1er—La journée d'hier sera mémorable pour les Canadiens-français, non seulement à cause de l'adoption du traité franco-canadien mais par les nombreux discours prononcés en français.

Le traité franco-canadien a obtenu une majorité de 74 voix et plusieurs députés l'ont appuyé tout en critiquant certaines de ses conditions.

Le 3 mars 1908 et le 30 novembre 1909 seront les deux dates importantes dans l'histoire de cette convention commerciale.

Le 3 mars dernier cinq députés sur 102 s'opposaient à un traité avec la France. Ces derniers étaient MM. Jackson, d'Elgin, Lancaster, Marshall, Owens et Chisholm, de Huron. Depuis M. Jackson, est sorti de la vie politique, les autres n'ont pas changé d'idée.

Hier le vote sur le même traité modifié, a eu trente trois adversaires et quatorze conservateurs se sont ralliés au gouvernement sur cette question.

BILLS PRIVES

Les bills privés suivants ont subi leur deuxième lecture et ont été envoyés à leurs comités respectifs :

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au Lac-des-Esclaves.—M. Cash.

Loi concernant la compagnie dite Hudson Bay Insurance Company.—M. Knowles.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Central-Terminal de Montréal.—M. Ethier.

Loi concernant la Compagnie d'assurance Phœnix (à responsabilité limitée).—M. Macdonald.

Loi constituant en corporation la Pine Pass Railway Company. — M. White (Victoria, Alta).

M. Harris, de Brantford, a présenté un bill, pour permettre l'organisation légale de sociétés coopératives. Ce bill a subi sa première lecture.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Après le travail de routine qui consiste principalement dans la présentation de pétitions de toutes sortes, l'honorable M. Fielding propose la deuxième lecture du bill ratifiant la convention complémentaire au traité franco-canadien.

L'honorable M. Fielding commence la discussion sur le sujet, mais remarque qu'il ne croit pas nécessaire de revenir sur le traité lui-même, négocié en 1907, qui à la session suivante de la Chambre a été approuvée presque à l'unanimité. En raison de l'opposition du Sénat français comme l'on sait, il a fallu faire une modification au traité, et ce fut là l'objet de la convention complémentaire, négociée dans l'été de 1909, qui est maintenant la base du bill présenté.

EXPORTATION DES BETES A CORNES

Cette convention ne porte que sur un point : elle exclut de la cédule A du traité les bêtes à cornes, lorsqu'elles sont en état d'engraissement pour la boucherie. Dans le traité de 1907, les bêtes à cornes avaient été mises sur la liste de faveur, sans aucune restriction ; la convention de 1909 fait une réserve pour celles qui sont en état d'engraissement. C'est la seule modification apportée au traité.

L'état des animaux sera déterminé par les agents spéciaux assermentés du ministère de l'Agriculture français, d'après la méthode actuelle du pourcentage de viande nette, comme l'indique la lettre officielle de M. Ruau à l'honorable M. Fielding, annexée au bill.

LE TRAITE DURERA DIX ANS

La convention entrera en vigueur aussitôt après qu'elle aura été approuvée par le parlement canadien, —les Chambres françaises l'ayant déjà ratifiée,—et que les ratifications auront été échangées entre les deux pays. Elle demeurera exécutoire dix ans, sauf notification de l'une des parties d'y mettre fin, après douze mois d'avis.

Le Sénat français avait fait une opposition très vive au traité original ; la modification apportée a eu pour effet de régulariser la situation et de faire disparaître l'obstruction que l'on faisait à notre traité au Sénat français.

IL EXISTE UN DOUTE

Un autre point discuté était celui de l'expédition directe : le gouvernement français était sous l'impression que le traité devait être interprété de telle façon que les marchandises suisses, passant par la France en voie du Canada, jouiraient du tarif de faveur. Au Canada, on interprétait le traité différemment et on considérait que ces marchandises devraient passer par les ports anglais. La Suisse, naturellement, n'a aucun port océanique d'où elle puisse expédier directement au Canada. Le point d'interprétation n'a pas été élucidé. De retour au pays, le ministre des Finances a soumis le cas au département de la justice, qui a émis l'opinion qu'il n'y avait pas lieu de légiférer à nouveau là-dessus, et qu'il appartiendrait aux officiers de douane de donner au texte officiel l'interprétation pratique, le cas échéant.

LE COMMERCE AVEC L'ALLEMAGNE

M. Armstrong, de Lambton, demande si le gouvernement a l'intention d'accorder un tarif de faveur à l'Allemagne, ou d'améliorer les relations commerciales actuelles avec ce pays.

Le ministre des finances refuse de donner une réponse.

OPINION DU CHEF DE L'OPPOSITION

M. Borden est d'opinion que la convention complémentaire diminue de beaucoup les avantages concédés en 1907. Le bétail engraissé constituait l'un des items les plus importants des négociations premières.

M. Borden regrette que des traités de ce genre soient de nature à diminuer la préférence que nous donnons à l'Angleterre, et aille à l'encontre du projet de préférence impériale entre les colonies ; s'il n'a pas voté contre le traité, il y a deux ans, pour cette raison de préférence, c'est que le traité peut en tout temps être dénoncé à douze mois d'avis. Mais il tient à enrégistrer son opinion là-dessus, même s'il ne vote pas contre le traité encore cette année.

M. Armstrong parle ensuite du commerce canadien avec l'Allemagne. Il dit qu'on devrait s'occuper d'améliorer nos relations commerciales avec ce pays, et qu'on en tirerait plus grand profit que nous n'en tirons de la plupart de nos traités de commerce.

LA SURTAXE ALLEMANDE

M. Lalor demande à l'honorable M. Fielding l'origine de la surtaxe allemande.

Le ministre des finances rappelle que quand le Canada accorda à l'Angleterre la préférence, l'Angleterre dût dénoncer le traité par lequel l'Allemagne et la Belgique, ayant droit aux mêmes faveurs que l'Angleterre, auraient par le fait même bénéficié de cette préférence. Le traité fut dénoncé en 1898. La Belgique reconnut tacitement que la préférence accordée par le Canada à l'Angleterre était "affaire de famille" et ne s'en formalisa pas. Mais l'Allemagne répondit en plaçant les marchandises canadiennes sous son tarif maximum ; et en mesure de représailles, pour contrebalancer cette hausse, le Canada imposa une surtaxe aux marchandises allemandes.

L'USAGE DE L'ABSINTHE EN CANADA

M. Chisholm, de Huron, qui a voté contre le traité en 1908, à cause de ses items sur l'absinthe et le brandy réitère l'opinion que ces produits ne devraient pas figurer à la liste de faveur du traité, et dit que l'entrée de l'absinthe, en particulier, devrait être prohibée au Canada. Si ce n'était ces items, M. Chisholm dit qu'il serait heureux, vis-à-vis des Canadiens-français, d'accueillir ce traité avec la même faveur qu'ils ont accueilli la préférence anglaise, mais il ne peut approuver une loi qui favorise l'usage de l'absinthe en Canada. Pour cette raison seulement, il votera contre le traité.

UNE IDEE FAUSSE

L'hon. M. Fisher rappelle à M. Chisholm que le tarif intermédiaire sur l'absinthe est le même que le tarif général. C'est une idée fausse que de penser que le traité favorisera l'importation de ce produit ; il empêchera simplement le Canada d'accorder à un autre pays un traitement plus favorable qu'à la France, sur l'absinthe. Mais si le Canada veut prohiber l'absinthe ou augmenter encore les droits, il reste libre. M. Chisholm peut voter sans crainte pour le traité.

REMARQUES DU DEPUTE DE TERREBONNE

M. W. B. Nantel, de Terrebonne, remarque que le traité n'est pas parfait. Admettons qu'il ait pour résultat—comme vient de le signaler M. Chisholm—d'introduire au pays certaines liqueurs malfaisantes, comme l'absinthe et d'autres de cette nature, il croit que les bons vins qui nous viennent de France seront une grande compensation à ce danger que l'on redoute.

Si ce traité n'est pas parfait, il est évident qu'il a du bon, il aura pour effet de nous faire connaître à l'étranger, et de multiplier peut-être, nos relations d'affaires avec la France. Dans tous les cas, le Canada n'aura rien à y perdre.

Maintenant ce traité est fait à peu près dans les mêmes lignes que celui qui a été négocié en 1893 par le gouvernement conservateur. Si ce traité de 1893 était bon dans son ensemble, celui-ci doit également avoir du bon. Ce n'est pas parce qu'il est fait par des adversaires politiques, par un gouvernement libéral, qu'il doit être nécessairement mauvais.

UN DOUTE SUR LES AVANTAGES DE LA PREFERENCE

On dit qu'il pourra être un obstacle à la préférence que l'on cherche à obtenir de la mère-patrie, ajoute M. Nantel, mais la préférence que nous avons aujourd'hui est une préférence ex-parte qui ne nous donne pas grand'chose. A tout événement, si cette préférence devait nous donner des avantages réels, il sera toujours temps de mettre fin à ce traité lorsque nous l'aurons obtenue.

Une clause en effet du traité y pourvoit. L'article 3 contient, entr'autres choses, ce qui suit : "Elle entrera en vigueur immédiatement après l'accomplissement de cette formalité et demeurera exécutoire pendant une période de dix années, à moins cependant que l'une des parties contractantes ne vienne, au cours de cette période, à notifier à l'autre partie son intention de mettre fin à la Convention, auquel cas la présente Convention cessera ses effets douze mois après la réception par l'autre partie de la notification en question."

Que l'on soit en voie de faire avec la mère-patrie un traité de préférence mutuelle, non pas ex-parte, mais un véritable traité préférentiel, il résulte de ce qui précède qu'il sera toujours temps de mettre fin au traité français dont on demande la ratification aujourd'hui. Pour moi, cette objection ne tient pas debout.

LE TARIF AMERICAIN

Maintenant, ce traité avec la France a été fait de bonne foi à une époque où le tarif Payne, aux Etats-Unis, n'existait pas encore, cette loi ayant été passée depuis. M. Nantel ne crois pas que ce traité aura pour effet de nous exposer, de la part de nos voisins américains, à la clause maximum de leur tarif, pas plus que le traité de 1893 ne nous a apporté des représailles. En sorte que cet obstacle éventuel ne doit pas nous empêcher de voter pour la ratification immédiate du traité.

Quant à nos relations futures avec les Etats-Unis, le gouvernement qui a tous les moyens de se renseigner a dû prendre ses précautions, et si la ratification de ce traité avait pour effet de soulever des représailles de la part de nos voisins les Etats-Unis, le gouvernement en portera la responsabilité. M. Nantel termine en disant qu'il est en faveur de la ratification immédiate de la convention complémentaire.

AUTRES DISCOURS

MM. Turcotte, de Québec et le Dr Paquet de L'Islet, en quelques mots se prononcent aussi en faveur du traité. Cette mesure ne peut qu'aider au développement du commerce du Canada.

M. Glen Campbell, de Dauphin, croit que le traité franco-canadien aurait pu être plus avantageux pour l'expropriation du bétail. Le gouvernement s'est montré négligent sur ce point. Il aurait pu insister sur cette partie du tarif, à cause des avantages incontestables que le Canada accorde à la France dans le traité.

Pour cette raison il est opposé au traité.

Le Dr Sproule partage aussi la

(Suite à la 9e page)

QUAND L'ESTOMAC CESSE DE FONCTIONNER

d'une manière convenable, c'est parce qu'il y a gonflement ; faites usage des tablettes de Stuart contre la Dyspepsie pour le mettre de nouveau en train.

UNE BOITE D'ESSAI GRATIS

LES MEDECINS appellent cela la flatuosité, mais les gens hors de la profession, la désignent sous le nom de "vent sur l'estomac", et c'est l'état de choses le plus misérable. C'est une condition sérieuse de ce puissant organe de fonctionnement. Toujours ennuyeux et douloureux à l'extrême, souvent le malaise conduit à des résultats fatals et pénibles. L'estomac embarrassé et pressuré par les vents, ne peut s'occuper d'une manière efficace de ses aliments et de là l'indigestion, laquelle a des suites trop effroyables pour les énumérer. Le système entier est considéré devenir un facteur passif ou actif dans cette maladie, alors la vie devient bientôt un don discutable.

TOUT CELA EST EXPLIQUE dans les livres de médecins, la manière que la nourriture non digérée cause des gaz par la fermentation et fermentation d'un plat de choses par lequel quelques fluides essentiels sont détruits—consumés—gâtés par l'action chimique provenant d'une nutrition défectueuse et de la distribution à travers l'organisme d'alimentation des éléments nuisibles chimiquement et, comme conséquence, l'estomac et le système entier se meurent d'inanition. Il y a nourriture suffisante, comme vous le voyez, mais elle est gâtée dans sa préparation, et pire que si elle était sans valeur.

Un ESTOMAC DERANGE est l'abrégé du mal ; il n'en émanera que des choses toujours pernicieuses, mais le gaz qu'il produit est probablement le pire effet principal et le seul moyen de s'en débarrasser, c'est d'en enlever la cause. LES TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE vont à la racine du mal. Elles attaquent les gaz produits par les aliments et les rendent inoffensifs. La flatuosité ou les gonflements des gaz sur l'estomac ne peut tout simplement exister quand les petites tablettes puissantes et d'un travail merveilleux sont en évidence.

ELLES ONT ETE FABRIQUEES dans le but unique d'attaquer les gaz faits par les aliments et convertissent ces derniers en nutrition appropriée. Voilà leur travail et leur emploi. On pourrait écrire un volume entier à leur sujet sans pouvoir tout raconter ce qu'on devrait divulguer aux profits de ceux qui souffrent de cette maladie douloureuse, la dyspepsie. Il mentionerait des années d'expériences, patientes et coûteuses dans l'effort pour arriver à ce résultat, d'échecs sans nombre couronnés de succès. Il ferait mention des différents correctifs propres à l'estomac qui entrent dans cette tablette et les font tels qu'on les représente.

LES TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE ne conviennent pas seulement aux malades, mais tout aussi bien pour les personnes en santé ; car pour la personne qui aime les aliments appétissants et veut manger suivant son appétit sans encourir le risque d'effets nuisibles, ces tablettes agissent comme un charme et font des repas et de la digestion une joie et un plaisir. Elles conservent à l'estomac son activité, son énergie, le rendent capable et disposé à faire tout travail supplémentaire sans un surcroit d'effort ou de besogne. N'oubliez pas ceci. Souvent on néglige les personnes en santé, mais les TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE s'en occupent.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT sera envoyé à toute personne qui déclare savoir ce qu'elles sont, quelle est leur apparence et leur goût, avant de commencer à s'en servir, comme traitement. Ensuite allez en chercher à la pharmacie ; partout ici, ou dans votre localité, elles sont à 50 cents la boîte et en les ayant chez vous vous économiserez du temps et des frais de port. Votre médecin vous les prescrira ; on dit que 40,000 médecins les emploient, mais quand vous savez ce que vous éprouvez, pourquoi faire la dépense d'une prescription? Pour un paquet d'essai gratuit adressez-vous à F. A. Stuart Co., 150, Stuart Building, Marshall, Michigan.

P. S. — Il est préférable de demander aujourd'hui des échantillons de tablettes. Vous en aurez presque une boîte. 236-1

QUELQUES DOSES FONT DISPARAITRE LE MAL DE REINS

LE MAL DE DOS, LA MALADIE DE VESSIE ET AUTRES MALAISES CAUSES PAR DES REINS EN MAUVAIS ORDRE DISPARAISSENT.

Ceux qui souffrent habituellement de mal de dos, de dérangements de la vessie ou des reins, se sentent soulagés après quelques doses de Diurétique de Pape.

Toutes les misères que vous causent les maux de dos, de côtés, de reins, les rhumatismes, les points, les paupières enflammées ou enflées, le mal de tête nerveux, les palpitations du cœur, les étourdissements, l'insomnie, l'épuisement la sensation d'abattement et les autres symptômes d'inactivité ou de torpeur des reins disparaîtront tout simplement.

L'incontinence incontrôlable de l'urine (surtout la nuit), l'urine cuisante et décolorée et autres maux de la vessie prennent fin.

Il est inutile de se sentir misérable et fatigué, parce que cette préparation extraordinaire va immédiatement aux reins en mauvais état et au système urinaire, distribuant son influence nettoyante, cicatrisante et tonifiante, directement sur les organes et glandes affectés, et complète la guérison avant de vous en rendre compte. Du moment que vous soupçonnez avoir une maladie de reins ou des voies urinaires, commencez à prendre ce remède inoffensif, convaincu qu'aucun autre remède, quel qu'en soit le prix fabriqué ailleurs, ne saurait opérer une guérison aussi parfaite et aussi prompte qu'un traitement de cinquante cents de Diurétique de Pape, en vente chez n'importe quel pharmacien.

Votre médecin, votre pharmacien, votre banquier, ou toute agence mercantile vous diront que Pape sont de grands marchands de remèdes responsables, parfaitement dignes de confiance.

On ne peut obtenir que des résultats curatifs du Diurétique Pape, et un traitement de quelques jours vous remettra parfaitement sur pieds.

N'acceptez que le Diurétique de Pape—traitement de cinquante cents—chez n'importe quel pharmacien—dans toutes les parties du monde.

LE MONUMENT MERCIER

Réponse à "l'Artiste Canadien"

Monsieur le rédacteur de la PATRIE.

"Le Canada" publiait hier matin une lettre à propos du monument Mercier, d'un soi-disant "Artiste Canadien" à lequel vous me permettrez de répondre.

Ce monsieur nous blâme de mettre là dedans une question de nationalité.

Je lui dirai que le blâme est tout pour lui, et qu'il n'appartient pas à des étrangers mais bien à des Canadiens de maudire nos gloires canadiennes, surtout lorsque nous avons des hommes comme Hébert et Laflèche.

Je lui répondrai qu'il n'y a jamais eu de concours et que jamais il n'a été demandé de soumissions dans les journaux, et aussi que les concurrents ont été avisés individuellement. Ensuite que le choix parmi les maquettes n'a pas été fait par un jury, de rigueur dans tous les concours, mais que l'on s'est basé sur le rapport d'un seul homme, Monsieur Marchand, dont la compétence ne suffit pas pour faire un expert en matière artistique dans une affaire aussi importante.

Cet "Artiste Canadien" nous reproche ensuite de manquer d'hospitalité pour les étrangers, quand les nôtres, dit-il, sont toujours les bienvenus à Paris, à l'école de médecine, ou à l'école des beaux Arts. Je lui répondrai qu'il a raison et je sais gré aux Français de leur bienveillant accueil, mais quelque grand et charitable que soit cet accueil, jamais ils ne l'ont poussé jusqu'à permettre aux étrangers d'entrer dans leurs concours quels qu'ils soient. S'il le gouvernement français a fait honneur à un peintre Canadien, Monsieur Cullen, en lui achetant ses toiles pour le Palais de l'Elysée, je crois qu'en retour nous lui avons bien rendu le change. Allez chez les Drummond, les Vanhorne, les Allan, à l'"Art Association" et vous y verrez bon nombre de tableaux, et de sculpture d'artistes français.

Que les étrangers nous sollicitent pour acheter leurs statuettes, nous ne leur ferons aucun reproche ; mais quand il s'agit de les préférer à nos artistes Canadiens qui peuvent lutter sur le même terrain quant à la valeur et au talent et ceci dans un concours où les formalités les plus essentielles sont oubliées, nous avons le droit et le devoir de nous montrer assez "Provinciaux" pour en faire une question de nationalité ; n'en déplaise à "L'Artiste Canadien". Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements pour votre large hospitalité.

Votre dévoué,

F. EMILE AUDET, E.E.L.

UN BANQUET D'ETUDIANTS

Des luttes qui ne laissent pas subsister de rancunes.

"On se connaît et on s'apprécie en se combattant", disait tout récemment un de nos hommes politiques. S'il eut été donné au public d'assister au banquet d'un groupe d'étudiants, au Café de la Paix, hier soir, cette vérité se serait faite encore plus évidente. En effet, hier soir, un groupe d'étudiants de la faculté de Droit de l'Université Laval se réunissaient au Café de la Paix pour offrir un dîner intime à l'un de leurs confrères, M. N. T. Marion. A ces agapes avaient été invités les adversaires d'élection, les candidats élus et défaits. En un mot, la lutte électorale est finie. On oublie tout.

Ces agapes fraternelles étaient présidées par M. Alexandre St-Pierre. Un grand nombre de nos futurs disciples de Thémis avaient pris place autour des tables artistiquement décorées.

Les joyeux convives firent honneur à un délicat menu pendant que leurs oreilles étaient bercées par les accords harmonieux d'un puissant orchestre.

Ce dîner était donné à M. Marion en souvenir de la dernière lutte électorale qui s'est livrée à Laval.

Un grand nombre de santés furent proposées et nos jeunes orateurs surent prouver qu'ils seraient dignes d'entrer bientôt dans la vie publique.

Plusieurs adressèrent la parole, entre autres MM. St-Pierre, Marion, L. J. Jodoin, F. E. Audet, G. Monette, A. Boisseau, C. C. Sylvestre, J. Bélanger, A. Grothé, J. H. Lemay, C. Archambault, J. Leblanc.

M. Albert Dumas répondit à la santé des invités.

Les autres santés furent les suivantes : Le Roi, l'Amphytrion, la Défaite, les Cabaleurs, le Vainqueur, nos Invités, l'Entente Cordiale, la Constitution, le Club des 33, les Dames, la Presse.

Les gais convives se séparèrent très joyeux, après avoir passé une soirée des plus agréables au cours de laquelle les animosités d'un jour furent ensevelies dans le domaine de l'oubli.

NE VOUS SERVEZ POINT DE COUTEAU

C'est là une manière barbare de soigner les cors,—dangereuse aussi, —tout cor peut tre enlevé sans douleur par l'Extracteur des cors de Putnam, en vingt-quatre heures. Faites-en l'essai. 236-1

Tout le Monde Aime nos Robes

Nos robes plaisent aux dames. Aux dames dont les opinions comptent pour quelque chose. Nous croyons pouvoir vous plaire en fait de Messaline, serge de laine ou drap, peu importe que vos goûts soient portés vers la simplicité, la sobriété ou vers l'ornementation plus riche. Nous croyons pouvoir vous plaire en fait de prix. Il est certain que nous avons de fort jolies robes à $10.00, à $13.95, à $16.50, à $20.00 et à $25.00, et à partir de ces prix vous pouvez monter encore à volonté jusqu'au prix que vous voudrez.

VOTRE CORSET VOUS DONNE-T-IL SATISFACTION PARFAITE?

Il le devrait assurément. Cela dépend de vous. Il y a un corset qui vous donnera satisfaction. Il se trouve ici à notre rayon. Il n'y a pas de taille que nous ne puissions pourvoir d'un corset approprié. Notre variété est parfaite sous tous rapports. Toutes les dernières améliorations dans l'art du corsetier se trouvent à notre rayon—Corsets de tous les prix depuis 65c à $12.50.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 1er Décembre 1909. Le Magasin ferme à 5.30 p.m.

IL SE PRECIPITE A LA RIVIERE

SAULT STE-MARIE, (Ont.), 1—G. Swartz, un avocat, éminent de cette ville, s'est précipité, hier après-midi, du quai de la traverse américaine dans les eaux glacées de la rivière Sainte-Marie. Il fut repêché par les officiers du bureau de l'émigration et renvoyé du côté américain.

CANDIDATS A LA MAIRIE DE QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 1er—Certains journaux ont annoncé que Sir Wilfrid Laurier était intervenu auprès de l'hon. L. A. Taschereau afin de faire taire ses aspirations à la mairie de Québec.

Cette nouvelle est doublement fausse. D'abord, nous sommes en mesure de dire d'une façon catégorique que Sir Wilfrid Laurier n'est aucunement intervenu auprès de l'hon. M. Taschereau.

Ensuite il n'a aucune raison de le faire puisque l'hon. M. Taschereau ne se présentera pas à la mairie, la chose est sûre.

La candidature du sénateur Coiquette est jusqu'ici la seule sérieuse. On parle encore de celles de M. Cyrille F. Delâge, député de Québec, et de M. G. A. Vaudry, gérant de la compagnie Paquet, mais ceux-ci n'ont encore rien décidé.

PATRONAGE D'YOUVILLE

Les religieuses du Patronage d'Youville offrent l'expression de leur reconnaissance à Monsieur T. Beauchamp, président de la Société St-Jean-Baptiste et au digne secrétaire, M. Arthur Gagnon, pour avoir si généreusement mis à leur disposition la scène du théâtre au Monument National, aux quotidiens qui ont bien voulu dire un mot de sympathie envers la vaillante ouvrière, aux Dames bienfaitrices de l'œuvre qu'elles poursuivent, à tous les amis de leur maison. En un mot au public bienveillant qui s'est montré si généreux à l'occasion de la tombola qui vient de se terminer par un brillant succès au profit de l'œuvre. A tous et à toutes leur plus cordial merci.

Voici les numéros gagnants qui ne portent pas de nom :

Billets de la porte (billets bleus) No 18.

Billet de la tombola (billets jaunes) No 75 1 chaîne dorée.

No 92, 1 buche de fantaisie.
No 241 1 album de fleurs naturelles séchées.
No 280, 1 paire de vases pour fleurs.
No 400, 1 écrin en cuivre doré.
No 488, 1 bouteille de parfum.
No 869, 1 jardinière en argent.

Prière d'apporter les billets en venant réclamer ces effets.

QUEBEC, 1er—Sir Lomer Gouin recevra, cet après-midi, une délégation de la ville de Winnipeg qui demande à notre province de lui donner un octroi pour l'exposition internationale qui sera tenue à Winnipeg en 1912.

Cirage à Poele **BLACK KNIGHT**

Le cirage à poêles "Black Knight" donne un brillant qui dure.

Rien qu'un petit barbouillage sur une grande surface.

Rien qu'un léger frottage avec un linge ou une grosse amène un brillant tel que vous pouvez vous y mirer — et il reste ainsi pendant plusieurs jours — frais, clair, d'un noir luisant.

Essayez ce moyen rapide, propre et facile de polir vos poêles, grilles et objets en fer.

Une grande boîte 10c. Chez les marchands ou envoyée franco sur réception du prix.

THE F. F. DALLEY CO. LIMITE — HAMILTON, ONT.

Fabricants du fameux cirage à chaussures "2 dans 1".

27

Hommes, Voici une Nouvelle Vie

LE GRAND PRODUIT DE LA NATURE

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin, avec son Suspensoir Electrique Gratuit pour Hommes Faibles

Ce grand restaurateur de vie envoie un puissant courant direct dans les organes faibles, et est un remède infaillible contre toutes les faiblesses chez l'homme. Il développe tous les organes faibles et enraye tous les écoulements anormaux. Aucun cas de perte de vigueur ou débilité ne peut résister au puissant suspensoir électrique. J'ai guéri des milliers d'hommes impotents, et je puis vous guérir, si vous m'écrivez. Vous êtes épuisé à la suite d'une vie rapide et mouvementée ; vos erreurs de jeunesse et la dissipation pendant la période de puberté ont vidé votre organisme de la force vitale. Avant que vous n'ayez quarante ans, la vie n'aura plus de charme pour vous à moins que vous n'enrayez ces pertes immédiatement. C'est une excellente méthode, et tous ceux qui s'en sont servi en font des louanges.

SOYEZ CONVAINCU PAR L'OFFRE QUE JE VOUS FAIS

PAYEZ APRES GUERISON

Tout homme ou femme qui vient à mon bureau a une démonstration pratique de ma méthode de guérison, et quand il s'en retourne il est convaincu de la véracité de mes avancés. Après avoir lu les lettres authentiques venant de personnes guéries,— lettres qu'on m'a autorisé à montrer — le doute n'est plus possible et ils savent positivement que ma Ceinture donne de la force aux hommes faibles, une nouvelle vie et de l'ambition aux hommes qui, autrefois, étaient faibles.

Ils lisent les lettres de reconnaissance que je reçois d'hommes et de femmes qui, après avoir employé ma Ceinture, ont été guéris de rhumatisme, mal de dos, lumbago, sciatique, maladies du foie, de l'estomac, des intestins, des reins et de la vessie.

Mes Guérisons sont la Preuve de mes Arguments

Cher Monsieur : — Je suis bien satisfait de ma Ceinture. — ARTHUR LEFEBVRE, 318 Chestnut St., Manchester, N.H.

Cher Monsieur : — Quelques lignes pour vous dire que je suis content de la Ceinture Electrique que j'ai eue de vous. Elle m'a fait beaucoup de bien. Votre tout dévoué, JOSEPH GENDRON, North Stukeley, Qué.

Cher Monsieur : — Votre Ceinture m'a fait beaucoup de bien ; elle m'a guéri des troubles de la vessie, mal de reins et du dos. Votre tout dévoué, ARTHUR BLANCHETTE, 29 Clark Ave., Manchester, N.H.

Cher Monsieur : — Quoique j'aie retardé à vous écrire, cela n'empêche pas que je suis maintenant satisfait de votre Ceinture ; je suis parfaitement guéri de la maladie dont je souffrais, c'était la Danse de St Guy, je ne m'en sens plus du tout. Je la louange à tout le monde autour de moi parce qu'elle m'a guéri et vous dois ma santé. Votre tout dévoué, GREGOIRE THERRIEN, Grondeurs, N.H.

Je crois que la meilleure recommandation que je puisse offrir en faveur d'un remède, est la parole de ceux qui en ont fait usage et qui disent : "Il m'a guéri", et en considération de cette preuve que je vous offre ici, je puis dire que d'après mon expérience, pas plus d'un sur vingt permettra que l'on se serve de leur nom de cette façon.

Si vous n'avez pas confiance en l'électricité, laissez-moi vous traiter à mes risques. Je vous donnerai ma Ceinture à l'essai, sans que vous risquiez un seul centin. Donnez-moi une sécurité raisonnable, je prendrai votre cas, et vous pourrez me

Payer Après Guérison

Si vous avez des douleurs, si vous vous sentez fatigué et apathique, si vous êtes nerveux et faibles, si vous vieillissez trop vite, si vous avez perdu la vigueur et le courage de la jeunesse, si vous avez le rhumatisme, l'estomac faible ou tout symptôme d'épuisement, vous gaspillez votre temps. Procurez-vous la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin, avec accessoire électrique gratuit.

Quelques-unes des maladies que je puis guérir sont : la débilité de tout organe du corps, la décadence de la vigueur juvénile et tous ses symptômes ; la faiblesse des reins, de l'estomac, du foie, les douleurs rhumatismales, la mauvaise circulation, la constipation et la mauvaise santé.

Maintenant, donnons-nous la main. Si vous voulez être plus fort, plus jeune que vous l'êtes, venez me voir. Venez et je vous donnerai tout ce que vous pouvez désirer. Si vous ne pouvez venir, faites-moi parvenir ce coupon et je vous enverrai un livre gratuit, cacheté, qui vous dira comment je fais ces choses et le nom des hommes que j'ai guéris avec ma Ceinture.

Heures de bureau : 9 a.m. à 6 p.m., mercredi et samedi jusqu'à 8.30 p.m.

M. H. McLAUGHLIN, 214 Saint-Jacques, Montréal, Can.

Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.

NOM .....

ADRESSE .....

Elections du Club des Citoyens de Rosemount

Elles ont eu lieu à l'assemblée de dimanche dernier. —Nombreuse et enthousiaste assistance. — Les améliorations du quartier.

Le Club des Citoyens de Rosemount a fait, dimanche dernier, l'élection de ses officiers pour le nouveau terme qui vient de s'ouvrir. — L'assistance était très nombreuse et un grand enthousiasme n'a cessé de régner durant toute l'assemblée.

Le résultat des élections a été le suivant:

M. U. H. DANDURAND, président-honoraire du Club des Citoyens de Rosemount.

M. RAOUL DESJARDINS, trésorier du Club des Citoyens de Rosemount.

Président honoraire, M. U. H. Dandurand.

Président actif, M. Aldéric Lavergne. Vice-président, M. Alfred St Maurice.

Secrétaire-archiviste, M. Arthur Lamarche.

M. OVILA BELANGER, auditeur du Club des Citoyens de Rosemount.

M. ALDERIC LAVERGNE, président actif du Club des Citoyens de Rosemount.

Le Club des Citoyens de Rosemount est de date toute récente, et cependant, depuis le mois de mai, alors qu'il a été fondé, il a fortement travaillé à l'amélioration du

M. PHILOTIME BEAUDETTE, auditeur du Club des Citoyens de Rosemount.

quartier. Pour ne mentionner que quelques-unes des améliorations qu'il a contribué à obtenir pour cette partie de la ville, nous rappellerons la construction du tunnel de la rue Iberville, lequel sera livré à la circulation, le 25 décembre, la prolongation du service des tramways; la construction d'un poste de police et caserne de pompiers, au coût de $60,000; continuation du système d'aqueduc et de canaux d'égoût, et autres améliorations propres à augmenter la valeur de la propriété et le bien-être des citoyens.

Le Club a aussi pour but de développer le civisme chez ses membres et pour arriver plus sûrement à cette fin, il se propose de donner une série de conférences sur les questions municipales. Les hommes les plus au courant de ces questions ont promis leur concours.

M. ALFRED ST-MAURICE, vice-président du Club des Citoyens de Rosemount.

Secrétaire-financier, M. Raoul Desjardins.

Auditeurs: MM. Ovila Bélanger et Philotime Beaudette.

Régisseur, M. Arcade Meloche.

Commissaire ordonnateur, M. Arthur Belisle.

M. ARCADE MELOCHE, régisseur, du Club des Citoyens de Rosemount.

M. ARTHUR LAMARCHE, secrétaire du Club des Citoyens de Rosemount.

M. ARTHUR BELISLE, commissaire ordonnateur du Club des Citoyens de Rosemount.

COURRIER DE L'ASSOMPTION

(Spécial à la PATRIE)

L'ASSOMPTION, 1er—M. le juge F. O. Dugas, de la Cour Supérieure du district de Joliette, est venu siéger la semaine dernière ici, présidant le terme de la cour de Circuit. Plusieurs causes assez importantes ont été entendues et jugées par le magistrat durant les deux jours de ce terme. Mtre Anthime Piché, C.R., avocat dans trois causes entendues, a remporté un plein succès sur toute la ligne.

—Le 23 novembre a été célébré avec pompe la fête de Ste-Elizabeth à l'hospice des RR. SS. de la Providence. Il y eut messe, salut et bénédiction du T. S. Sacrement et sermon de circonstance par M. Elisée Hébert, préfet des études au collège de l'Assomption. Le lendemain, eut lieu le banquet de charité offert aux vieillards et aux malades de l'institution.

—Depuis un certain nombre de jours, l'attention de notre population est portée sur les frasques d'un personnage certainement mal intentionné. Cet individu profite des heures de ténèbres du matin et du soir, alors que les femmes et des jeunes filles vont ou à la basse messe ou à la prière du soir. Alors sachant qu'elles sont seules, il les poursuit, avant soin de se cacher la figure pour ne pas être reconnu. Puis il leur adresse la parole en des propos plus ou moins avouables et leur fait des gestes qui n'ont rien de chevaleresque. Inutile de dire que les menées de ce dégoûtant personnage sont parvenues à la connaissance des autorités de la ville, qui, nous l'espérons fermement, sauront faire leur devoir et nous en débarrasseront.

—Madame Lou Lou, clairvoyante et cartomancienne, est descendue à l'hôtel Windsor.

—Mardi ont eu lieu les funérailles de Mlle Evélina Miron, décédée à l'hospice des RR. SS. de la Providence. Beaucoup de parents et d'amis lui ont rendu un dernier témoignage d'affection.

MARI ACCUSE PAR SA FEMME

Hector Prévost a comparu hier devant le juge Lanctôt, dans l'enquête préliminaire sur l'accusation de voies de fait portée contre lui par sa femme.

Après avoir entendu la preuve, le magistrat a décidé que les faits prouvés n'étaient pas assez graves pour justifier l'envoi de M. Prévost aux assises et il a décidé que le procès aurait lieu devant un magistrat de police, vendredi prochain.

Les faits de la cause sont ceux-ci: le 2 novembre, Hector Prévost, qui, en sa qualité de voyageur de commerce, avait été absent depuis plusieurs semaines de sa maison, y arriva, avec des amis et des voitures et voulut en transporter les meubles. Sa femme s'y opposa et elle prétend que les amis de son mari l'ont maltraitée pour l'empêcher de sortir de la maison. A cette date, la maison n'appartenait plus à M. Prévost depuis deux jours, car il l'avait vendue, et il voulait en enlever ses meubles.

L'INSULTEUR EST DENONCE

Les étudiants en art dentaire de l'Université Laval, à Montréal, ont tenu hier une assemblée spéciale à laquelle assistaient MM. les docteurs Dubeau et Nolin, et presque tous les professeurs.

Il y a quelques jours, M. Nolin recevait une lettre offensante, signée du nom des étudiants en art dentaire. Les étudiants ont protesté, hier, contre celui qui s'est servi de leur nom et ont assuré M. Nolin de leur estime et de leur respect. M. Trudeau, président de la faculté a déclaré que l'on ferait les recherches nécessaires pour connaître l'auteur de cette lettre et M. Dubeau a ajouté que l'auteur serait puni de façon exemplaire.

LA LICENCE BROPHY

La "Dominion Alliance" s'oppose à son renouvellement.

Les commissaires des licences ont entendu hier les arguments de M. Patterson, l'avocat de la "Dominion Alliance", contre le renouvellement de la licence d'Edouard Brophy, dont le restaurant est situé au coin de la rue Aylmer et de la rue Mayor.

La "Dominion Alliance" a tenté de prouver que ce restaurant n'était pas tenu conformément à la loi, mais elle n'y a guère réussi. Elle a fait entendre des immigrants récemment arrivés d'Angleterre pour prouver qu'on n'y donnait pas de repas. Tout ce qu'elle a pu prouver, c'est que ces hommes avaient dû attendre quelques minutes avant de pouvoir se faire servir.

L'avocat de M. Brophy a prouvé, par contre, que ce restaurant était très bien tenu. Le chef de la police du revenu provincial est venu jurer que dans quinze ans il n'y avait pas une seule plainte de faite contre M. Brophy et plusieurs témoins sont aussi venus jurer qu'ils avaient pris des repas à cet établissement.

La cause a été prise en délibéré par les commissaires. Le recorder Weir, un des commissaires, a déclaré que la preuve n'était pas bien concluante et a exhorté l'avocat de la "Dominion Alliance" à faire mieux, une prochaine fois. Mtre J. L. Perron, représentant l'association des hôteliers, et il a pris occasion de la faiblesse des témoignages entendus pour faire ressortir la futilité et le mal fondé de l'opposition qu'on fait au renouvellement de certaines licences.

LE MANEGE DE LEVIS

LEVIS, 1er— A la demande du Département de la Milice, à Ottawa, M. Lorenzo Auger, architecte, de Lévis, ayant bureau à Québec, vient de terminer les plans du manège militaire qui doit être construit ici, par le gouvernement fédéral, sur le vaste terrain en arrière de la Halle Notre-Dame, terrain donné par la ville de Lévis à cet effet.

D'après ces plans, qui seront acceptés, nous n'en avons aucun doute, la bâtisse du manège militaire sera en pierres et en briques et aura 300 pieds de longueur sur 110 de largeur.

Au deuxième étage, à l'intérieur de la vaste salle du manège, il y aura une galerie de huit pieds de largeur, galerie dont les extrémités auront vingt pieds de largeur, avec une jolie estrade pour les spectateurs.

Un édifice additionnel à deux étages de 140 x 40 pieds, sera flanqué sur la façade de la bâtisse principale.

Cette annexe comprendra l'arsenal, au premier étage de cette annexe se trouveront un vaste vestiaire, un "bowling alley", une galerie de tir, le salon des officiers et le bureau de l'adjudant.

Au deuxième étage, il y aura la salle des sous-officiers et celle pour les conférences.

On y verra aussi une salle de gymnase de 110 pieds de longueur par 40 pieds de largeur.

Puis, il y aura un vestiaire attenant aux chambres des douches, lesquelles seront au nombre de quinze, aussi une salle pour se déshabiller.

Au troisième étage qui se trouve la tour centrale, se trouvera un logis pour le gardien.

La tour, au centre de l'avant-corps sera à 3 étages.

Ces plans ont été préparés d'après les exigences des officiers.

TROUVE INCONSCIENT

Un inconnu a été ramassé inconscient, hier soir, dans la cour des usines du Grand-Tronc, à la Pointe St-Charles. Il paraît âgé d'environ 40 ans, et on croit qu'il est Italien. Il paraît avoir été frappé à la tête par une locomotive ou s'être blessé en tombant. A l'hôpital Général, on a constaté qu'il ne souffrait pas de fracture du crâne mais d'un ébranlement du cerveau. Il n'y a sur lui aucun indice pouvant aider à son identification.

L'EXPOSITION DE TORONTO

TORONTO, 1er —Le conseil municipal a décidé de se prononcer par voie de référendum, sur le projet de construire des bâtisses pour l'exposition, au prix de $300,000.

Faites Attention à Votre Nourriture

Si vous Souffrez d'Indigestion

Cessez de prendre des remèdes et nourrissez-vous pendant 10 jours au

Grape-Nuts

avec de la crème et du bon lait. Elle fera des merveilles.

Cette nourriture est faite de blé et d'orge et elle est cuite durant plusieurs heures. Elle est facilement digérée et contient la matière dont l'estomac faible a besoin pour se renforcer de façon à ce qu'il puisse manger d'autre nourriture plus tard.

Soyez sûr de bien mastiquer Grape-Nuts avant de l'avaler.

"Il y a une Raison"

Postum Cereal Co., Ltd., Battle Creek, Mich.

LA PURETE ET L'AROME NATURELS DU THE "SALADA"

sont conservés au moyen de paquets de plomb cachetés. Noir, mélangé ou vert naturel.

Achetez vos Matériaux Décoratifs chez WARING'S

Waring & Gillow Ltd

Brocarts, à partir de	$1.25
Tapisseries à partir de	75c
Damas de laine et ombrés	65c
Peluche de toile	$2.25
Velours de Luxe	$2.00
Cretonne	20c
Chintz	25c
Taffetas	55c
Toile unie et à dessins	82c
Mousseline Madras	20c
Tissu à fenêtres	27c
Monk's Cloth	90c
Papiers - tentures	25c
Etc.	

EDIFICE BIRKS, - Square Phillips.

234-4

Le seul Scoth assez bon pour vous est le "WHISKY AU GOUT MŒLLEUX"

Robertson's "PRIVATE STOCK" SCOTCH

John Robertson & Son, Ltd. - Dundee, Scot

Succursale à Montréal, 310 rue Notre-Dame O.

Bouilloires à Aliments pour Bestiaux

Cette bouilloire vous épargnera du temps et des dépenses parce qu'elle est fabriquée d'après un plan scientifique. La plaque est ajustable et en opération elle est placée contre le chaudron d'une manière à concentrer toute la chaleur autour de ce dernier avant qu'elle s'échappe par la cheminée.

Cela épargne du combustible et fait bouillir les aliments beaucoup plus vite que d'après l'ancien système, qui permettait à la moitié de la chaleur de s'échapper.

Le corps est d'un seul morceau d'acier de plaques à bouilloire de 12 jauges. Pas de fonte boulonnée pour durer peu longtemps, brûler, se desserrer et se perdre.

Pas de réparations. Toutes les sortes en assortiment.

Demandez à votre marchand le plus voisin ou écrivez-nous directement pour une circulaire gratuite.

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.

Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Galgary, Vancouver

218-1-me-s-9ins.

Ekers' Bohemian Lager

Vendue par tout bon marchand de la ville ou de la campagne.

Tél. Est 140.

NATIONAL BREWERIES LIMITED.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE BETAIL VIVANT, CHICAGO, Ill.

Billets en vente à toutes les stations du Canada, Sharbot Lake, Renfrew et l'est au plus bas prix d'un passage de première classe plus une demie.

DE MONTREAL, $27.00

Bons pour partir les 27, 28 et 29 novembre, les 1er et 5 décembre.

Bons pour revenir jusqu'au 12 décembre 1909.

Wagon-lit pour Ottawa

Reprise du service de Wagon-lit pour Ottawa

Départ de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.

Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 heures a.m. Prix d'un lit $1.50.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 230-1

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A NEW YORK

JEUDI, LE 2 DECEMBRE 1909

De Montreal ALLER ET RETOUR $11.30

VIA C. V. Ry.

Date de depart—2 dec. Limite du retour—13 dec. Les trains partent de Montreal a 8.30 a.m. et 8.10 p.m.

Exposition des Bestiaux

CHICAGO, ILL.

Billet de retour de Montreal $27.00

Depart—27 au 30 nov. incl., et 1er et 5 dec. Retour—Jusqu'au 12 dec.

MONTREAL—OTTAWA

Dep. de Montreal, *8.30 a.m. †3.55 p.m. *8.00 p.m. Arr. Ottawa *11.45 a.m. †7.10 p.m. *11.15 p.m. *Tous les jours (†), Jours de semaine seulement (†). Chars Salon, Bibliotheque et Buffet sur les trains de 8.30 a.m. et 3.55 p.m. Char Salon sur le train de 8.00 p.m.

Avis—Le train laissant Montreal a 8.00 p.m., apres les heures d'affaires, arrive a Ottawa a 11.15 p.m., permettant d'avoir une nuit de repos dans la Capitale.

BUREAUX DE BILLETS EN VILLE

130 rue St-Jacques. Tel. Main 6905, 6906, 6907 ou a la Gare Bonaventure.

229-ino

LA DERNIERE DE LA SAISON

EXCURSION A NEW-YORK

SEULEMENT $11.30 ALLER ET RETOUR

VIA CENTRAL VERMONT RAILWAY.

Billets pour partir le jeudi, 2 décembre. Limite de retour, lundi, 13 décembre. Wagons-lits directs pour l'aller et le retour. Billets et accommodations de wagons-lits peuvent être obtenus à la gare Bonaventure et au bureau de la compagnie, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 574. 235-2

NAVIGATION

A	LIVERPOOL	DE
13 nov.	Lake Champlain	27 oct.
20 nov.	Lake Erie	3 nov.
	SAISON D'HIVER	
3 déc.	Empress of Britain	19 nov.
11 déc.	Lake Manitoba	24 nov.
31 Déc.	Corsican (chartered)	17 Déc.

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade.

209-1-me-v-1no

AGENCES REFORD

LIGNES DONALDSON A GLASGOW.

DEPART DE ST-JEAN, N. B.

SS. SALACIA	2 Déc.
T.SS. CASSANDRA (Comp. f.)	11 Déc.

Prix du passage: Cabine d'une seule classe, $42.50 et en montant; 3e classe, à destination de l'Est, $26.50, payés d'avance, à destination de l'Ouest, $27.50.

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

DEPART DE PORTLAND, ME.

SS. FREMONA	4 Déc.
SS. DEVONA (comp. f. et a.f.)	11 Déc.
SS. IONA (comp. fr. et a.f.)	18 Déc.

THE ROBERT REFORD CO., LTD.

Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B., Portland, Me.

234—1-m-v—1no.

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a. m.

De New-York au Havre-Paris, France.

LA TOURAINE	2 Décembre
LA BRETAGNE	9 Décembre
LA LORRAINE	16 Décembre
LA PROVENCE	23 Décembre
LA TOURAINE	30 Décembre
LA BRETAGNE	6 Janvier

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 233-6

ALLEZ AUX BERMUDES

Par la ligne de Paquebots à double hélice.

Les plus gros et les plus rapides

S. S. OCEANA, 8000 TONNES

S.S. BERMUDIAN, 5530 TONNES

Système de télégraphie sans fil sur les deux paquebots; aussi cartingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du froid du pays des fleurs. Départ tous les mercredis et samedis, de New-York, en cette saison.

ANTILLES

Le nouveau S.S. "Guiana", 3,700 tonnes, le S. S. "Parima", 3,000 tonnes, le S.S. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux mercredis pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser aux agents de billets de la Quebec Steamship Company; W. H. Henry, 286 St-Jacques; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques; J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires ou Thomas Cook & Son, 531 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. 231-1no

JAMAICA

et la MER DES CARAIBES

Croisières et Voyages aux Tropiques

LIGNE HAMBURG-AMERICAN

ATLAS SERVICE

45 Broadway, N. Y., James Thom 118 rue Notre-Dame—H. H. Henry, 286 rue St-Jacques. Demandez les brochures illustrées.

284-1-m-v—1no

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

EXPRESS

7.40 a.m. *Dimanche excepte.* Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, et stations intermédiaires faisant connections pour Montmagny, Riv.-du Loup et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI *Tous les jours* Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski et Ste-Flavie.

MIDI *Samedi excepte.* Pour les endroits mentionnés plus haut ainsi que pour Little Métis, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney.

EXPRESS DE NICOLET

4.00 p.m. *Dimanche excepte.* St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

N.-B.—Le wagon-salon restaurant attaché au train du Midi de Montréal, à Ste-Flavie, le samedi, et de Ste-Flavie à Montréal, le lundi, a été retranché.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques. Tel. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la Ville.

—1no

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.

NE REPEND PAS DE MAUVAISE ODEUR

Chez tous les Marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.

13-ino

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 19e jour de novembre 1909, constituant en corporation Alfred Lacroix et Arthur Léger, marchands, Joseph Adelbert Blais et Albert Kingsley, commis, Oscar Bourbonnais, voyageur de commerce, et Joseph Eugène Deschamps, teneur de livres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: —(a) Conduire et exercer l'industrie de manufacturiers, importateurs et commerçants en général de ferronnerie, métaux, peintures, ocres, huiles, vernis, petits articles, fournitures de peintres, bois de construction, fournitures de plombier, bois, houille, foin, grains et marchandises en général, et comme marchands en général; (b) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active les affaires de la maison Lacroix & Léger, et la totalité ou une partie des biens et engagements, propriété mobilière et immobilière, et la clientèle de la dite maison, et donner en plein paiement ou en paiement partiel du prix d'achat des actions acquittées de la compagnie; (c) Acheter ou autrement acquérir, et prendre à son nom de temps à autre et entreprendre et exercer les affaires, propriété, actif et passif de toute personne, maison ou compagnie engagée dans une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de propriété propres aux fins de la présente compagnie, et acheter ou acquérir la clientèle de toute industrie d'une nature semblable à celle de la présente compagnie; (d) Produire et accumuler l'électricité et la force électro-motrice ou tout agent semblable ou autrement, et la fournir pour la production, transmission ou utilisation de la force pour l'éclairage, le chauffage et la traction ou autrement selon que la chose sera jugée à propos; pourvu, toutefois, que toute vente, distribution ou transmission de l'électricité ou autre force au-delà des limites de la compagnie seront subordonnés aux statuts et règlements locaux et municipaux à cet égard, et construire, entretenir et exploiter des travaux pour la fourniture et distribution de l'électricité pour la lumière, la chaleur et la force; (e) Acheter, détenir, acquérir, transférer, vendre et disposer de parts, effets ou débentures de toute autre compagnie dont le but est semblable à celui de la présente compagnie, nonobstant l'article 44 de la dite loi. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada, et ailleurs, sous le nom de "Lacroix & Léger, Limited" avec un capital-actions de quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents dollars, divisé en 995 actions de cent dollars, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 23e jour de novembre 1909.

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

236-1

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain. Si ses affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: $3.00 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait épuisé ses droits de colon ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix: $3.00 l'acre.

Devoirs:—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 251-n

AVIS est donné par le présent que Cecilia Maria Pringle, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, femme mariée s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Robert Edmund Thomas Pringle, de la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

J. A. RITCHIE, Procureur de la Requérante.

Daté à Ottawa, dans la Province d'Ontario, ce 21ème jour d'octobre 1909. 195—18

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

Une réflexion profonde et troublante de Calino:

—Qu'arriverait-il cependant si, à la fin d'une année, l'année suivante ne se présentait pas?

La Chambre des Lords rejette le budget

L'amendement Lansdowne est adopté par un vote de 3 0 à 75.--Un fait sans précédent depuis trois siècles. — La Chambr: Haute a signé son propre arrêt de mort. — Que fe:a le gouvernement.

LONDRES, 1er.—Après un débat de six jours, remarquable par l'éloquence des discours qui ont été prononcés, aussi bien que par la force des arguments produits contre et en faveur du budget, la Chambre des Lords a rejeté, hier soir, à minuit le budget proposé par le gouvernement, en votant l'amendement Lansdowne par un vote de 350 contre 75.

Il faut remonter de trois cents ans dans l'histoire parlementaire anglaise pour retrouver un précédent parlementaire réduit à une seule Chambre, comme en Bulgarie et en Grèce. Il prétend que les lords ont le droit de rejeter le budget, qu'ils ont même souvent exercé ce droit, et il cite comme exemple le rejet du bill établissant des droits sur le papier en 1860.

Le comte Cowdon parle un peu dans le même sens, et déclare qu'on a tenté d'empêcher la Chambre des Lords d'exercer sa prérogative de rejeter le budget, et il reproche au gouvernement de ne vouloir gouverner qu'avec une seule Chambre.

C'est le comte Crewe, secrétaire d'état pour les colonies qui a clos le débat avec un discours qui fut à plusieurs reprises interrompu par les applaudissements des ministériels.

L'amendement de Lord Lansdowne, dit-il, fait disparaître tous les précédents et ne respecte aucun des usages. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il est devenu nécessaire de prélever des sommes énormes, et que le seul moyen qui se trouve à la disposition du gouvernement c'est de décréter de nouveaux impôts.

Le comte Crewe répond à la prétention des lords qui disent qu'en votant le budget, le capital émigrerait et que le crédit anglais tomberait. Il admet que depuis quelque temps le capital est inquiet et qu'il

LORD LANSDOWNE, dont l'amendement, demandant aux Lords le rejet du budget, fut voté par un vote de 350 à 75.

M. ASQUITH, premier ministre d'Angleterre, qui vient de subir une grande défaite à la Chambre des Lords, et qui se propose d'en appeler au peuple.

A l'attitude prise hier soir par la Chambre des Lords.

Comme bien on pense la nouvelle que le vote sur le budget allait être pris hier soir avait amené à la Chambre Haute une foule considérable, composée des sommités politiques du pays, et des représentants des pays étrangers. Cette foule était tellement compacte que les chefs de division eurent toutes les difficultés à se frayer un passage jusqu'au banc de Lord Loreburn, le Lord Chancelier. Les Lords sont venus plus nombreux que jamais. Plusieurs qui n'avaient pas encore prêté leur serment d'office, se sont fait assermenter afin de pouvoir voter.

La séance d'hier a été consacrée, en premier lieu, par

LES DERNIERS DISCOURS

sur l'important sujet qu'il fallait débattre. De part et d'autre on échangea les arguments suprêmes.

L'archevêque d'York a ouvert la série des discours; il déclare devoir prendre une attitude différente de celle du primat, et, s'il vote, il votera contre l'amendement Lansdowne. L'archevêque dit que les lords violeraient l'usage en rejetant un bill financier adopté par la Chambre des Communes par une grande majorité ; il croit que les pairs seront jugés selon leur acte et non selon leurs intentions, et, quelques

ne sait que faire, mais ceci est dû bien plus aux discours pessimistes de certains lords, qu'au budget lui-même. L'industrie anglaise n'a eu aucune difficulté à se procurer tout le capital dont elle a eu besoin. Personne ne conteste à la Chambre des Lords le pouvoir de rejeter le budget, mais tout le monde, affirme qu'en ce faisant, elle a violé tous les usages.

La position du gouvernement libé-

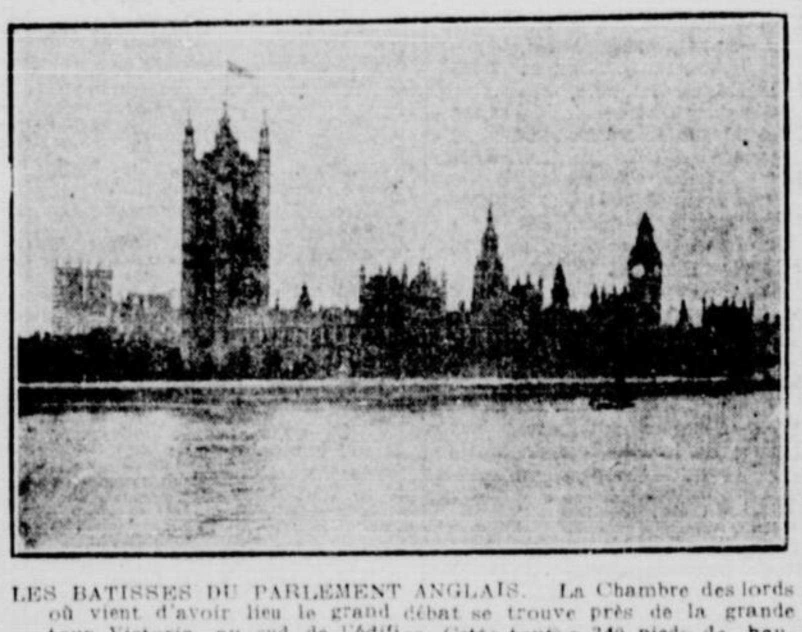

LES BATISSES DU PARLEMENT ANGLAIS. La Chambre des lords où vient d'avoir lieu le grand débat se trouve près de la grande tour Victoria, au sud de l'édifice. Cette tour a 340 pieds de hauteur, et couvre 70 pieds carrés.—Les bâtisses du parlement anglais couvrent une superficie de huit acres.

bonnes raisons qu'ils invoquent, le fait restera qu'ils ont rejeté le budget. Il cite lord Chatham et démontre que la concurrence des lords n'est nécessaire que pour donner une forme de loi au budget, mais que les taxes sont un don des Communes seules à la Couronne. La question constitutionnelle va soulever le peuple, et il ne manquei pas d'hommes d'expérience pour prétendre qu'il serait encore préférable d'adopter un mauvais budget que de s'attaquer aux principes fondamentaux de la constitution. Et, conclut l'archevêque d'York, il n'a pas été prouvé que le budget est mauvais.

Lord Curzon, ci-devant vice-roi de l'Inde, dénonce le budget actuel comme étant un instrument de réforme sociale. Si l'on permet l'inauguration du système de taxation auquel pourvoit le budget, l'augmentation des taxes ne s'arrêtera plus. Il plaide que la Chambre Haute ne doit pas plus céder devant le socialisme du budget que devant la révolution que comporte une attaque contre les lords. Les lords n'ont pas le droit de capituler, de se rendre, car alors il n'y aurait plus rien entre le peuple et la Chambre. Il refuse de s'arrêter à l'idée que l'Angleterre acceptera un système

ral à la Chambre des Lords est devenue impossible ; et depuis des années aucune des suggestions faites par le parti libéral n'a été acceptée.

Et Lord Crewe termine en affirmant que puisque la Chambre des Lords persiste à contrecarrer les idées de la majorité, en ne respectant pas les usages établis. On verra à faire consacrer dans les statuts les privilèges de la Chambre des Communes.

LE VOTE

Lord Crewe ayant repris son siège on appela le vote sur l'amendement Lansdowne qui demandait aux Lords de proclamer "qu'ils n'ont pas le droit de donner leur assentiment au projet de loi jusqu'à ce qu'il ait été soumis au jugement du pays". Il a fallu environ quinze minutes pour permettre de vider la Chambre, les chefs de division étaient le comte Waldegrave, le Vicomte Churchill, le Baron Denman et Lord Colebrooke.

Lorsque le vote fut annoncé, immédiatement avant minuit, comme étant 350 à 75 en faveur de l'amendement, quelques cris d'approbation se sont fait entendre.

La foule rassemblée dans la Chambre était tellement compacte que les chefs de division eurent quelque difficulté à se frayer un passage jusqu'au banc de Lord Loreburn, le Lord Chancelier. Le Comte de Crewe a immédiatement proposé l'ajournement et la Chambre s'est levée.

Une foule anxieuse et impatiente attendait le résultat dans la grande rotonde centrale, et lorsque les chiffres furent connus, il y eut quelques légères tentatives de démonstration. Les huissiers firent cependant rapidement évacuer la rotonde, et quelques instants après, les corridors et les passages furent complètement libres.

Une chose remarquable c'est que Lord Staldwyn, qui portait autrefois le nom de Michael Hicks Beach, et qui a été un des chanceliers de l'Echiquier les plus renommés du parti conservateur s'est ostensiblement absenté de tous les débats sur la résolution de Lord Lansdowne, et que ce matin il a annoncé qu'il ne se rendrait pas à la Chambre pour le vote. Son absence a été motivée par sa désapprobation de la politique de Lord Lansdowne, et son influence se fera grandement sentir dans le pays. Parmi les Pairs qui se sont rendus à la Chambre expressément pour le vote se trouvaient le Comte de Wemyse et le Comte de March qui est âgé de 92 ans.

Plusieurs Lords n'ont pris aucune part au vote, parmi eux on a remarqué : le Duc de Connaught, l'Archevêque de Canterbury, le Vicomte Staldwyn, le Comte de La Warr, le Comte de Lytton, et le Marquis de Dufferin, ainsi que plusieurs autres pairs et évêques : l'archevêque de York et les évêques de Birmingham, de Chester et de St-Asaph, ont voté contre la résolution. L'évêque de Lincoln a voté en faveur de l'amendement. Le vote, on peut le dire, a été un vote de parti.

QUE FERA M. ASQUITH?

Le premier ministre, M. Asquith, a décidé une autre réunion du cabinet pour 10 heures demain matin, afin d'accomplir les formalités rendues nécessaires par le vote de la Chambre des Lords, et il est certain que la prorogation du Parlement aura lieu vendredi prochain, jusqu'au milieu du mois de janvier 1910.

On annonce également que le cabinet a pris les mesures nécessaires pour assurer la perception des taxes sur le thé, les alcools et le tabac, jusqu'au moment où le nouveau Parlement se réunira et passera une loi qui régularisera la situation.

Le premier ministre se rendra à Sandrigham pour voir Sa Majesté après la réunion du Cabinet de main.

Tous les journaux impriment des éditions spéciales dans lesquelles ils commencent déjà à s'adresser aux électeurs en vue de la prochaine campagne électorale.

La scène finale à la Chambre des Lords est indiquée dans un journal radical par ces mots, imprimés en gros caractères : "Le Suicide de la Chambre des Lords."

QU'EST-CE QUE COMPORTE LE BUDGET?

Voici en quoi consiste le budget que la Chambre des Lords a rejeté, hier soir, par une si grande majorité.

Il faut tout d'abord comprendre, qu'à cause des lois de pension pour les vieilles personnes et à la suite des dépenses excessives nécessitées pour la marine en vue de la concurrence acharnée faite par l'Allemagne, pour la domination des mers il y a pour l'année 1909-10, un déficit de 70 millions de dollars, qui doit être rencontré par de nouvelles taxes. M. Lloyd-George se propose de prélever l'argent nécessaire de la façon suivante: d'abord il ajoute grandement au système de graduation dans la taxe sur le revenu. A l'avenir, le taux sur tout revenu au-dessus de $10,000 sera de six cents au lieu de cinq cents dans la piastre, et sur tout revenu de plus de $25,000 il y aura une super-taxation de deux cents et demi sur la portion du revenu qui surpasse $15,000. En second lieu, le droit de licence pour les liqueurs spiritueuses sera proportionnel au monopole que l'Etat accorde à cette industrie ; les droits de succession seront également augmentés, les successions de plus de $25,000 payeront un droit de quatre pour cent, celles de plus de $50,000 un droit de cinq pour cent, celles de plus de $100,000, six pour cent, et ainsi de suite, de sorte que les successions de plus de $5,000,000 payeront un droit de 15 pour cent. Quatrièmement, M. Lloyd-George impose une taxe de 94 cents par gallon sur les spiritueux et 16 cents par livre sur le tabac manufacturé. Il espère obtenir $3,000,000 en augmentant les droits de timbres légaux à apposer aux actes de vente ou de transfer de propriétés, aux actions au porteur, et aux autres documents financiers. Il impose un droit de $10.50 sur les automobiles d'une force motrice de moins de six chevaux-vapeur, et de $500.00 sur les voitures de plus de soixante chevaux, ainsi qu'un droit de six cents par gallon sur le pétrole. Ces derniers impôts doivent cependant servir à l'amélioration des chemins. M. Lloyd-George réduit de $15,000,000 par année, la somme destinée aux intérêts de la dette nationale. Vingt pour cent représente le montant imposé aux augmentations de valeur en terres, un cinquième de cent par dollar est imposé sur la valeur du capital de toute terre non exploitée, et il impose un droit de dix pour cent sur tout profit réalisé par un bailleur à l'expiration d'un bail.

L'OPINION DU CHEF NATIONALISTE T. O. O'CONNOR

NEW-YORK, 1er. — Parlant du vote émis à la Chambre des Lords, sur la question du budget, T. P. O'Connor, un des chefs nationalistes irlandais a déclaré que le rejet du budget par les Lords était la signature de leur propre arrêt de mort, il croit que cette action des pairs va provoquer un soulèvement des masses et une des guerres politiques les plus acharnées qui aient jamais eu lieu en Angleterre. L'Irlande obtiendra son indépendance et les populations anglaises s'émanciperont.

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

Le Magasin ouvre à 8 hrs a. m.

Le Magasin ferme à 5.30 hrs. p. m.

1er DECEMBRE 1909.

Un Magnifique Etalage des Meilleures Qualités de Verre Taillé

Cette collection de verre taillé a été réunie avec le soin et le discernement d'un connaisseur et l'on peut dire qu'elle est en tous points "magnifique". Dans tout l'étalage les belles pièces succèdent aux belles pièces.

Verre taillé américain, dans lequel les patrons dentelés, et Duncan prévalent ; l'éclat étincelant des différents articles révèle immédiatement l'authenticité de leur valeur. Chaque pièce a un cachet d'individualité et l'empreinte géniale de l'artisan s'y retrouve. Nous ne mentionnons ici que quelques pièces—mais il y en a des centaines d'autres que l'espace ne nous permet pas d'énumérer.

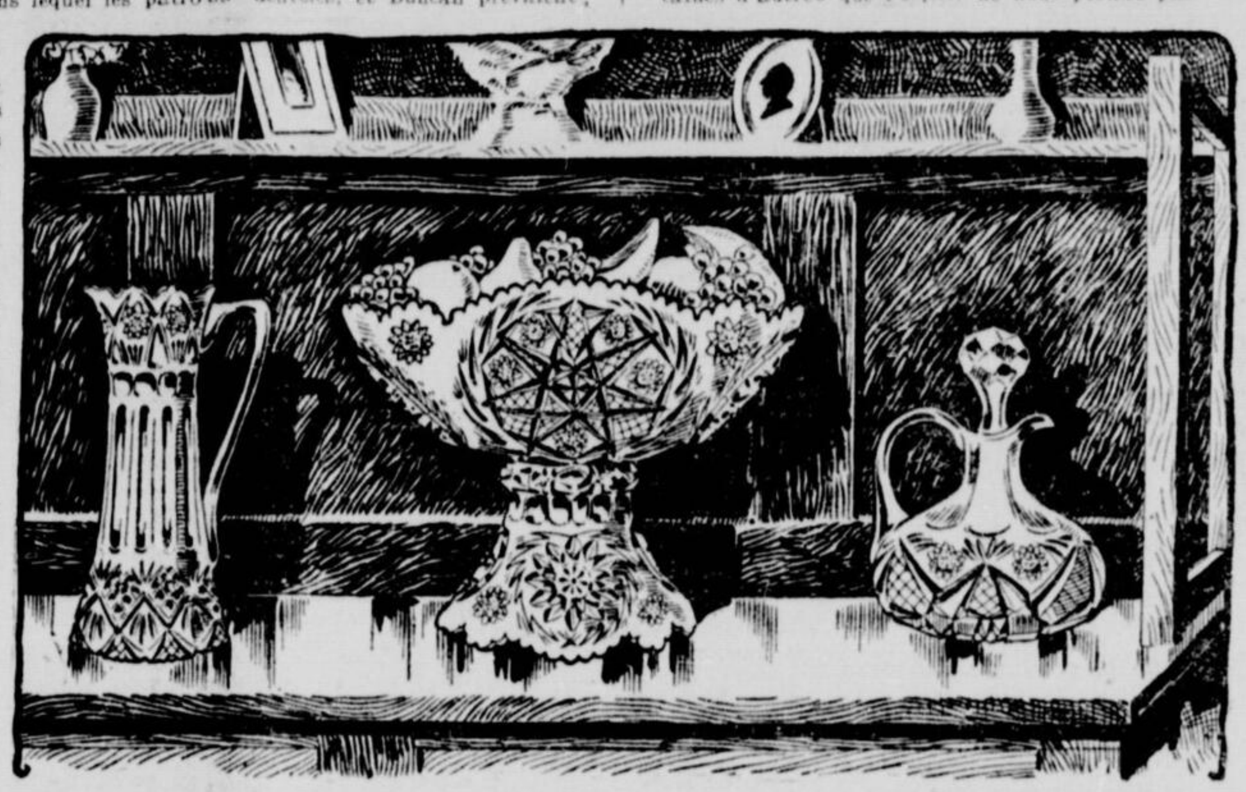

Service à Punch

dans le nouveau modèle Miranda, comprenant bol, 12 tasses à punch, cuiller et support. Un chef-d'œuvre de l'art du coutelier. Prix régulier $225, pour **$199.00**

POTS A FOUGERE, sur pied N. S. à l'intérieur, coupe évasée, riche modèle. Prix régulier $10.00 pour **$7.69**

Pour la commodité de nos clients, nous avons disposé quatre tables sur lesquelles se trouvent des valeurs spéciales. Prix rég. $8.00, pour **$5.95**

Pots—forme pot à bière — bouteiller à eau, carafes, bols à confitures de 9 pouces, pour **$5.95**

Vase à Fleurs

24 pouces de hauteur, riche modèle nouveau, coupe fantaisie, très évasée, belle pièce de centre. Prix rég. $69.00, pour **$49.00**

"Comports" sur pied, bols à confitures de 8 pouces, bouteilles à eau, pot à crème et sucrier à **$3.99**

Porte-cuillers, bouteilles à huile, plats à bonbons, à **$2.95**

Seulement 100 supports de fruits, sur pied, et plats à bonbons. Prix régulier $2.25, pour **$1.35**

Seulement 100 supports de couteaux, dans le fameux patron Duncan, superbement orné de dentelures. Prix régulier 95c, pour **69c**

SOUS-SOL

LE PARADIS DES JOUETS
EST UN PAYS DES MERVEILLES

Amenez les enfants le voir. Vous croirez que quelque bonne fée a touché le troisième étage de sa baguette magique, nous avons résolu de démontrer qu'il est possible de vendre des jouets sur une marge de profits minimes, et de permettre ainsi aux parents de procurer à leurs enfants une joie indicible — A peu de frais — le matin de Noël. Voici quelques prix pour démontrer jusqu'à quel point nous avons mis cette théorie en pratique:

Engin et tender tout en acier, pas de grosses roues, pourvu d'un nouveau pouvoir moteur, à double friction, peints en rouge avec raies d'or. **$1.30**

Poêle en ferblanc, joliment peint et décoré, fond élevé, avec accessoires. Dimension, de 6 3-4 x 4 1-2 x 8 pouces de hauteur, pour **19c**

Singe grimpeur, avec membres articulés, monte et descend, qu'on tire la corde ou qu'on la lâche **39c**

Echelle avec cheval et pompier peints en aluminium, 7 1-2 pouces de long, à **10c**

Poupées habillées 12 pouces de haut, deux styles de robe, dans les couleurs de rouge, bleu et rose, avec chapeau pour appareiller, chacune dans une boîte, à **19c**

Poupées avec corps en chevreau, 12 pouces de haut, tête en biscuit, yeux en vitre, chevelure frisée ondoyante, sourcis peints, lèvres entr'ouvertes, laissant voir les dents à **25c**

TROISIEME ETAGE.

DE 8 A 10 HEURES DEMAIN
Corsets de Première Classe

Valant jusqu'à $6.00 . . . . . $1.50

Des marques suivantes:

BON TON, W. B. NUFORM
ROYAL WORCESTER C-C A LA GRACE,
ET CORSET D. & A.

C'est une collection d'échantillons de corsets de qualité supérieure, comprenant les plus nouveaux styles Directoire dans les longueurs extrêmes ou moyennes. Ils sont en beau coutil français et en batiste de soie avec baleines véritables et remplissage à l'épreuve de la rouille; chaque paire est complète avec jarretelles en soie et en tissu. Tous sont joliment garnis de dentelle, de ruban et sont munis d'une cordelette.

Les plus belles qualités sont dans les grandeurs 20 à 24 — mais le lot entier offre une variété de toutes les grandeurs, depuis 18 à 30.

Une offre de corsets tels que Bon Ton, Royal Worcester, W. B. Nuform, C-C à la Grâce et D. & A. à ce prix se passe d'arguments. Valeurs régulières de $2.00 à $6.00. De 8 à 10 heures, jeudi matin à **$1.50**

DEUXIEME ETAGE

Quelques Offres Extra Spéciales
POUR JEUDI SEULEMENT

Poudre de Talc

Poudre de Talc à la Violette de William; prix régulier, 25c la boîte, jeudi, pour **15c**

REZ-DE-CHAUSSEE.

75c à $1.00 Gants de Chevreau, 19c

En chevreau et Suède, grandeur, 5 1-2 seulement. Quelques-uns sont boutonnés d'autres avec 2 boutons-pression, dans les couleurs de tan noire, blanc et gris. Valeurs, de 75c à $1.00 **19c**

REZ-DE-CHAUSSEE.

Bonbons aux noix de coco

Une ligne nouvelle de bonbons délicieux, faits de crême douce et de noix de coco. Prix régulier, 25c, pour **20c**

SOUS-SOL.

45c. Châlis de Laine 21c

Jolis châlis en pure laine, effets rayés fantaisie, grand assortiment de couleurs, à fond clair, appropriées pour blouses, kimonos, robes d'enfants, etc. Prix régulier, 45c, pour **21c**

REZ-DE-CHAUSSEE

Jarres à Marinades et à Marmelades. Prix régulier $2.25 pour $1.23

Jarres à marinades en verre de couleurs variées, avec support en métal, plaqué en argent et couvercle, ainsi que fourchette dans la jarre, jeudi, pour **$1.23**

Jarres à marinade, en verre le crystal clair, couvercles en électro-placage sur un nickel argent épais, et une cuiller, jeudi pour **$1.23**

REZ-DE-CHAUSSEE.

Châles de Laine Valeur de $1.10 pour 69c.

Châles avéolés en pure laine, avec dessins en bordure assortis, bonne valeur extraordinaire à $1.10 Jeudi, pour **69c**

DEUXIEME ETAGE

Bourre de Laine Shetland Rég. 8c l'écheveau, 5c.

Jusqu'à écoulement complet, jeudi, dans les couleurs de blanc, rouge, bleu, et deux couleurs de vert. Prix régulier 8c l'écheveau pour **5c**

REZ-DE-CHAUSSEE

Les Articles pour les Temps Froids n'ont pas été perdus de vue

La Noël occupe joliment nos esprits dans le moment, mais nous n'avons pas pour cela oublié les articles d'hiver — Vêtements, couvertures de lit, manteaux, commodités domestiques, chaussures, bas chauds — et nous sommes prêts à répondre à toutes les demandes avec des qualités de premier ordre qui dureront encore, quand les marchandises bon marché et de mauvais goût, n'éveilleront plus que des souvenirs désagréables.

Quatre Offres Spéciales au Prix de Rea
CE QUI VEUT DIRE "ECONOMIE"

Ceintures Buster Brown 12c

Semblables à la vignette, faites en cuir verni fort, dans les couleurs de noir, rose, ciel, bleu, tan, rouge, blanc, bleu-marin, pour **12c**

Ceintures Elastiques $1.00

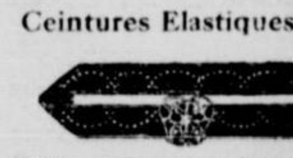

faites en fort tissu de soie élastique, ornées de têtes de clous d'acier taillé, bien rivées, bonnes boucles d'acier fort, semblables à la vignette, pour **$1.00**

JARRETIERES 25c, 29c et 45c

Les jarretières "Nu-Method", faites spécialement pour les femmes corpulentes. Elles s'adaptent à la forme comme un gant, donnent de l'élégance au corps ; dans les couleurs de noir, blanc et bleu, agrafes "Kleinerts" dessus en moire, élastique uni **29c**

Le même, avec dessus en satin et filet en lille. La paire **45c**

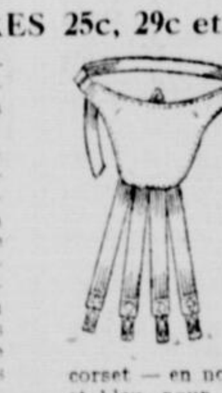

La jarretière semblable à la vignette est notre spéciale, faite de tissu élastique très fort, 4 bandes et boutons recouverts en caoutchouc, coussinet en moire, nouvelle agrafe pour attacher au corset — en noir, blanc et bleu, pour **25c**

REZ-DE-CHAUSSEE

MARQUE DE COMMERCE

A. E. REA & CO., MONTREAL LIMITED, RUE STE-CATHERINE OUEST

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Reparations de Machines a Coudre

Nous réparons n'importe quelle sorte de machines à coudre. Nos prix sont modérés et l'ouvrage est garanti. Mécaniciens de première classe. **FOISY FRERES, Coin Ste-Catherine-Est et Sanguinet, Bell Tél. Est 1644** 256-1

ECHOS DE LEVIS

LEVIS, 1er — En culbutant à bas d'un escalier, à l'intérieur de sa demeure, M. L. Houde, manufacturier de bas, de St-Joseph de Lévis, s'est luxé une épaule.

—Le vapeur "North", de la Cie de la Traverse, et plusieurs bateaux appartenant à M. J. S. Thom, de Québec, ont été mis en hivernage ici, dans une cale sèche flottante de la Cie de la Traverse.

ZELAYA VOUDRAIT S'EN ALLER

WASHINGTON, 1er — Le consul américain, à Bluefields, annonce que le président Zélaya a fait prévenir les révolutionnaires, qu'il avait l'intention de démissionner, et qu'il allait demander au Congrès de choisir un président provisoire.

JEUNE BARREAU

Il y aura réunion des membres de l'Association du Jeune Barreau, le 3 décembre à 8 heures p.m., à l'hôtel Windsor, chambre 135.

M. Edouard Fabre-Surveyer, C. R., y fera une conférence sur "Les Barrières Interprovinciales."

ROSARIO GENEST,
Secrétaire.

Pastilles ANTISEPTIQUES POUR LA GORGE EVANS

OFFRE SPECIALE! 20,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Noms des Concurrentes et le Nombre de Votes qu'elles ont obtenu.

Les votes publiés plus bas comprennent tous ceux déposés jusqu'à Mardi midi.

DISTRICT No 1

NO. 1.— Comprenant le côté Est des rues St-Denis et Bonsecours jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et Maisonneuve, Vianville, Parc Terminal et Guybourg.

Mlle D. Brisson, 2200, Letang (Villeray) ... 9,275
Mme Nap. Fafard, angle Letang et Adéline ... 11,185
Mlle Emma Fugère, 586 Parc Lafontaine ... 7,470
Mlle A. Bastien 664 Parc Lafontaine ... 10,745
Mlle B. St-Pierre, 432 Parc Lafontaine ... 34,445
Mlle Béatrice Brossard, 150 Berri ... 11,580
Mlle Antonienne Therrien, 118 St-André ... 8,365
Mlle Irène Méthot, 400 Ontario ... 20,180
Mlle M. Mercier, 1432, Ste-Catherine Est ... 24,890
Mme Bruno Charbonneau, 1249 Berri ... 51,930
Mlle Amanda Therrien, 615 Champlain ... 15,135
Mlle Marie Sirois, 306 Cartier ... 35,460
Mlle Rachel Comeau, 468 St-Hubert ... 13,055
Mlle Marie-Louise Lapointe, 1472 St-Hubert ... 16,220
Mme Conrad Roby, 1461 Ontario Est ... 12,145
Mlle Berthe Nantel, 1453 Ontario Est ... 7,285
Mme Ulric Girard, 457 Huntley ... 11,430
Mlle Nathalie Desroches, 98 Cherrier ... 10,795
Mlle Noëma Deslauriers, 856 St-Hubert ... 21,550
Mlle Valentine Lapierre, 150 Christophe-Colomb ... 13,915
Mlle Yvonne Gosselin, 1487 Ste-Catherine Est ... 21,935
Mlle Augusta Prud'homme, 678 Berri ... 10,310
Mlle Blanche Dupile, 292a Chambord ... 6,060
Mlle Laura Larue, 1351 St-Hubert ... 7,485
Mme C. A. Desmarais, 64 rue Cherrier ... 7,535
Mlle Eglantine Chartrand, 320 Visitation ... 9,540
Mlle Antoinette Béland, 972 St-Hubert ... 5,785
Mme Jos. P. Lanoix, 504 rue Roy Est ... 15,870
Mlle Marie Blanche Martin, 99 Lafontaine (Viauville) ... 11,470
Mlle Alberta Trudel, 307 St-Denis ... 39,750
Mlle Albertine Richard, 115 St-Denis ... 33,585
Mme Yvonne Aubert, 446 Ste-Catherine Est ... 12,375
Mlle Annette Lapointe, 783 St-André ... 6,305
Mme Hilaire Guertin, 1034 Rachel ... 28,305
Mme A. Vanier, 569 Ontario, Maisonneuve ... 10,730
Mlle Diane Patrie, 306 rue Savard ... 10,485
Mme V. Payette, 1175 Delorimier ... 10,785
Mme Gvile St-Vincent, 15 Carré Papineau ... 25,365
Mlle Antonine Robert, 420 St-Hubert ... 17,955
Mme Jas Lynch, 24 Cherrier ... 26,670
Mlle E. Jean, 528 La Salle ... 7,825
Mlle Alice Normandin, 366 Ave Papineau ... 43,515
Mlle Agnès Séguin, 401 Cuvillier, Hochelaga ... 15,615
Mlle Marie Laure Légaré, 1567 Ontario Est ... 6,765
Mme Alph. Doray, 2377 St-Hubert ... 7,905
Mme Adrien Richard, 1725 Notre-Dame Est ... 9,845
Mme E. Lacasse, 446 Montcalm ... 45,925
Mlle Yvonne Sincennes, 624d Parc Lafontaine, chez Lavallée ... 16,495
Mme J. Z. Gagnier, 107 Bienville ... 42,450
Mlle Juliette Béliveau, 4 avenue Robillard ... 8,450
Albertine Lachapelle, 804 Dorion ... 6,400
Adrienne Sigouin, 345 Chambord ... 9,090

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Claudia Dulong, 3526 St-Hubert, Villeray ... 2,040

DISTRICT No 2

NO. 2—Comprenant le côté Ouest des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et ville St-Louis, Outremont, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâces, Westmount, ville St-Paul, ville Emard et Verdun.

Mlle Eugénie Olivier, 133 rue Maisonneuve, (Ville Saint-Paul) ... 62,360

Mlle Antoinette Marien, 124 rue Lagauchetière Est ... 10,030
Mme Alda Petit, 186 rue Manufacture ... 30,270
Mlle Bertha Cayer, 13 Ste-Cunégonde ... 46,260
Mme Dr R. Leduc, 1133 Notre-Dame Ouest ... 5,330
Mlle Blanche Beaudoin, 250 rue Centre, Pointe St-Charles ... 40,360
Mlle Gabrielle Montpetit, 251 Ste-Elisabeth de Portugal ... 50,580
Mme Paul Rolland, 162, 2ème Ave., Ville Emard ... 9,525
Mlle A. Leduc, 149 Avenue (ville St-Paul ... 11,415
Mlle A. Sauvé, 33 rue Ross Verdun ... 33,080
Mlle Adrienne Lemieux, 73 Ave. Church, Verdun ... 34,565
Mme J. R. Hupé, 275 Boulevard St-Laurent ... 39,415
Mlle Rose M. Turcotte, 642 St-Denis ... 8,690
Mlle Eva Geoffrion, 994 Hôtel de Ville ... 61,865
Mlle Antonia Genois, 1607 rue St-Jacques ... 6,910
Mme Henri Paradis, Notre-Dame de Grâces ... 13,315
Mlle Eva Latreille, 446 Ave. Laval ... 7,665
Mlle Rita Roy, 629 Boulevard St-Joseph ... 6,990
Mme Ida Crochetière, 872A Sanguinet ... 24,660
Mme A. G. Bibeau, 2272 Ave du Parc ... 6,020
Mlle Alice Major, 1996 rue St-Jacques ... 18,865
Mlle Alma Dupuis, 373 Wellington ... 20,210
Mlle Emilia Lemieux, 147 rue Chatham ... 5,945
Mlle Germaine Gagnier, 768 rue St-Dominique ... 5,140
Mme Alexandre Bolté, 197 Ste-Catherine Est ... 9,150
Mlle Edwilda Racicot, 604 ave. Hôtel de Ville ... 57,095
Mlle Marie Delongchamps, 2244 St-Urbain ... 6,605
Mlle Aline Théoret, 673A Clark St., Annexe ... 27,440
Mme Benoit, 453 Davidson (Ville Emard) ... 9,365

DISTRICT No 3

NO. 3—Comprenant Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Bout de l'Ile, Ahuntsic, Bordeaux, Sault-au-Récollet, Cartierville, les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Iberville, Napierville, Saint-Jean, Chambly, Rouville, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford, Brome, Missisquoi, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Drummond, Arthabaska, Yamaska, Nicolet, Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Ottawa, Wright, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Trois-Rivières, Saint-Maurice et Pontiac, et les Provinces d'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise et le Yukon.

Mme J. H. Joanette, St-Laurent ... 38995
Mlle Marie-Rose Lapointe, Cartierville ... 8,510
Melle Aurore Beaudry, Longue-Pointe ... 29,105
Mlle Bertha Gagnon, St-Laurent ... 31,235
Mlle Marie-Anne Léger, Papineauville ... 12,780
Mme Cordélia Parent, Lalande, Ste-Scholastique ... 36,895
Melle Berthe Milot, Ste-Monique ... 28,715
Mlle Alcée Payette, Varennes ... 13,820
Mlle Yvonne Renaud, Montebello ... 47,415
Mme J. Art. Valin, 152 av. Champlain, Hull ... 37,210
Mlle Bertha Tetrault, rue Mondor, St-Hyacinthe ... 50,950
Mlle Maria Dumais, Berthierville ... 8825
Mlle Eglantine Trudeau, St-Jean de Matha ... 12,785
Mlle Guilhelmine Pesant, St-Eustache ... 46,545
Mlle Georgina Dubeau, Warren, Ont ... 13,000
Mme J. A. Langlais, Hull ... 11,950
Mlle Amanda Martin, St-Jacques le Mineur ... 55,570
Mlle Joséphine Dulude, Richmond ... 32,300
Mlle Aurore Teasdale, 105 des Forges, Trois-Rivières ... 44,545
Mme Chs. Dupont Hébert Trois-Rivières ... 44,320
Mme J.-F. Renaud, Chicot ... 13,315

Mlle Marguerite Sylvestre Sorel ... 5,935
Mlle Gilberte Larocque, St-Eustache ... 18,095
Mlle Gertrude Ste-Marie, Longueuil ... 46,915
Mlle Bernadette Leclair, 121 Nelson St., Brantford, Ont ... 13,695
Mlle Ella Mayrand, 83 rue Champlain, St-Jean ... 60,515
Mlle Eva Brodeur, 6 rue Gillespie, Sherbrooke ... 8,345
Mlle Joséphine Trudeau, 173 rue Wellington, Sherbrooke ... 43,635
Mlle Eugénie Laferrière, Sorel ... 5,685
Mlle Olivine Trottier, St-Polycarpe ... 27,080
Mlle Alberta Debien, St-Jérôme ... 23,325
Mlle Antoinette Aubé, 91 Laurier Ave., Sherbrooke ... 11,960
Mme Antoine Vanasse, 21 Volontaire, Trois-Rivières ... 41,910
Mlle Yvonne Brunet, Ste-Geneviève de Pierrefonds ... 13,950
Mlle Bernadette Garéau, St-Polycarpe ... 14,245
Mlle Léontine Brunette, St-Eustache ... 40,620
Mme T. Demers, Ste Martine ... 40,100
Mme O. Sabourin, 49 Duke St, Hull ... 5320
Mlle Clarinna Bibeau, Cookshire ... 7,520
Mlle M. E. Legault, Pointe Gatineau ... 25,305
Mlle Jeanne Thibeau, Victoriaville ... 50,785
Mlle Marie Ella Bastarache, St-Camille ... 38,470
Mlle Anna Becigneul, Lac Mégantic ... 43860
Mme Jos. Fortier (née Etiennette Langlois), Ste-Scholastique ... 45,400
Mlle Rose-Aimée Légaré, 26 Seconde Ave., Sherbrooke ... 15,745
Mme Cordélia Raymond, Ste-Anne de Bellevue ... 64,460
Mlle Rose Blain, St-Rémi ... 7,220
Mlle Alma L'Heureux, 301 King Edward, Ottawa ... 22,245
Mlle C. A. Paquin, 115 Bonaventure, Trois-Rivières ... 7,820
Mlle Laura Charrette, St-Joseph, Lachine ... 41,950
Mme Henri Cook, 66 Commissaire, Trois-Rivières ... 31,135
Mlle Eva Villeneuve, Berthierville ... 29,865
Mlle Rose-Anne Lasalle, Yamaska Est ... 38,455
Mlle Rosilia Gendron, Box 195, Magog ... 15,685
Mlle Emma Marchildon, Sturgeon Falls ... 34,220
Mlle Bernadette Champoux, Joliette ... 43,715
Mlle Adrienne Larochelle, Joliette ... 29,550
Mlle Eugénie Boisvert, Sweetsburg, Qué ... 41,560
Mlle Marie-Antoinette Bergeron, St-Grégoire ... 12,725
Mme Félix H. Ladouceur, Buckingham ... 27,855
Mlle Laure Latreille, Côteau Station ... 16,475
Mlle Angéline Méthot, Hawkesbury, Ont ... 46,155
Mlle Maria Morrissette, Lac Mégantic ... 17,375

Mme F. X. Lahaye, St-Zéphirin de Courval ... 12,015
Mlle Aldéa Monty, St-Alphonse de Granby, Qué ... 10,445
Mme B. Brunelle, Chambly Canton ... 23,610
Mme A. Gervais, St-Léonard de Port Maurice ... 7,180
Mlle Maria Gervais, Berthierville ... 5,485
Mme Moïse Pierre Caron, St-Camille ... 14,180
Mlle Léda Rhault, L'Assomption ... 23,725
Mlle Marie Joseph Pleau, L'Epiphanie ... 13,025
Mlle Berthe Larivière, Shawinigan Falls ... 5,380
Mme Frank Périgard, St-Cuthbert Station ... 40,935
Mlle Joséphine Champigny St-Aimé ... 58,580
Mlle R. de L. Lussier, Ste-Hélène, Bagot ... 9,320
Mlle Béatrice d'Amour, Ste-Philomène ... 8,880
Mlle Régina Lefebvre, Laprairie ... 11,340
Mlle Emélia Chevrier, Alfred, Ont ... 10,850
Mlle Irène Phaneuf, St-Liboire ... 36,645
Mlle Hectorine Prairie, Iberville ... 12,490
Mlle Jeanne Dagenais, St-Roch de l'Achigan ... 20,840
Mlle Hélène Monart, Rougemont ... 9,025
Mlle Denise Roy, Beauharnois ... 25,380
Mlle M. Anne Danis, Pointe des Cascades ... 29,340
Mlle Holda Bernard, St-Hyacinthe ... 55,990
Mlle Juliette Deslisle, 106 rue Principale, Hull ... 23,250
Mme Norbert Paré, 3 Wilkins Ave. Toronto, Ont ... 6,040
Mlle Ursule Bonin, St-Timothée ... 13,170
Mlle Albine Clermont, St-Gabriel de Brandon ... 10,685
Mlle Hélène Marchessault North Stukely ... 22,595
Mme André Lavoie, Valleyfield ... 16420
Mlle Albertine Gingras, 87 1-2 Brooke St., Sherbrooke ... 31,045
Mlle Yvonne Paquin, St-Philippe d'Argenteuil ... 16,885
Mlle Julie Charette, Montebello ... 9,185
Mlle Georgette Duhamel Granby ... 21,485
Mlle Bernadette Lalonde, Rigaud ... 9,715
Mlle Bernadette Brissette Ste-Agathe ... 33,305
Mlle Herméline Paulhus, Ste-Victoire ... 8,420
Mme C. A. Forget, Ste-Agathe ... 40,735
Mme L. Paquin, 95 rue Augusta, Sorel ... 26,955
Mlle Augustine Comtois, St-Barthélémy ... 6,550
Mlle Stella Blanchard, St-J.-Bte de Rouville ... 30,660
Mlle Annonciade Boyer, Ville Marie ... 31,395
Mlle Eugénie Lecavalier, Ville St-Laurent ... 26,535
Mme Lucien Massicotte, Trois-Rivières ... 33,360
Mlle Alberta Lussier, Racine ... 13,500
Mme Bruno Labrosse, Alfred, Ont ... 31,005
Mme Azilda Labranche, St-Guillaume Station ... 9,570
Mlle Alida St-Amand, St-Thomas de Pierreville ... 23,020
Mme Ulric Courchêne, St-Thomas de Pierreville ... 39,405
Mme Joséphine Raymond, St-André d'Argenteuil ... 43,840
Mme Jos. Laframboise, Vankleek Hill, Ont ... 14,615
Mlle Eglantina Bonin, Beauharnois ... 20,240
Mme Jos. Pagé, St-Benoît ... 52,185
Mlle Servenise Picard, Valleyfield ... 19,170

Mlle Rose-Alma Hamel, St-Alexandre ... 47,635
Mlle Adélina Richard, 188 rue St-André, Ottawa, Ont ... 15,080
Mme Louis Pilon, St-Télesphore ... 42,800
Mme Alexandre Poirier, Farnham ... 55,115
Mlle Maria Péloquin, St-Roch de Richelieu ... 9,560
Mme Wilfrid Vallée, 93 rue Queen, St-Jean ... 28,185
Mlle Alice Chagnon, St-Valérien ... 14,070
Mlle Laurencia Laroche, 208 rue Wright, Hull ... 10,225
Dame Welly Venne, St-Jacques l'Achigan ... 20,420
Mlle Yvonne Blouin, 34 Ste-Julie, Trois-Rivières ... 6,100
Mlle Gilberte Ally, Drummondville ... 34,280
Mme Armanda Miller, 290 rue Dalhousie, Ottawa, Ont ... 5,485
Mlle Bernadette Bourbeau, Tingwick ... 21,900
Mlle Evana Prévost, St-André Avellin ... 46,235
Mlle Ursule Thomas, Laprairie ... 29,385
Mlle Antoinette Marchand, Woodlands ... 10,755
Mme Dr Paul Allaire, Ste-Emélie de l'Energie ... 43,575
Mlle Aurore Besner, Vaudreuil Station ... 23,080
Mme R. Courchesne, Ste-Adèle ... 49,730
Mlle Marie-Anne Pinard, Ste-Monique ... 13,620
Mlle Charlotte Charlebois, Pointe Claire ... 58,950
Mlle Laura Beaudoin, St-Lin ... 8,845
Mlle Antonia Vincent, 53 rue Brooke, Sherbrooke ... 39,940
Mlle Amanda Normand, Garthby ... 5,285
Mlle Alma Larivière, St-Jude ... 44,080
Mlle Julia Préseault, Grattan's Corner ... 13,905
Mlle Anna Toussignant, St-Joachim de Berthier ... 6,525
Mme Arthur Milot, Yamachiche ... 12,260
Mlle Albertine Piché Trois-Rivières ... 24,420
Mme Jos. Ovide Héroux, St-Sévère ... 30,515
Mlle Marie-Louise Binette, St-Eustache ... 13,420
Mme Nap. Bilodeau, 75 rue King, Sherbrooke ... 7,015
Mlle Rose S. Santoire, St-Chrysostôme ... 29,635
Mlle Laurencia Colpron, St-Isidore Laprairie ... 5,535
Mme Moïse Dérome, Napierville ... 29,345
Mme Hector Papineau, St-Jean ... 46,450
Mme Amanda Blackburn, 361 King Edward, Ave, Ottawa ... 23,430
Mlle Georgina Boissé, Box 92, Sherbrooke Sud ... 11,835
Mlle Yvonne Martin, 8 St-Prospère, Trois-Rivières ... 26,540
Mlle Rébecca Clément, Louiseville ... 13,835
Mlle Eugénie Boucher, St-Damase ... 19,120
Mme Isaïe Desrosiers, North Stukely ... 40,785
Mlle Blanche Fontaine, St-Michel, Rougemont ... 9,170
Mlle Bertha Quesnel, St-Timothée ... 5,000
Mlle Bertha Rochon, l'Ange Gardien, Co. Rouville ... 18,305
Mlle Maria Beauchamp, Mont Rolland, Ont ... 13,490
Mlle Zéphirine Couture, 23 rue Gillespie, Sherbrooke ... 8,720
Mlle Rachel Caya, St-Zéphirin de Courval ... 5,335

Mme Dr J. P. Laporte, Joliette, boîte 193 ... 42,235
Marie Beaudry, Val Racine, Qué ... 15,315
Mlle Ethel Willy, Bromptonville ... 11,835

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Mlle Yvonne Roberge, Sorel, P. Q. ... 4,670
Mlle Marie Blanche Chamber, Garonne, Sask ... 2,000
Mme Joseph Plouffe, Sherbrooke ... 2,060
Mlle Gilberte Dumouchel, Ste-Philomène ... 4,500
Mlle A. Buissière, St-Barthélemy ... 4,500
Mlle Albina Bélanger, Dorval aux Trembles ... 2,050
Mlle Marie Louise Prévost, St-Edouard ... 25,495
Mlle Léonie Bélanger, St-André Avellin ... 9,085
Mme Nap. Guillette, St-Grégoire ... 4,180
Mlle Albina Chaput, Pointe aux Trembles ... 5,420
Dame G. E. Lambert, St-Fortunat ... 2,030
Clarine Cossette, Shawinigan Falls, P. Q. ... 6,675
Mme J. Ed. Désilets, St-Gabriel de Brandon ... 40,820

DISTRICT No 4

NO. 4—Comprenant les comtés de Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Lac St-Jean, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, les Provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et les Etats-Unis.

Mlle Laura Tétrault, 129 Magil St., Pawtucket, R. I. ... 38,125
Mlle Emilienne Potvin, Arctic Centre, R. I. ... 39,110
Mlle Germaine Ouellet, Hébertville, Lac St-Jean ... 40,980
Mme Edouard Hunt, 77 Dorchester, Québec ... 45,210
Mlle Marie-Louise Collin, Montmagny ... 6,945
Mlle Marguerite Dupont, 174 1-2 St-Olivier, Québec ... 5,950
Mme L. P. Dion, 342 rue Roi, Québec ... 11,220
Mlle Rose-Anne Mathieu, Montmorency Village ... 18,465
Mlle Léda Grégoire, St-Sylvestre Est ... 23,090
Mlle Virginie Langlais, 26 rue James, Lowell, Mass ... 35,515
Mme Ed. Boisclair, 77 Brown St., Fall River, Mass ... 5,370
Mlle Délia Provost, Arctic, R. I. ... 40,025
Mme Joseph Lévesque, Chicoutimi ... 6,915
Mlle Joséphine Normand, 13 Laval, Manchester, N. H. ... 7,205
Mlle Laura Bélanger, 278 la Reine, Québec ... 11,230
Mlle Alvine Paré, 132 St-François, Qué ... 6,895
Mlle Lumina Tremblay, 81, Caron, Québec ... 23,590
Mme Joseph Garner, 288 St-Jean, Québec ... 5,735
Mlle Camille Roy, 136 Arago, Québec ... 43,800
Mme Willie Lawlor, Lévis ... 22,665
Mme Gustave Marchand, Champlain ... 36,780
Mlle Exilda Chamberland Thetford Mines ... 27,085
Mlle Alice Baribault, Ste-Anne de la Pérade ... 29,440

Mme Elisabeth Gamache, 17 Clarke Ave., Manchester, N. H. ... 37,165
Mlle Maria Huot, 68 May St., Biddeford, Me. ... 9,290
Mlle Anna Durand, 31 Bédard, St., Québec ... 14,640
Mlle Léonie Fiset, 17 Salaberry, Québec ... 41,350
Mlle Alice Perrault, Bureau de Poste, Cap de la Madeleine ... 53,770
Mlle Eva Leduc, B. P. 177 Fraserville ... 33,315
Mlle Jeanne Rouleau, Rimouski ... 17,290
Mlle Lumêna Blanchet, Ste-Hénédine ... 27,185
Melle Eugénie Fortin, Blaisville ... 33,610
Mlle Yvonne St-Pierre, Fraserville ... 48,310
Mlle Eva Trudel, Sainte-Adelphe de Champlain ... 5,780
Mlle Alice Carette, Sainte-Marie de Beauce ... 12,875
Mme Louis Philippe Hamel, Rivière du Loup ... 7,980
Mlle Alphonsine Tremblay, Ste-Flavie Station ... 10,595
Mlle Eva Chouinard, St-Patrice, Riv. du Loup ... 9,525
Mme Adélard Girard, Black Lake ... 12,355
Mlle Marie-Anne St-Cyr, Grand'Mère ... 26,300
Mlle Hectorine Belavence, hôtel Lenghen, Rimouski ... 27,630
Mme Charles Sasseville, Capucins ... 18,755
Mme Wilfrid Desrosiers, 432 St-Jean, Québec ... 15,170
Mme H. P. Couillard, 17 rue Dollard, Québec ... 49,020
Mme J. T. Morency, St-Evariste Station ... 59,220
Mme Nap. Poitras, Amqui ... 20,170
Mlle Marie-Jeanne Paquet, 75 rue St-Jean, Québec ... 7,130
Mme T. C. Gabana, 29 Ashley S. Central Falls R. I. ... 44,890
Mlle Jacinthe Charence, 64 Hicks St., New-Bedford, Mass ... 7035
Mme Alice Ferland, 254 Richardson, Québec ... 15,365
Mlle Albertine Larue, St-Flavien ... 29,855
Mme Flageol, St-Tite ... 8680
Mlle Juliette Caron, 82, St-Cyrille, Québec ... 40,475
Mme William Tremblay, Hôpital St-Valier, Chicoutimi ... 37,220
Mme Ben H. Leblanc, Meteghan, N. S. ... 12,620
Mme Marie Dulice Nobert Ste-Geneviève de Batiscan ... 40,175
Mlle Eva Brouard, rue St-Louis, Lévis ... 6,875
Mme J.-E. Cloutier, Cap St-Ignace ... 45,235
Mme Thomas Pineault, Rimouski ... 35,785
Mme Henri Gingras, Notre-Dame de Charny ... 17,975
Madame Marie-Anne Bouchard, Petite Rivière, St-François-Xavier ... 10,745
Mlle Florentine Caron, St-Pamphile ... 6,365
Mme G. Dazer, Grasmere, N. H. ... 26,840
Mme Nicolas Saulnier, Metaghan, N. S. ... 5,780
Mlle Emilia Pelletier, Cabano ... 10,130
Mlle Eva Rouleau, Montmagny ... 8,720
Mlle Laetitia Blanchet, Rivière du Loup Station ... 5,145
Mme Emile Paul, St-Octave de Métis ... 14,605
Mme Napoléon Audet, St-Vital de Lambton ... 40,160
Mme Dr Guillemette, Baie St-Paul ... 22,760
Mme Geo. H. O'Farrell, 10 rue Hébert, Québec ... 48,750
Mme J. Eug. Savoie, Plessisville ... 22,040
Mme Charles Dionne, 101 rue Pine, Nashua, N.H. ... 21,780
Mme Télesphore Laferrière, Plessisville ... 13,410
Mlle Alice Patry, 8 Côte d'Abraham, Québec ... 43,500
Mlle Jeannette Voyer, Cap Santé ... 6,625
Mme B. Pelletier, 162 rue St-Olivier, Québec ... 9,450
Mlle Marie-Louise Lessard St-Georges Est ... 29,030
Mlle M. F. Marcotte, Nouvelle ... 8,825
Mlle Maria Lemieux, Warren, R.I. ... 5,310
Mme Henri A. Gagnon, St-Ibald ... 15,680
Mlle Vitaline Bernier, St-Sébastien ... 5,115
Mlle Alice Dodier, Villemay, Lévis ... 13,085
Mlle Amerilda Fontaine, Warren, R.I. ... 9,420
Mlle Cécile Paradis, St-Agapit, P.Q. ... 23,215
Mlle Cécile Mayau, 330 So Norris St., Escanaba, Mich. E.U.A. ... 10,495
Mme Joseph Lavigne, Chicoutimi ... 7,595

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Mme Hubert Ross, Saint-Anaclet, Rimouski ... 26,945
Mme J. B. Dumais, Cacouna, Qué ... 2,085
Alice Chaput, 38 rue St-Louis, Québec ... 2,000
Mme C. Chandanais, 11 Melrose St., Fall River ... 6,085
Mme Fidèle Green, Upper St-Maurice, Kent, Co., N. B. ... 2,800
Mme Joséphine Rouleau, Isle Verte, P.Q. ... 2,060

TABLEAU DES VOTES

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition quotidienne de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Trois mois	900	450	.90
Six mois	2500	1250	$1.75
Un an	6000	3000	$3.50
Deux ans	15000	7500	$7.00
Trois ans	25000	12500	$10.50

Un bulletin spécial de 20,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'édition QUOTIDIENNE de la "Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition hebdomadaire de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Un an	800	400	$1.00
Deux ans	2000	1000	$2.00
Trois ans	5000	2500	$3.00

Un bulletin spécial de 5,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'edition HEBDOMADAIRE de la "Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Aucun Abonnement de plus de Trois Ans ne sera accepté pendant ce concours.

Les concurrentes devront nous envoyer le plein montant de l'abonnement directement à notre Département du Concours, sans quoi elles n'auront pas droit à ces votes.

Les nouveaux abonnés qui ont payé leur abonnement pendant le concours et qui désirent le prolonger pour avoir un plus grand nombre de votes sont considérées comme nouveaux abonnés, quels que soient les paiements qui ont été faits sur leur abonnement.

A partir de Lundi, le 6 Décembre, à part les concurrentes qui enverront leur nomination après aujourd'hui, les noms des candidats quiauront obtenu moins de 20,000 votes seront éliminés de la liste qui est publiée chaque jour dans la "Patrie." Cependant il est bien compris que ces candidats ont autant droit que n'importe qui de concourir, et si des votes nous sont envoyés plus tard leur nom paraitront de nouveau dans la liste des candidats, ainsi que le nombre de votes auxquels elles ont droit. Ne soyez donc pas surprises si votre nom est enlevé, car cela ne vous empèche pas de concourir. Aucune nomination ne sera acceptée après le 4 Décembre.

Un des Pianos est exposé dans une des vitrines chez Arsène Lamy, coin Saint-Denis et Duluth et un autre au "Mont-Royal", coin Saint-Laurent et Mont-Royal.

Pour tous renseignements Téléphonez Est 5354, venez ou écrivez au GERANT DU CONCOURS, LA "PATRIE," MONTREAL.

Notre bureau, Chambre 16, Edifice la "Patrie", sera ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hrs. Le Concours a été inauguré Lundi, le 25 Octobre 1909, et se terminera Vendredi, le 24 Décembre 1909 à 10 hrs p.m.

FETE PATRONALE DES VETERINAIRES

Une messe est dite à cette occasion en la chapelle de N.-D. de Lourdes.— Banquet et excursion des étudiants.

Le 1er décembre est le jour de la Saint-Eloi, fête patronale des médecins vétérinaires. A cette occasion une messe a été dite, ce matin, dans la chapelle de l'église de Notre-Dame de Lourdes, à 8 heures et demi.

M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'université Laval, officiait.

Dans la nef, on remarquait M. le docteur F. T. Dontigny, directeur de l'école vétérinaire de Laval; MM. les docteurs Corbeil, M. V., P. H. Laurin, M. V., Damase Généreux, M. V., E. P. Benoit, M. D., W. Dérome, M. D., A. Bernier, M. D.

Le président, M. René Dufault, et tous les étudiants en médecine comparée assistaient à la messe.

La faculté de médecine comparée est l'une des plus progressives de l'université Laval. Sous l'habile direction de M. Dontigny, secondé par ses collègues-professeurs, cette faculté a progressé beaucoup depuis les quelques années qu'elle est établie. Et comme disait M. le vice-recteur dans un des derniers rapports annuels "elle a pris son essor vers le succès", et il ajoutait, par métaphore, "elle est montée du rez-de-chaussée au quatrième étage." En effet, cette faculté possède de magnifiques salles de cours et ses élèves de plus en plus nombreux, ont tout le confort possible.

M. René Dubault est le président actuel des étudiants en médecine vétérinaire. Ils auront prochainement leur banquet annuel. Aujourd'hui, pour célébrer la fête patronale, on avait organisé un voyage à l'Ecole d'agriculture d'Oka. On devait le faire en voiture, mais vu que le pont de glace n'est pas encore solide, le voyage a été remis au milieu du mois de décembre.

RETOUR EN VILLE

M. et Mme Oscar Arnold, professeur de musique au Mont St-Louis, sont revenus en ville, retour de leur maison de campagne de l'Abord-à-Plouffe. Ils resteront dorénavant 363 Avenue Hôtel-de-Ville.

Tout s'explique!
—Mon cher ami, vous avez l'air malade... une vraie tête de papier mâché.
—Ça ne m'étonne pas, j'ai un estomac de carton.

Les RIGUEURS de l'HIVER

Les froideurs de l'hiver vont s'appesantir sur nous.

C'est le moment de faire ses comptes et de se tâter le pouls pour savoir si l'on est bien en état de subir les rigueurs de l'âpre saison.

Aux femmes surtout, nous recommandons de faire, sans plus tarder, un examen de conscience sanitaire qui est absolument nécessaire.

A toutes les femmes nous rappelons qu'elles doivent bien se garder d'affronter l'hiver dans un état de santé incomplet ou douteux.

Si elles sentent la moindre trace d'anémie, si elles soupçonnent les moindres indices de pauvreté ou d'affaiblissement du sang, elles ne doivent pas hésiter un seul instant à se mettre sous traitement pour renforcir leur système et se donner de la vigueur.

S'exposer à l'hiver, si on est déjà anémié, c'est courir un risque d'une gravité redoutable.

A cela, beaucoup de personnes nous diront qu'il leur est difficile de savoir si elles sont ou ne sont pas anémiées. Ceci est une mauvaise excuse.

Il y a d'abord des indices auxquels on ne se trompe pas et qui sautent aux yeux, comme la pâleur, le manque de couleur, d'animation des yeux. Ce sont là des marques frappantes d'anémie.

Maintenant, la mauvaise digestion, les éblouissements, les vertiges sont des indices physiques d'anémie.

D'un autre côté, la langueur, le manque d'entrain, l'absence de gaîté sont des traces psychologiques d'anémie actuelle ou en perspective.

Aussitôt qu'une femme se sent atteinte de quelconque de ces indices, nous lui recommandons, surtout à l'approche de l'hiver, de se soigner pour l'anémie. Il y a beaucoup de chance pour qu'elle soit déjà sous les griffes de ce mal funeste ou bien, si elle n'en souffre pas encore, qu'elle en soit menacée.

Pour se garer de l'anémie ou pour y porter remède, si elle a déjà pénétré dans le système, il n'y a pas de tonique qui soit aussi efficace et aussi puissant que les Pilules Rouges dont les cures merveilleuses ne se comptent plus. Il n'est pas exagéré de dire que les Pilules Rouges sont devenues le spécifique par excellence de l'anémie.

Nous étudions de près, depuis de longues années, les certificats et les témoignages qui arrivent chaque jour aux bureaux de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et il est merveilleux de constater l'absolue unanimité des appréciations toutes les fois que les Pilules Rouges sont employées contre l'anémie en particulier.

Quelquefois, dans le cas d'autres affections constitutionnelles, l'amélioration de l'état des malades qui nous écrivent après avoir pris des Pilules Rouges n'est pas immédiate ni constante ; quelquefois il faut attendre un certain temps pour qu'un mieux se produise ; ou bien, d'autres fois, après un mieux temporaire, il y a une longue période d'état neutre ou indifférent qui ne reprend qu'au bout d'un long intervalle.

Mais pour l'anémie, l'effet des Pilules Rouges est merveilleusement précis et constant ; elles provoquent immédiatement un mieux sensible qui ne fait que persister sans défaillance et s'accentuer jusqu'à la guérison finale.

Il n'y a pas de meilleure preuve possible de l'efficacité de ce remède. Cet état de chose basé sur d'innombrables expériences nous permet d'avancer, sans crainte de contradiction, que les Pilules Rouges sont le remède par excellence contre l'anémie, le remède pour les femmes faibles et débiles et le remède à recommander pour supporter heureusement les rigueurs de l'hiver.

Les Pilules Rouges sont du combustible interne, tout aussi nécessaire pour faire fonctionner le système que le charbon pour alimenter nos fournaises.

TEMOIGNAGES DE FEMMES QUI ONT EMPLOYE LES PILULES ROUGES :

Après mon mariage ma santé s'épuisa rapidement. Vint un jour où je me sentais sans cesse accablée, fatiguée et sans courage ; je souffrais aussi beaucoup de douleurs dans les côtes. Les Pilules Rouges qui avaient déjà rétabli mes forces lorsque j'étais jeune fille, furent encore le remède qui me guérit. Dix ou douze boîtes m'ont donné de l'appétit, beaucoup de forces, des couleurs et ont dissipé mes douleurs. Je ne saurais trop les recommander.

Madame NAPOLEON MITCHELL,
317 ruelle Mathieu, Montréal.

J'étais bien faible et j'avais continuellement des douleurs dans le dos et dans les côtés. Le mal de tête me faisait bien souffrir et j'éprouvais souvent des étourdissements. Ma mère me fit prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour voir s'il y aurait un changement dans mon état de santé. Après en avoir employé six boîtes je n'étais plus la même ; mes douleurs étaient disparues, puis les irrégularités, j'avais gagné de l'embonpoint, des forces et des couleurs.

Mlle L. O'BORNE,
12 rue Dumarais, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames malades qui ne peuvent venir voir nos Médecins, sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

PARLEMENT FEDERAL

(Suite de la 5e page)

même opinion. Ce traité dit-il nous fera tort sur les marché des autres pays dans l'exportation du bétail canadien. Le premier traité, tel qu'adopté l'année dernière, était plus avantageux que celui que l'on accepte aujourd'hui.

M. Haggart, de Winnipeg, est contre le traité. Il préférerait que le Canada entretienne de meilleures relations commerciales avec l'Allemagne plutôt qu'avec la France.

M. Edwards, de Frontenac, est aussi opposé au traité.

M. Bickerdike, de St-Laurent de Montréal, ne croit pas que le traité fasse tort à l'exportation du bétail. De plus l'exportation de la viande en carcasses n'a jamais obtenu de succès et ne peut non plus augmenter à cause de la température qui existe dans le pays. Quant aux autres parties du traité personne ne peut s'y opposer, le Canada ayant tout à y gagner. Le député de Montréal dit que tout homme qui veut le développement rapide du commerce ne peut qu'applaudir à des conventions commerciales dans le genre du traité franco-canadien.

CRITIQUE DE M. MONK

M. Monk, Jacques-Cartier, dit que la discussion a été modérée sur ce sujet ; il a voté pour le traité, en 1907; il s'étonne que les libéraux, en 1893, aient voté contre un traité semblable à celui d'aujourd'hui.

Il remarque que le traité franco-canadien actuel ne nous sera pas d'un grand avantage, non plus qu'à la France: mais il n'aura pas non plus d'inconvénients pour nous. C'est un traité inoffensif, et dont on a grossi démesurément l'importance, dans un but politique. M. Monk ne comprend pas pourquoi on a reçu M. Brodeur,—notre "lord high admiral"—avec tant de Ha-Ha quand il est revenu de France après avoir conclu ce traité.

On a parlé de l'indépendance du Canada en matière commerciale, on a fait une pompeuse démonstration à notre "amiral", M. Brodeur, tout ceci pour un traité de peu de conséquence. Cette entente ne sera pas d'une grande conséquence pour l'agriculture canadienne. Si ce traité nous vaut une plus grande importation de livres français, tant mieux. Mais le traité n'a pas été fait pour cela. S'il y a des avantages artistiques à en retirer, tant mieux.

Comme ce traité est de peu de conséquence, pourquoi ne pas le ratifier au lieu de le rejeter ? M. Monk dit qu'il va l'approuver de son vote.

Du côté forestier, le Canada a peu à gagner de ce traité : la France achète son bois en Norvège. Peut-être y aurait-il des avantages à essayer de lui vendre de la pulpe.

Au reste, ce tarif approuvé peut nous amener des relations commerciales avec la France qu'on ne peut prévoir aujourd'hui. Et c'est pour cela qu'il est favorable à ce traité ; au reste l'entente cordiale anglo-française, au point de vue sentimental, justifie la Chambre de ratifier ce traité de peu d'importance, mais capable, à la longue, d'amener la France et le Canada à nouer des relations commerciales plus intimes.

LES ETATS-UNIS AURAIENT DU ETRE CONSULTES.

M. Monk blâme M. Fielding de ne s'être pas informé de l'opinion des Etats-Unis quant à ce traité franco-canadien, et de ne pas avoir su si les Etats-Unis ne le regarderont pas comme un traité hostile à eux.

Le gouvernement sera responsable de cette mesure et de ses conséquences, quelles qu'elles soient.

Les négociations commerciales actuelles avec les pays étrangers sont difficiles à faire : il y a bien des formalités à remplir pour arriver à faire des traités avec des pays. Pourquoi ne simplifierait-on pas cette procédure ? Et pourquoi n'en a-t-on pas conféré avec les autorités impériales, à Londres, lors de la conférence impériale ?

Pourquoi n'a-t-on pas mieux agi envers l'Allemagne, lors de la rupture du traité commercial avec ce pays ? S'il y avait eu conférence, alors, il y aurait eu moyen d'en arriver, avec l'Allemagne, à une entente commerciale dont le Canada bénéficierait aujourd'hui. Le gouvernement a mal agi alors.

Et l'on devrait faire disparaître du tarif canadien la clause de la nation la plus favorisée.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier dit que si le parti libéral, en 1893, a voté contre le traité franco-canadien, il a agi conséquemment. M. Monk, aujourd'hui, parle contre le traité et vote en sa faveur. Il est très conséquent.

Il ajoute que M. Monk a tort quand il dit que le Canada conclut là un traité de nulle importance. Le commerce avec la France va en bénéficier. Quoiqu'en dise M. Monk, la France importe du blé pour $27,000,000, de la farine pour un million, de l'orge, pour dix millions, du maïs, pour cinq millions, du fromage pour 8 millions, les œufs, 1 million et demi, du bois pour quarante millions. Si elle importe cela d'ailleurs elle peut bien l'importer du Canada. C'est en vue de cela que le Canada a conclu ce traité. A quoi M. Monk fait remarquer que ces articles n'ont pas de tarif spécial, dans la nouvelle entente.

Nous pouvons trouver en France un grand marché pour nos produits. Le traité est important, et si bon, que M. Monk va l'appuyer de son vote.

Si nos relations avec l'Allemagne ne sont pas bonnes, c'est la faute de l'Allemagne. Si le Canada veut faire un traité avec l'Allemagne, l'opposition va s'y opposer, peut-être. M. Armstrong fait bien d'y faire attention.

Le Canada veut agrandir ses relations commerciales avec l'Angleterre, la France et les autres pays amis qui voudront conclure des traités. Le pays maintiendra le tarif préférentiel avec l'Angleterre, quels que soient les traités qu'il conclura par ailleurs.

UNE PROTESTATION

M. Schell, d'Oxford, proteste contre l'attitude de l'opposition sur cette question et au nom de la classe agricole, il se déclare heureux des concessions obtenues du gouvernement français.

M. Henderson, de Halton, s'oppose au traité, le considérant contraire aux intérêts de la classe agricole. Il s'objecte aussi à ce que les vins français fassent concurrence aux vins canadiens.

L'OPINION D'UN MINISTRE

L'honorable M. Paterson, dit que le traité ne permettra pas à la France d'accorder de meilleures conditions à d'autres pays que le Canada sur les produits de la ferme. Ce point seul, est suffisant pour adopter le traité.

M. Geo. Taylor, whip en chef conservateur, s'oppose au traité.

VOTE ET MAJORITE DE 74

A 10.45 heures l'Orateur à la demande du gouvernement appelle le vote.

Le traité est adopté par 107 contre 33, majorité de 74.

Le traité ne fut pas considéré comme une question de parti, le gouvernement recevant l'appui des conservateurs suivants: MM. Geo. Taylor, Monk, Foster, Dr Daniel, Blondin, Nantel, Jameson, Meighen, Boyce, Roche, Osler, Doherty, Dr Paquet et J.-D. Taylor.

Le chef de l'opposition était absent.

Tous les députés conservateurs de la province de Québec, présents, ont appuyé le traité.

La troisième lecture du traité est remise à une autre séance.

La Chambre s'ajourne à 11 heures.

AU SENAT

Au Sénat, hier, on informe le sénateur Landry que le ministère de la Marine et des Pêcheries ignore que l'on fait fait des demandes de lots de grèves sur les bords de la rivière Saint-Charles à Québec ; que M. J. E. Lavoie, ancien sous-agent d'immigration à Québec, est, aux yeux du gouvernement, un sujet britannique qui a été remplacé dans ses fonctions par M. J. J. O'Flaherty, lequel n'est plus à l'emploi du gouvernement ; que M. Léonce Stein était premier commis du bureau d'immigration à Québec, au salaire de $1,500, et qu'il a été mis à la retraite en juillet 1909, par et sur la recommandation du ministre de l'Intérieur ; que la question de nommer un ministre canadien-français devant siéger au Sénat, demande de très sérieuses considérations.

En outre, on informe le sénateur Landry, que, en tant que le gouvernement en est informé, la promulgation de la loi de Québec, chap. 12, 50 Victoria, pourvoyant à ce qu'un juge d'un district de Québec puisse remplir les fonctions de juge en chef dans un district où ne réside pas le dit juge en chef, n'a pas été rendue publique ou publiée, et que le gouvernement n'a jamais été notifié de la promulgation de cette loi.

Sir Richard Cartwright informe le sénateur Landry que M. François Langelier fut nommé intérimaire du juge en chef de la cour supérieure de Québec, ni en vertu du chapitre 7 de 47 Victoria, ni en vertu du chap. 12 de 50 Victoria, qui sont les deux statuts cités la semaine dernière par le sénateur Landry, à cet égard.

Le rapport du comité des banques demandant qu'on ne s'occupe plus de la loi des assurances avant la rentrée des vacances de fin d'année est adopté.

Le Secret DE LA PERFECTION du BUSTE ET DE LA TAILLE

Envoyé Gratuitement

Le Système Cerzine Français de Mde Thora pour développer le buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 25 ans par les principales artistes et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets envoyé gratuitement. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé Cerzine. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse.

Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont

LA MORT DU CHAUFFEUR CARON

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.—A l'enquête tenue hier par le coroner Jolicœur, au sujet de la mort du chauffeur Caron, victime de l'explosion d'une locomotive du Pacifique entre Sainte-Anne de la Pérade et Batiscan, le jury a rendu un verdict disant que l'explosion qui a tué Caron est due à une cause inconnue.

M. Oscar Morin, avocat, qui représentait la famille du défunt, a annoncé son intention de poursuivre la compagnie du Pacifique en recouvrement de dommages-intérêts.

Filets de Haddock

Laissez-nous vous préparer un de nos haddocks de Portland, de cette façon, nous ne chargeons pas plus cher qu'ailleurs pour notre poisson et comme nous en faisons une spécialité, vous avez une garantie de la qualité et il vous sera préparé d'une manière compétente.

Flétan, Soles, Eperlan, Saumon, Maquereau, poisson à beurre, poisson bleu, Achigan de mer, etc. Huîtres en écaille, Clams, Moules, Homards, Crabs à écaille dure, etc.

Téléphonez votre commande demain et nous vous la livrerons avant 9 heures vendredi matin.

Téléphone Up 1644, 1645, 1646.

STANFORD MARKET,

438 Rue Sainte-Catherine Ouest.

LE THEATRE A DOMICILE

Pourquoi dépenser son argent et se fatiguer pour aller au THEATRE, lorsqu'il est si facile d'avoir à domicile

Chant, Musique et Déclamation

NOS PIANOS automatiques peuvent être joués par n'importe quel membre de la famille sans qu'il soit nécessaire d'être musicien.

NOS PHONOGRAPHES PATHÉ ont une réputation universelle, ce sont les seuls **PHONOGRAPHES** parfaits, jouant les **DISQUES** à saphirs ou à aiguilles.

NOTRE REPERTOIRE comprend les plus grandes célébrités artistiques du monde entier, pour n'importe quel **Phonographe** jouant **CYLINDRES, DISQUES** à saphirs ou à aiguilles.

Nous défions n'importe quelle **MAISON** au **CANADA** d'offrir un plus grand choix de **Pianos** et de **Phonographes** au plus bas prix du marché avec **CONDITIONS** pour convenir aux **ACHETEURS** comme nous le faisons. **NOTRE MAISON** possède la réputation de vendre beaucoup meilleur marché que nos concurrents, bien qu'il soit reconnu que nos marchandises sont supérieures.

Si vous avez besoin d'un **PIANO** ou d'un **PHONOGRAPHE**, ne faites pas votre choix avant d'avoir visité notre établissement.

J. A. HURTEAU & CIE Limitee, 316 rue Ste-Catherine Est

236-jeo

Le Redpath est le sucre raffiné par excellence du Canada.

Manufacturé par

The CANADA SUGAR REFINING COMPANY, Limited

MONTREAL, QUE.

LETTRES DE FAIRE PART

imprimées avec soin sur papier de luxe, à quelques heures d'avis. La Cie de Publication de "La Patrie", limitée. Dépt. des Jobs. Tél. Bell Est 5800.

Revue Mondaine

Bal de la Saint-André.

Plus de sept cents personnes étaient réunies, hier soir, dans les vastes salons de l'hôtel Windsor, décorés de drapeaux et de verdures, pour le bal de la Saint-André, fête nationale des Ecossais. Toutes les sociétés nationales étaient représentées.

Ce bal, sous la présidence du colonel Gardner, avait un aspect presque militaire, à cause de la présence de nombreux officiers, dont le sombre uniforme faisait un joli contraste avec les toilettes très élégantes des dames.

Tous les couples évoluaient gaiement aux accords de l'orchestre dissimulé par des massifs de verdure. Les corridors, tout aussi joliment décorés que les salons, offraient aux causeurs les plus charmantes retraites.

Après le bal, où les "highland dances", au son de la cornemuse, ont obtenu un réel succès, il y eut souper dans la grande salle à dîner de l'hôtel.

Etaient à la table d'honneur: Colonel Gardner, président de la Société Saint-André, et Mlle Gardner ; M. l'échevin H. B. Yates, représentant le maire de Montréal, et Madame Yates ; M. le sénateur et Madame Mackay ; M. le sénateur Dandurand, représentant la Société St-Jean-Baptiste, et Madame Dandurand ; M. H. W. Stroud, représentant la Société Saint-Georges, et Madame Stroud ; M. H. J. Kavanagh, C. R., représentant la Société Saint-Patrice, et Madame Kavanagh ; M. et Mme Lewis, M. et Mme MacAllister, M. Wm Drysdale et Mlle Dryadale ; lieut.-col. Roy et Madame Roy ; lieut.-col. G. S. Cantlie ; lieut.-col. W. A. et Mme Grant, etc.

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de M. Gustave Pitau, du ministère de la Marine, fils de feu L. J. Pitau, avocat d'Athabaska, avec Mlle Marie-Louise Pampalon, de Québec.

Euchre.

Samedi dernier, le 27, M. et Mme Duguay ont donné un joli euchre en l'honneur de leurs jeunes filles, Mlles Thérèse et Germaine Duguay, débutantes de la saison.

Les invités étaient au nombre de cinquante-six.

Après le euchre, il y eut un succulent réveillon, suivi d'une joyeuse sauterie.

En ville.

Mme Gélinas, Mlles Maria Gervais et Rousseau, de Trois-Rivières, ont passé quelques jours à Montréal et se retiraient au Viger.

—Mademoiselle Marchand, de Victoriaville, passe quelques temps chez le notaire Guimond, rue Durocher.

De retour.

Mlle Bertha Fortier est revenue d'Ottawa, lundi, accompagnée de Mlle Bertha et de M. Lionel Gendron, qui venaient à Montréal pour assister au bal de la St-André.

Mlle Alberta Duquette, du Boulevard Saint-Denis, est de retour d'une promenade de deux mois, aux Etats-Unis. Elle a visité Lynn, Boston, Holyoke et Springfield.

Reparations de Pianos et Orgues

Nous réparons n'importe quelle sorte de pianos et orgues. Prix modérés et ouvrage garanti. Notre personnel est des plus compétents.

Spécialités pour la réparation des pianos électriques et automatiques.

FOISY FRERES, Coin Ste-Catherine-Est et Sanguinet. Bell Tél. Est 1614 236-1

CHANGEMENTS A LA CITADELLE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.— Le colonel C. English, qui était, depuis 1900, instructeur-en-chef d'artillerie à la citadelle, a été nommé commandant de l'Artillerie Royale Canadienne à Québec, à la place du colonel Benson, nommé commandant du même corps militaire dans l'Ontario.

Le colonel English est arrivé d'Angleterre en 1891, et a été d'abord professeur d'artillerie au collège Royal Militaire de Kingston.

L'HUILE d'OLIVE "MINERVA"

FINE, PURE, EXCELLENTE

Garantie par le Laboratoire Municipal de Marseilles (France).

Distributeurs en Gros :
LAPORTE, MARTIN & Cie Ltée, Montréal
19-mer-v-18a

AU BON MARCHÉ

Seconde Distribution de Cadeaux aux Enfants d'Ecole

JEUDI, LE 2 DECEMBRE, De 8½ à 10½ hrs a. m. seulement.

SAMEDI DERNIER notre sous-sol a été bondé de *clients en herbe*, tellement qu'il était difficile de circuler. C'est ce que nous voulions et notre annonce de *souvenirs* à offrir a été lue à coup sûr par plusieurs centaines d'enfants.

Nous renouvelons cette offre de cadeaux gratis pour les enfants d'école ayant congé le Jeudi. Néanmoins nous sommes forcés de limiter l'heure à *10½ hrs* au lieu de midi, afin de pouvoir nous préparer pour les affaires de l'après-midi.

Venez, garçons et fillettes, aussi nombreux que possible examiner nos étalages de jouets. Préparez-vous aussi à écrire une lettre à *Santa Claus*, qui sera ici dans quelques jours, pour lui spécifier ce que vous désirez recevoir comme étrennes au *Jour de l'An*.

Il y aura sous peu une boite de placée dans notre magasin à cet effet, et les lettres qui lui seront adressées, en n'importe quelle langue, seront toutes répondues.

LETENDRE, FILS & CIE, 567 Rue Ste-Catherine Est.

UNE EPOUVANTABLE DECOUVERTE

LE CADAVRE D'UNE FEMME EST TROUVE DANS UNE MAISON INHABITEE—ON TROUVE DANS LE POELE LE CRANE D'UN ENFANT

NEW-YORK, 1er.—Le plus grand mystère entoure la mort d'une jeune femme de Brooklynn, Madame O. W. Snead, dont on a trouvé le cadavre dans un bain d'une maison inoccupée à Orange Est (N.-Y.)

La police crut de prime abord qu'elle était en face d'un suicide, mais certaines découvertes qu'elle a faites l'a fait soupçonner un assassinat, dont l'auteur serait Miss Virginia Wardlaw, une vieille tante de la victime, qui a été arrêtée. On croit que Mme Snead aurait été tuée à cause d'une asturance de $1,000 qu'elle portait.

Dans la maison qu'on appelle maintenant la "Maison du Mystère" la police a fait les plus sinistres découvertes. Elle a trouvé des taches de sang sur les murs de plusieurs pièces de la maison ; dans le poêle de cuisine deux paquets de cheveux ont été trouvés, ainsi que quatre os humains, partiellement consumés. On a aussi retiré du poêle le crâne d'un enfant de deux ans.

Le mari de la victime est disparu depuis l'été dernier.

ETRANGE DISPARITION

LE FILS DU DETECTIVE GIGUERE ET PARTI MYSTERIEUSEMENT IL Y A TROIS MOIS ET N'A PLUS DONNE DE SES NOUVELLES.

Hervé Giguère, fils du détective Giguère, est disparu depuis le 30 août dernier.

Il est parti le 30 août, au matin, pour son travail. Il était à l'emploi de M. Silver, un fourreur, rue St-Sulpice. Il avait trente-cinq dollars sur lui. Comme il ne revenait pas à la maison, le soir, ni le lendemain, M. Giguère se décida à aller prendre des informations chez ses patrons, où il ne put rien apprendre. On lui dit que le jeune homme était parti depuis le 29 août au soir et que le 30 il n'avait pas reparu.

Hervé Giguère est âgé de dix-sept ans. Il est blond et mesure environ 5 pieds et 5 pouces de taille, et portait, le jour de sa disparition un complet gris foncé, un chapeau en feutre dur noir, une chemise négligée, une cravate grenat ; il avait sur lui une montre d'or découverte.

Le jeune Giguère avait une excellente conduite et ses parents ne lui connaissaient pas de défaut. C'est ce qui rend plus mystérieuse encore sa disparition si subite.

SEPT CHINOIS DE CONTREBANDE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 1er. — Sept Chinois viennent d'être arrêtés par les agents de douanes pour avoir voulu traverser furtivement le 49me. Ils étaient cachés dans le fond d'une barge chargée de bois de pulpe. La barge a d'abord échoué près de l'Ile Ste-Thérèse, et l'on prit 3 jours pour la renflouer et l'amener à Saint-Jean. D'ici, elle fut remorquée, dimanche, jusqu'à Rouses Point, par le remorqueur "Ottawa". A cette dernière ville, les fils du Céleste Empire ont cru qu'ils pourraient sortir de leur gîte et fumer une pipe de tabac en plein air. Mais ils furent aperçus et amenés en prison, pour tentative de frauder la loi. La barge appartenait au capitaine Peters et fut saisie avec sa cargaison, pour garantir le paiement des amendes.

LA QUESTION DES TRANSPORTS

Le major G. W. Stephens, président du Port de Montréal est parti hier soir, pour Saint-Jean N.B.

Il doit faire aujourd'hui une conférence devant les membres du "Canadian Club" sur "Les Besoins des transports, au Canada."

Que Montréal soit le grand port national durant l'été et Saint-Jean durant l'hiver. Telles sont les idées que le président développera.

PLUS DE SOUTANE DANS LES RUES

UN SOCIALISTE FRANCAIS NE VEUT PAS QUE LES PRETRES PORTENT LA SOUTANE EN DEHORS DE L'EGLISE.—REPONSE DE M. BRIAND.

PARIS, 1er.— M. Dejeante, député socialiste de Paris, a proposé à la Chambre des députés la suppression du port de la soutane dans les rues.

Le port de la soutane dans les rues, serait devenu une contravention.

M. Briand, président du conseil et ministre de l'intérieur, a combattu le projet de M. Dejeante et demandé son rejet.

— Le gouvernement de la république, a dit M. Briand, a autre chose à faire; il a d'autres préoccupations que celle de régler la coupe des habits des citoyens!

La résolution Dejeante a été rejetée.

CONVAINCU DE VOL D'ARGENT

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 1. — M. le magistrat Lacroix, a siégé hier.

Un nommé Joseph Leclair avait fait arrêter un jeune garçon qui était à son emploi et qui lui a volé une somme de $25. Le plaignant qui était quelque peu éméché le jour du vol, s'était endormi et pendant son sommeil, l'accusé nommé De Montigny l'a soulagé de $25 qu'il avait en poche. Le lendemain, De Montigny faisait l'acquisition d'une montre et d'une carabine. Le magistrat a tenu compte, en rendant sa sentence, du jeune âge de l'inculpé (16 ans), du fait qu'il a restitué l'argent volé et surtout de ce que le plaignant, qui était tenu de lui donner le bon exemple, se permettait de se servir des libations par trop copieuses. De Montigny passera quinze jours en prison.

UNE FILLETTE SE NOIE A LORETTE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 1er. — Une fillette âgée de huit ans, enfant de M. Ed. Barbeau, s'est noyée hier midi dans la rivière Saint-Charles, non loin de la maison de ses parents, à la Jeune Lorette.

Elle glissait sur le bord de la rivière lorsque son traîneau devint soudain incontrôlable et l'entraîna dans la rivière.

Le cadavre a été repêché peu après.

DEFECTUOSITE D'UN AQUEDUC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 1er—Le réservoir de l'aqueduc de Québec ayant, par des inondations, causé des dégâts à plusieurs propriétés à Lorette, trois citoyens de cet endroit, MM. Pierre Parent, Joseph Parent et Arsène Verret ont intenté à la cité de Québec des actions en recouvrement de dommages-intérêts, pour des montants variant de $120 à $125.

POUR LA LIBERATION DE SES FRERES

MUSKEGON, Mich., 1er — Mme Harriett Mott, sœur des célèbres faussaires Bidwell, qui ont forgé pour $1,000,000 de billets de la banque d'Angleterre, est morte ce matin, laissant toute sa fortune pour la libération de ses frères.

MORT DU GENERAL SAM. P. JENNISON

LOS ANGELES, (Cal.) 1—Le général de brigade Samuel P. Jennison, âgé de 75 ans, est mort hier après une courte maladie.

CESSION DE BIENS

Jervas Herris, confiseur, a consenti à faire cession de ses biens, à la demande de M. C. Mignault qui a été nommé gardien provisoire.

L'ODIEUX TRAFIC DES BLANCHES

DES CHIFFRES RENVERSANTS DONNES PAR LE PRESIDENT DE LA LIGUE DE LA CROIX BLANCHE

CHICAGO, 1—Le Dr Jean T. Zimmerman, président de la ligue de la Croix Blanche, parlant hier devant les dames du Woodlawn Club, a déclaré que 67,000 jeunes filles sont chaque année, sacrifiées au vice, dans toute l'étendue du territoire américain. La ville de Chicago à elle seule, contribue pour 37,000.

LA DEPOUILLE DE L. TASCHEREAU

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 1er—La dépouille mortelle de M. Léonce Taschereau est arrivée hier de Montréal et sera inhumée demain à N. D. du Chemin.

Si votre bébé ne dort pas, donnez-lui le Sirop du Dr Fred. Demers, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour le sommeil, la dentition ; contre les coliques et la diarrhée.

m-jno

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 1er — Lundi matin, ont eu lieu les funérailles de feu Godfroid Morand. Un long cortège faisait suite au corbillard, cortège composé des nombreux parents et amis du défunt.

Le deuil était conduit par Aldéric et Armand Morant, les deux fils du défunt, par ses frères, MM. Joseph Morand et Emery Morand, de St-Canut ; ses beaux-frères, Louis Vaillancourt, Octave Rose, Tom Desrosiers, Jos. Campeau et un grand nombre d'autres parents.

Les porteurs étaient MM. Omer Dagenais, Dolphis Charbonneau, Frédéric Longpré, Horm. Tessier, Napoléon Bouvrette et Hyac. Martel.

La famille du défunt a la sympathie du public dans le deuil qui l'atteint.

—Le cercle Saint-Antoine a donné samedi soir son souper aux huîtres. Plusieurs visiteurs étrangers se sont joints aux membres du cercle pour cette circonstance. La chorale Ste-Cécile, dont, elle aussi, donner le sien prochainement pour les membres du chœur.

—MM. Edouard Langlois, G. Beaudoin et Simard, de Montréal, et M. Jules Bélanger, des Laurentides, étaient en promenade en notre ville dimanche.

—M. et Mme André Fauteux, de Montréal, étaient en promenade chez M. S. J. B. Rolland, dimanche.

—M. et Mme Dr L. G. Latour, de St-Jovite, sont venus passer le dimanche chez leurs parents de St-Jérôme.

A L'ECOLE DE SAINT-PASCHAL

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 1er—Après l'appel nominal qui a eu lieu lundi à Kamouraska les honorables MM. Taschereau et Devlin sont allés visiter l'école Ménagère de Saint-Paschal qui a été fortement subventionnée par le gouvernement. Il y a eu un grand banquet, où chaque mets avait été préparé par les élèves qui servirent en même temps les convives.

Le banquet a été suivi d'une séance de musique et chant durant laquelle les élèves ont prouvé leur savoir faire en cuisine et pansement.

Le curé Beaudet a fait une conférence magistrale sur l'enseignement ménager.

Les ministres se sont déclarés surpris de voir qu'il y avait dans notre province un établissement de cette sorte aussi avancé.

L'hon. M. Devlin dit que dans tous les pays qu'il a visités, il n'a rien vu de mieux dans ce genre —Il ne s'étonne pas d'y voir des élèves d'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse, aussi bien que de notre province.

LES SERVICES DE NOS POMPIERS

LE CHEF TREMBLAY MODIFIE TOTALEMENT L'ECHELLE DES SALAIRES ET RECOMMANDE DES AUGMENTATIONS EN PROPORTION DES ETATS DE SERVICES.

La Commission des incendies a repris, hier après-midi, l'étude de ses crédits annuels, mais elle a, à peine, abordé la question des salaires des pompiers et elle s'est ajournée de nouveau.

L'échevin Yates, le président, s'est objecté à ce que sa commission suivait l'exemple des autres commissions qui ont déjà voté des augmentations générales des salaires de leur personnel. Il considère que la pratique est dangereuse, en ce qu'elle sera de nature à indisposer la Commission des finances. Mieux vaut, dit-il, pourvoir à l'augmentation juste et raisonnable des salaires de ceux qui le méritent le plus.

Après une conférence secrète d'une demi-heure, les membres de la Commission convinrent d'attendre le rapport conjoint de l'échevin Yates et du chef Tremblay à ce sujet. Si les recommandations qu'ils feront cet après-midi sont justes et suffisantes, ils accepteront ; si non, ils reprendront la discussion.

La séance fut alors levée, et ajournée à cet après-midi.

Le chef Tremblay recommandait d'opérer cette année une modification complète dans l'échelle de ses hommes, selon leurs états de services. Ainsi au lieu d'avoir 200 pompiers de 1ère classe, comme l'an dernier, il n'en aurait que 100, cette année, mais à qui il donnerait $825 par année. Pour appartenir à la première classe les hommes devront avoir cinq ans de service, au moins.

La 2ème classe serait réservée aux pompiers de 3 ans de service au moins et ceux-ci recevraient $775 par année, soit $50 de plus encore que les pompiers de 1ère classe l'an dernier.

La 3ème classe serait réservée aux pompiers de plus de 2 ans, mais de moins de 3 ans de services, à qui l'on donnerait $725. La 4ème classe exigerait un an de service au moins et la 5ème comprendrait tous les pompiers de moins d'un an, qui recevraient $625, le salaire initial.

Quant à l'état major, le chef Tremblay, ne demande rien pour lui-même, mais il demande de porter le salaire du chef-adjoint St-Pierre à $2,200 et ceux des chefs de district, de $1,800 à $1,900. Le salaire des capitaines seraient portés de $800 à $850, sauf ceux des capitaines des postes Nos. 1 et 14 qui recevraient $900.

L'HOPITAL ALEXANDRA

Les souscriptions couvrent aujourd'hui la moitié de la dette de cette institution.

Les souscriptions en faveur de l'hôpital Alexandra continuent d'arriver au bureau du trésorier, M. James Crathern. Comme nous l'annoncions, il y a quelque temps, l'hôpital a ouvert un fonds de souscriptions pour lui permettre de libérer l'hypothèque de $100,000 qui pèse sur cette institution. Il n'y a pas un mois que la liste est ouverte et déjà la moitié de cette somme a été reçue à l'hôpital. M. James Crathern, trésorier, accuse, jusqu'à date, réception de souscriptions au montant de $49,942.

LA MAIN NOIRE A VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE.)

VALLEYFIELD, 1er—Nul ne se serait douté que la célèbre "Main Noire" avait des ramifications à Valleyfield. C'est pourtant ce que constate un fait assez sensationnel qui vient de se produire dans notre ville. Jeudi dernier, un des citoyens les plus plus en vue de Valleyfield, recevait une lettre datée et mailée à Valleyfield, par laquelle on le sommait de déposer une somme de $5,000 à un certain endroit minutieusement désigné, à quelques arpents de sa demeure, à une certaine heure, sinon que le feu serait mis à sa maison et que sa vie était menacée.

Cette lettre d'une écriture quelque peu déguisée, était signée "La main noire."

Le destinataire, le lendemain de la réception de cette mystérieuse missive, en reçut une deuxième qui indiquait un autre endroit, et faisait de terribles menaces au cas où ce fait serait révélé ou ébruité.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'au temps indiqué l'auteur de la lettre brilla par son absence. Comme on le pense bien, cette affaire fait le sujet des conversations. Est-ce le fait d'un fumiste qui aurait voulu se payer la tête de notre concitoyen, ou de quelqu'un qui aurait réellement l'intention de mettre à exécution ses menaces, c'est ce qu'il est difficile de dire maintenant.

Pour ne pas entraver les fins de la justice, nous nous abstenons de plus de détails pour le présent.

MORT DU DUC THEODORE

BAYREUTH, (Bav.) 1er.—Le duc Karl Théodore de Bavière est mort hier d'une maladie de reins. Le duc n'a jamais figuré dans l'armée ou dans la politique. Il consacra sa vie à la médecine, étant un oculiste émérite. Il fonda plusieurs hopitaux, dans lesquels les pauvres sont traités gratuitement.

Il était le frère de l'Impératrice d'Autriche qui fut assassinée à Genève, et de la duchesse d'Alençon qui périt dans le feu du Bazar de la charité, à Paris, en 1897. Une de ses filles est la femme du prince Albert, héritier présomptif de Belgique et une autre du prince Rupprecht, de Bavière, petit-fils du prince régent.

Le savon Lifebuoy rafraîchissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie. 150-jno

AUTRES MEDAILLES COMMEMORATIVES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1er—En outre de six médailles en or commémoratives des fêtes du tricentenaire offertes au Prince de Galles, à Lord Grey, à Sir W. Laurier, à Sir L.-A. Jetté, à Sir L. Gouin et à Sir G. Garneau, un certain nombre d'autres médailles en bronze, frappées à la même effigie, ont été offertes à des citoyens qui ont pris une part active à ces fêtes. Le chef de police Trudel est l'un des heureux récipiendaires.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.
1-me-v-jno

UNE RECLAMATION DE $1,000,000

QUEBEC, 1er—Une action considérable en annulation de vente a été instituée hier par le vicomte Albert de La Chevardière de la Grandville, contre la Provincial Asbestos Co. Le montant en litige est d'un million de piastres.

ECHOS DE SOREL ET DES ENVIRONS

Cession de biens à Saint-Guillaume. Assurance payée. — Pont projeté sur la rivière Salvail. — Mort de Mme L. St-Pierre, etc.

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 1—M. Jf Lactance-Ulric Dessert, du village de Saint-Guillaume d'Upton, dans le district de Richelieu, a fait cession de ses biens, à la demande de M. Philorum Dessert, rentier, du même endroit. L'assemblée des créanciers pour la nomination du curateur et des inspecteurs aura lieu, le 7 décembre, au palais de justice de Sorel, à 10 h. du matin.

—L'assemblée des créanciers, dans l'affaire de MM. Yarbatoni et Saba, pour la nomination du curateur et des inspecteurs, aura lieu le 6 décembre.

—M. Jean-Baptiste Gauvin, bourgeois, de Saint-Gabriel de Brandon, qui avait acquis de M. Frank Cournoyer l'hôtel Balmoral et l'avait assuré dans la Strathcona Fire Insurance Company, a reçu de cette compagnie, par l'entremise de M. V. Bourgeois, notaire, son représentant à Sorel, la somme de $525.00 en paiement du plein montant de sa réclamation pour perte survenue lors de cet hôtel le 18 novembre courant.

—M. Gasper Rowse, de Saint-Rochsur Richelieu, a mis en vente sa jolie ferme, laquelle est située à quelque cinq milles du village de cette paroisse, en aval de la rivière Richelieu.

—Le greffier de la cité a préparé, conformément à la loi, la liste des personnes habiles à servir en qualité de jurés. Cette liste sera soumise à l'examen du public jusqu'au 10 décembre, alors qu'elle sera définitivement approuvée.

—Il est question de la construction prochaine d'un pont sur la rivière Salvail, dans la paroisse de Saint-Louis. Ce pont sera probablement en fer, si le gouvernement provincial et le conseil fournissent l'argent nécessaire à cette fin ; dans le cas contraire, il sera en bois.

—Mme Luce Millette, veuve en premières noces, de M. Léandre Chênevert, et en secondes, de M. Lucien St-Pierre, est décédée le 22 novembre, à l'âge de soixante-seize ans.

La défunte était une excellente personne ; elle laisse un grand vide dans sa famille et chez ses nombreux amis.

Aux parents nous offrons l'assurance de nos sympathies.

L'ALMANACH POUR TOUS

M. Aug. Bousquet, éditeur de l'"Almanach pour Tous", vient de nous remettre quelques exemplaires de son excellente publication annuelle. On trouve dans cet ouvrage une foule de renseignements nouveaux et utiles.

CONTRE

Les TOUX, les RHUMES,

Bronchites, Mal de Gorge, Enrouement, Croup, Asthme, Douleur ou Oppression dans la Poitrine et toutes les Maladies des Bronches et des Poumons, rien n'égale le

SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD

Il contient toutes les propriétés du fameux pin de Norvège, combinées avec l'écorce de cerisier sauvage et les propriétés adoucissantes, curatives et expectorantes d'autres excellentes herbes et écorces.

Toux et Graillonnement Désagréables Guéris.

Mme John Pelch, Windsor, Ont., écrit : "J'eus durant les six derniers mois une désagréable toux graillonnante et j'employai quantité de différents remèdes qui ne me firent aucun bien. Enfin, une amie me conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood et dès les premières doses j'éprouvai beaucoup de soulagement et aujourd'hui ma toux graillonnante a complètement disparu, et j'ai toujours maintenant du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood dans la maison."

Le prix du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est de 25c la bouteille. Elle est sous enveloppe jaune, avec trois pins comme marque de fabrique, ainsi voyez à ne pas accepter de substitution du véritable "Sirop de Pin de Norvège."

Manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

VICHY
PURETÉ et QUALITÉ
CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE)
Eau Naturelle Alcaline
Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.
Consultez votre Médecin
Se méfier des Imitations. Pas véritable sans
CELESTINS

ELECTRO BALM GUERIT **l'ECZEMA**

Ainsi que les hémorroïdes, brûlures, échaudures, plaies, gercures aux mains et au visage. Ecrivez pour avoir un échantillon et un petit livre de témoignages. 50c la boîte chez tous les marchands ou de **The Electric Bean Chemical Co., Limited, Ottawa.** 280-mer-jno

Gratis — Montre en or et Bague **GRATIS**
Montre à mouvement américain, boîtier plaqué en or, garanti pour bien tenir l'heure, semblable en apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans, aussi bague plaquée en or, avec pierre étincelante, toutes deux gratis en vendant seulement 24 nouveautés de bijouteries à 10c chaque. Ecrivez pour les jouetteries. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.43 et nous vous enverrons la montre et la bague. Friend Soap Co., Dépt. 688, Boston, Mass. 284 jno

DES PIASTRES
Non pas des Cents

En envoyant votre lavage chez nous vous réalisez de moitié votre note de blanchissage.

Prenez connaissance de nos systèmes:

SYSTEME No 1.
Blanchissage seulement $1.00 à $1.50

SYSTEME No 2.
60 cents extra pour repassage de linge uni.

Les Flanelles et les Soies, notre spécialité. Pris à domicile et retourné en 36 heures.

Household Washing Co.,
LIMITED,
Coin des rues Duke et William.
Main 3559. 233-5

Cette Forme dans une boîte rouge et jaune. Cinq Centins

La meilleure chose que vous pouvez faire pour votre gorge est d'employer **La Guerison aux Bonbons**. C'est une assurance réelle de santé pour votre gorge que vous obtenez quand vous achetez **Les Pastilles Pour la Toux de PATERSON**
La Guerison aux Bonbons
Fabriquées par Paterson de Brantford

VOTRE BUSTE développé de deux tailles dans un mois avec le **BUSTINOL** du Dr Simon, Paris, France

$50.00 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer. Envoyez 10 cents pour frais de Poste et empaquetage, et vous recevrez un échantillon avec pamphlet. ART DU MANNEQUIN. Méthode favorable à la santé recommandée par les sommités médicales, correspondance strictement confidentielle, expédition absolument discrète. Prix, $1.00 le traitement, expédié par malle dans toutes les parties du monde à nos propres frais. Adressez Dr Simon, Dépt. 6, 199 Commissaires, Montréal. 201-s-jno.

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"
mer-jno.

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" VOUS AIDERONT BEAUCOUP.

LES TABLETTES **PAP-SAG** GUERISSENT LA **DYSPEPSIE**

Les tablettes Pap-Sag sont le plus puissant remède qui existe pour guérir toutes les maladies d'estomac et d'intestins : **Gastrites, Dyspepsie, Gastralgies, Dilatations, Entérites, Gastro-Entérites, Entérites muco-membraneuses, Indigestions, Vomissements, Gonflements, Renvois, Aigreurs, Crampes, Coliques, Fétidité de l'haleine, etc.**

En vente dans toutes les pharmacies. Envoyées aussi par la poste, sur réception du prix, 50 cents une boîte, $2.50 six boîtes, en s'adressant à PAP-SAG COMPANY, Montréal. 234—1-n s—jno.

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

22 (Suite)

Les trois jeunes gens ne firent aucune allusion, devant Giselle et Mathilde, aux étranges prédictions de Jarrioles. Ils ne voulaient pas les effrayer inutilement. Justin Chenavat, lui-même, paraissait avoir oublié l'analyse à laquelle il devait se livrer au courant de l'après-midi. Il s'attarda, dans son cabinet, à sa correspondance ; Mirador et les deux frères s'en allèrent fumer au jardin.

Le facteur de la poste entra, vers trois heures, pour la seconde distribution.

Il remit les lettres et les journaux à Simon, salua, et déjà se dirigeait vers l'office, où il avait l'habitude de boire un verre de vin et de manger un morceau, lorsqu'il revint sur ses pas, et dit :

—Vous connaissez la nouvelle ?

Ce fut Mirador qui répondit — les deux frères n'en auraient pas eu la force :

—Quelle nouvelle ? c'est du déraillement des Islettes que vous parler ?

—Oh ! que non pas. Une chose bien plus cocasse. M. Richard a disparu...

—Disparu ? Comment ? Dans quelles circonstances ?...

—Ah ! voilà. Disparu... envolé... sans un mot, sans une lettre, sans laisser de trace. Vous, mon capitaine, qui êtes le maître de la verrerie dont M. Richard était le directeur, est-il possible que vous ne sachiez rien ? Vous avait-il averti ?

—Non. A quatre heures, nous devions avoir ensemble un entretien où il se proposait de m'exposer ses vues et ses projets au sujet d'un changement complet de notre outillage.

—Il n'a pas couché chez lui —, on ne sait pas ce qu'il est devenu... On le cherche. Rien.

Mirador frissonna. Jarrioles — l'incompréhensible — aurait-il dit la vérité ?...

Son chien avait hurlé à dix heures... puis à onze heures... L'aveugle avait crié aux frères : "Prenez garde de découvrir le cadavre..." Léopold, plus qu'un homme, et son maître ne se seraient donc pas trompés ?... Et sur la feuille morte... cette gouttelette de sang ?...

—Que pensez-vous de cela ? dit l'officier à Renaud.

Renaud haussa les épaules. Pourquoi était-ce à lui plutôt qu'à Simon que l'officier s'adressait ?

—Je trouve qu'il y a quelque enfantillage à s'inquiéter aussi vite... Richard reparaîtra sans doute à la fin de la journée et il expliquera tout naturellement son absence. A moins qu'il ne juge à propos de ne point l'expliquer... Vraiment on s'alarme à tort...

Ce fut l'avis de Simon. Mirador finit par n'y plus penser. Le facteur s'entêtait :

—C'est qu'il paraît que Léopold et Jarrioles connaissent un secret...

Il n'osa poursuivre dans la crainte de passer pour un naïf et il s'éloigna en disant :

—Si l'aveugle et Plus-qu'un-homme se trompent, ça sera la première fois de leur vie...

Justin Chenavat traversait le jardin sans les voir et gagnait le parc à l'extrémité duquel était son laboratoire.

Ils le rejoignirent. En les apercevant, le vieillard se souvint :

—Ah ! c'est vrai... j'avais oublié... nous avons une analyse à faire ensemble...

Le trajet eut lieu en silence. Chenavat s'absorbait. Et les jeunes gens étaient impressionnés tous les trois diversement... inquiétude chez l'un... terreur chez les deux autres...

Au pavillon, distribué en trois pièces dont l'une formait bibliothèque, la seconde salle de travail et d'expériences, la troisième salle de repos avec de vastes sièges confortables, Justin Chenavat ouvrit un placard près de la porte et enfila une blouse. Il y avait là des vêtements de rechange, quelques coiffures, du linge, des serviettes en grosses piles et, pendus dans un coin, deux autres blouses noires pareilles à celle que le savant venait de revêtir.

Mirador remarqua sur l'une de celles-ci des brindilles de mousse qui restaient attachées... Il y passa la main sans qu'on le vit... Les blouses étaient fraîches encore comme si elles avaient été exposées à la pluie ou à la rosée. Sur la seconde, des débris de feuilles mortes. On les avait donc traînées dans les broussailles ? Il ne fit aucune réflexion, aucune comparaison. Le soupçon ne lui vint pas. Ce fut plus tard, seulement, que des rapprochements s'imposèrent à son esprit, lorsque le hasard vint l'obliger à prendre parti dans le drame qui commençait !

Pendant cela, Justin Chenavat ne perdait pas de temps.

Déjà il était à l'œuvre.

Mirador, seul, l'avait suivi dans la salle des expériences. Comme s'ils se fussent désintéressés de ce qui se passerait, les deux frères allèrent s'asseoir dans la bibliothèque et allumèrent un cigare. Cependant, il est à croire que leur indifférence n'était pas complète, car ils laissèrent largement ouverte la porte de communication, ce qui leur permettait de voir, et d'entendre.

—Quel peut être le résultat de votre analyse, monsieur Chenavat ?

—Vous pourriez dire "quels peuvent être les résultats", mon cher Jean, car de deux choses l'une, ou voici une goutte de sang d'un animal ou d'un oiseau, et alors, nous parlerons d'autre chose... ou c'est une goutte de sang humain et, en ce cas, les résultats d'une expérience poussée à fond peuvent être multiples...

—Ce qui signifie ?

—Posez-moi vos questions, Jean... que désirez-vous savoir ?

—Si Jarrioles ne s'est pas trompé et si Léopold est plus qu'un homme... Donc, je voudrais que vous me disiez, mon cher grand homme :

1o Si cette gouttelette rouge est du sang...

2o Du sang humain... et de quelle partie du corps il est sorti...

3o Du sang d'un homme ou d'une femme...

4o D'un vieillard ou d'une jeune homme ou d'une jeune femme...

5o A quelle heure remonte la blessure d'où cette goutte a jailli...

6o Pourquoi nous n'en avons trouvé qu'une seule et non plusieurs.

— Et puis, et puis n'est-ce pas ? fit Chenavat en souriant, comment a été portée cette blessure? Les mobiles du meurtre? Et le nom de l'assassin?... son âge, son lieu de naissance, son adresse actuelle? ... Marié et père de famille?...

— Non, je ne vous en demande pas tant... quoique... rien ne vous soit impossible...

— N'attendez pas l'impossible. Je ferai seulement de mon mieux... et comme vous n'êtes pas un juge, que, d'autre part, je ne suis pas un médecin-légiste et que mes paroles ne dépasseront point les murs de mon laboratoire, je m'expliquerai sans aucune des restrictions que j'emploierais si je me trouvais devant un tribunal et devant un accusé dont la vie ou la mort dépendrait de ma déposition... Du moins, ne croyez pas à de l'extraordinaire, car...

Tout en parlant, il s'était mis au travail.

Et Renaud demandait à son frère :

— Cet homme est un Dieu... la science n'a pour lui aucun mystère. J'ai peur... Que va-t-il découvrir!

— Car ce que je vais vous dire, d'autres le diraient. Ainsi on peut distinguer les taches formées par le sang humain de celles formées par un sang autre, en s'appuyant sur les caractères morphologiques des globules sanguins...

Il appuya son œil au verre d'un microscope et, après un long silence :

— Nous avons des chances pour que ceci soit du sang humain... Tout à l'heure, j'en aurai la preuve... Quant à vous certifier de quelle partie du corps il est sorti, il y a deux façons d'y arriver... On peut du reste, résoudre le problème d'une manière détournée par la constatation d'éléments particuliers au milieu des globules sanguins... C'est le procédé le plus facile... mais on ne peut l'appliquer toujours...

Il avait râclé délicatement l'épaisseur de la goutte rouge et avait posé le résidu dans un verre de montre... Il avait versé dessus une petite quantité d'eau et l'avait laissé reposer pendant quelque temps...

Lorsque le résidu fut bien humecté, il y ajouta de l'acide sulfurique concentré, agita avec un tube...

Puis, il respira l'odeur particulière qui émanait de ce mélange.

— Voyez-vous, Jean, le sang de chaque espèce d'animal contient un principe particulier à chacune d'elles. Ce principe, très volatil, a une odeur semblable à celle de la sueur ou de l'exhalation cutanée et pulmonaire de l'animal d'où le sang provient. Ce principe volatil est à l'état de combinaison dans le sang et il n'est point sensible tant que cette combinaison existe. Mais lorsque cette combinaison est rompue, le principe du sang se volatilise, et, dès lors, il est assez facile de reconnaître l'animal auquel il appartient.

Il tendit le verre de montre à Mirador :

(A suivre.)

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Nouvelles Semi-Hebdomadaires du Rayon des Commandes par la Poste de Eaton

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ A NOTRE BUREAU DE MONTREAL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Il est situé au No. 8, Cote Beaver Hall, et vous y serez l'objet de la courtoisie et de la consideration qui vous sont dues. Vous y recevre des renseignements concernant nos divers catalogues, dont vous recevrez des copies, car nous les envoyons à n'importe quelle a resse, sur demande, absolument GRATIS. Dans ces catalogues, vous verrez la liste de tout ce dont vous avez besoin, disposé et indexé commodément. Les grands avantages qu'ils vous offrent sont les grandes valeurs qu'ils renferment, les bas prix extraordinaires qu'ils mentionnent, dans tous les cas, et le service rapide et satisfaisant de notre Département de Commandes par la poste. Si vous n'avez fait affaires avec nous, envoyez une commande d'essai que nous nous efforcerons de remplir de manière à mériter une part généreuse de votre patronage à l'avenir.

Suggestions pour Noel au Prix de EATON

G. 3 x 619. Service de manicure, boite fantaisie, dessus en celluloid, dessin fleuri. Meilleur marché 93c
pièces $1.19
doublure sateen, contient 5

G. 3 x 724. Service à barbe, forme carrée, dessus en celluloid avec beaux dessins d'images, joliment doublé, contient cinq pièces (tel que vignette) $2.50
Meilleur marché $2.00

G. 3 x 021 — Service de toilette de trois pièces, en boite fantaisie, forme pupitre, dessus en celluloid et côté en papier et fleuri, doublure en sateen $1.29
Boite meilleur marché à $1.

G. 3 x 059. — Service de manicure, boite recouverte en peaque grenelé "toxoderm", doublure satin, contient sept pièces, en ébène véritable, monture sterling $4.90

G. 3 x 926 — Boite à ouvrage, forme fantaisie, dessus en celluloid, nouveaux dessins fleuris, miroir sur couvercle, doublure satin, contient sept pièces à ouvrage $2.50
Meilleur marché $2.00

G. 3 x 334 — Service à barbe avec dessus en celluloid, doublure toute en satin, contient un pot et un blaireau $1.50
Meilleur marché $1.00

G. 3 x 889. — Service de manicure comprenant 5 pièces, toutes bien finies, monture en silverine, dans une boite bien doublée et pourvue de peintures. Spécial 83c

G. 3 x 319. — Service de manicure (tel que vignette) recouvert en leatherette à dessin, avec effet de cuivre, doublure satin, contient neuf bons articles de manicure, le service $2.50
Meilleur service à $3 et $4

G. 3 x 4364.—Service de manicure en boite fantaisie, recouvert en leatherette, doublure satin, contient sept pièces incrustées d'argent allemand $2.95

G. 3 x 236—Boite à ouvrage, (telle que vignette), recouverte en papier à dessins de houx, dessus en celluloid, doublure sateen, miroir sur couvercle, contient six pièces à ouvrage $1.00
Boite meilleur marché 69c

G. 3 x 679—Service de manicure en ébène véritable, boite fantaisie, recouverte en leatherette relevée en bosse, doublure satin, contient huit bonnes pièces, monture en sterling $2.65

G. 3 x 3461—Service militaire incrusté d'argent allemand, fini ébène, boite avec peintures, doublure satin $4.00

G. 3 x 4261—Boite de toilette recouverte en leatherette, forme fantaisie, avec cinq pièces incrustées d'ornements en argent allemand, riche doublure satin $4.90

G. 3 x 121. Service de toilette de trois morceaux, en boite fantaisie à coins ronds avec belle doublure en sateen, dessus à extension en celluloid (tel que vignette) $2.50
Boite meilleur marché à .. $2.00
Meilleure qualité à $3.00

G. 3 x 081.—Boite de toilette fantaisie avec miroir au-dessus de la boite, contient brosse, peigne, crochet à gants, polisseur et boite à pommade .$1.75
Meilleure qualité à $2.25, $2.50

G. 3 x 782. Service de toilette de deux pièces, en véritable ébène avec montures en argent sterling $2.25

G. 3 x 984. — Beau porte-balai étrier pour passage, grand étrier en nickel et petit balai avec manche en "ébonoid", courroie de cuir et anneau pour suspendre. (Tel que vignette) $1.35

Occasions Intéressantes pour les Amateurs de Livres

75c

D. 7 x 124—4 vol. collection des oeuvres de Shakespeare, complète dans étui de carton, riche reliure percaline, avec titre et ornements dorés. Prix 75c

$8.75

D. 7 x 125. — Oeuvres complètes de Charles Dickens en 15 volumes, pleine reliure percaline, tête dorée, gros caractères et bon papier. Très belle édition pour bibliothèque. Grandeur des volumes 5 x 7 x 1 1-2 pouces. Prix de la collection dans l'étui $8.75

$2.25

D. 7 x 126.— Oeuvres complètes de Jane Austin, reliure en cuir cramoisie, avec tête dorée, Northanger Abbey, Emma, Price and Prejudice, Sense and Sensibility, Mansfield Park. La collection joliment mise dans un étui. Complet $2.25

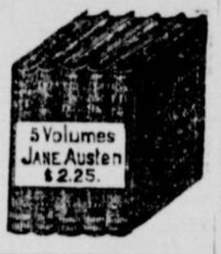

$2.25

D. 7 x 127 —Oeuvres de Fenimore Cooper, 5 volumes. Le dernier des Mohicans, Le Tueur de Daims, The Pathfinder, Les Pionniers, La prairie, en reliure cuir cramoisi. Coins ronds, tête dorée. Complet dans un étui $2.25

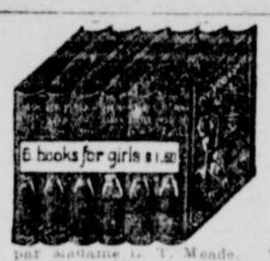

$1.50

D. 7 x 128. — Collection pour jeunes filles, comprenant six volumes des meilleurs auteurs : "A very naughty girl" et "Merry Girls of England" par Madame L. T. Meade. "Six to Sixteen" et "Mrs. Over the way" par Madame Ewing. "Four little Mischiefs par Rosa Mulholland. "Six little Princesses" par Madame Prentiss. Très jolie reliure percaline, forte, avec dessins en couleurs sur la couverture. Mis dans un joli étui de carton. Prix pour la collection des six volumes $1.50

$1.50

D. 7 x 129.— Une collection de six volumes des plus célèbres volumes d'Alger, comprenant "Paul the Peddler", "Phil the Fiddler", "The Young Outlaw", "Sam's Chance", "Julius the Street Boy", "Slow and Sure".
Bonne reliure percaline avec jolis dessins sur la couverture. Bon papier et caractères très nets, dans un étui en carton.
Pour la collection des six volumes $1.50

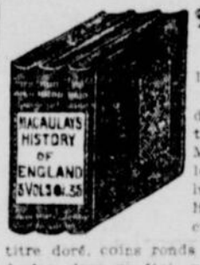

$1.35

D. 7 x 130. Histoire d'Angleterre de Mac-Auley, 3 volumes reliés, plein cuir avec titre doré, coins ronds et têtes dorées, dans un étui en carton. Prix $1.35

D. 7 x 131— Couvert en cuir flexible, avec bâtisse du Parlement en pyrogravure et appliqués de feuilles de couleurs (comme dans la vignette) avec dessins indiens, indexé, grandeur de poche, pour s'ajuster aux romans des meilleurs auteurs 48c

D. 7 x 132. — The Man on the Box, par Harold MacGrath, le plus grand succès de cet auteur populaire. Illustré de scènes prises de la pièce représentée à New-York. Nouveauté reposante en fait de roman, étant une suite d'aventures délicieuses, prises dans la vie ordinaire américaine 50c

D. 7 x 133.— Lavender and Old Lace, par Myrtle Reed. Un roman agréable et utile tout à la fois, hautement artistique. Exquis sous le rapport de l'esprit et de la conception, rempli de fantaisie, délicate, de tendresse, de délicieux humour et de spontanéité, de fait un livre appréciable par tous 50c

D. 7 x 134.—The Blazed Trail, par Stewart Edward White, mêle la romance de la forêt avec la romance d'un homme de coeur, faisant une histoire considérable et élémentaire, bien que ne laissant rien à désirer sous le rapport de la douceur et de la tendresse. C'est un poème épique de la vie des hommes des chantiers des grandes forêts empreint de la fraîcheur du dehors et de la lutte avec la nature 50c

D. 7 x 45.—"The Shepherd of the Hills", par Harold Bell Wright. Une histoire d'un intérêt intense, avec des caractères et des descriptions qui vivent dans l'esprit, et excitent notre amour pour les paysages et la vie des montagnes. Prix 50c

D. 7 x 48—"The Morals of Marcus Ordeyne" par William J. Locke. C'est une de ces rares histoires qui nous tiennent entre une impatience intéressée d'en finir et une forte tentation de s'y attarder pour en jouir plus complètement. Prix 50c

D. 7 x 135.— The House of a Thousand Candles. C'est une histoire remplie d'aventures, d'amour et de mystère, faisant triompher les termes d'un testament d'un parent supposé mort. Du premier chapitre il n'y a pas un mouvement faiblir dans les caractères variés — non plus que pour le lecteur 50c

D. 7 x 44.— The Bishop of Cottontown, par John Trotwood Moore. Une histoire captivante de la vie du Sud, dans un canton de moulin à coton, rempli de passion, de pathos et d'humour. Prix 50c

D. 7 x 46.—"Nancy Stair" par Elinor Lane Macartney. Une histoire excessivement jolie, dont les faits se déroulent entre Nancy, fille de Lord Stair, Robert Burns et le duc de Borthwicke. Un livre que sera heureux de posséder tout admirateur du grand barde écossais Prix 50c

D. 7 x 49.—"The Lady of the Blue Motor", par Sidney G. Paternoster, auteur de "The Motor Pirate", de "The Cruise of the Conqueror." Une histoire de mystère, d'amour et d'aventure. Un livre palpitant d'intérêt jusqu'à la fin. Prix 50c

Ecrivez pour demander notre liste complète de livres sur "New Church of England, Book of Common Praise."

Tout Santa Claus économe devrait avoir une copie de notre Catalogue de Noel

Il ne mentionne que les articles les plus appropriés pour cadeaux des fêtes, que la personne qui doit recevoir ces cadeaux soit jeune ou âgée grande ou petite. Nos acheteurs se sont procuré les marchandises les plus nouvelles et les plus populaires, ils les ont achetées pour du comptant, en quantités si énormes que nous avons obtenu des réductions de prix spéciales, cause des merveilleux bas prix que nous offrons. En achetant chez Eaton, vous pouvez être parfaitement à votre aise depuis que notre garantie vous permet de retourner à nos frais, aller et retour, tout article dont vous n'êtes pas satisfait, et recevoir le plein montant de votre achat.

NOTRE CATALOGUE D'EPICERIES

Est une aubaine pour des milliers de foyers canadiens. Chaque item catalogué est tout à fait de la règle d'excellence des marchandises d'Eaton.

Tous nos produits alimentaires sont de première qualité en tout point, et peuvent être servis avec parfaite assurance et satisfaction.

Chaque prix marqué est d'intérêt économique, puisque, nous achetons directement du fabricant ou du producteur, selon les cas, et nous pouvons ainsi vous procurer une épargne directe en éliminant tous profits intermédiaires.

THE T. EATON CO LIMITED
TORONTO - CANADA

Service Rapide de Commandes par la Poste à Montréal

Bien que vous soyez éloignés de trois cents milles de notre siège d'affaires, vous êtes cependants, pour les besoins pratiques, à notre porte. Nous pouvons vous servir à votre entière satisfaction, en ce qui regarde la qualité et le prix, grâce à l'efficacité de notre "grand service de commandes par la poste". Un service qui pourvoit aux besoins d'un chacun, que la commande soit petite ou considérable. Les marchandises parviendront chez vous dans presque toutes les circonstances, dans les vingt-quatre heures après réception de la commande.

LA BANQUE DE ST-JEAN

SAINT-JEAN, Qué., 1er — La cause de la Banque de Saint-Jean contre les héritiers de Joseph Brunet et dans laquelle se discute la question de l'existence légale de cette institution financière en déconfiture, s'est terminée hier devant M. le juge D. Monet, qui rendra plus tard sa décision.

Les témoins entendus hier ont été MM. Geo. Gonthier, comptable expert, P. Beaudoin, J. P. Carreau, Alp. F. Gervais, Jules Lamoureux, de St-Sébastien, J. E. Molleur et quelques autres.

MM. J. P. Carreau et Jules Lamoureux ont déclaré qu'ils n'avaient jamais payé leurs parts d'action en argent, mais par billets promissoires personnels.

M. J. E. Molleur avait payé ses actions avec de l'argent sonnant et il s'est aperçu que les autres actionnaires ne payaient pas de cette manière, mais bien par billets. Alors il s'est fait remettre son argent, et il n'a pas voulu continuer à faire partie de cette institution.

M. Alp. Gervais apporte la copie d'un billet promissoire de $50,000, signé par la société permanente de construction en faveur de la Banque Jacques-Cartier à Montréal, dans le but d'obtenir des fonds nécessaires à la mise en opération de la Banque de St-Jean. La société avait acheté des parts de banque pour ce montant. Après l'audition de ces témoins, la défense a déclaré avoir terminé sa preuve, et la demande a répondu qu'elle n'avait pas de témoins à faire entendre. On a donc procédé à l'argumentation. Mtre Lajoie prétend que la Banque a existé légalement ayant obtenu son certificat d'incorporation et ses pouvoirs d'opérations.

M. Joseph Brunet était actionnaire et directeur de la Banque de St-Jean et il doit payer la double responsabilité.

Mtre Arthur Brossard et S. A. Bastien ont plaidé le contraire, c'est-à-dire la non existence de la banque, l'irrégularité de l'émission du certificat d'opérgtions et la nullité de ce certificat.

De plus, ils prétendent que le transport de parts-actions par M. P. H. Roy, à M. Jos. Brunet était nul comme ne renfermant pas les formalités requises par la loi des banques. Les plaidoiries se sont terminées vers 4 1-2 heures p. m.

Graphophones et Registres Disques et Cylindres COLUMBIA

A l'approche des fêtes et pour répondre à la grande demande, nous nous sommes procuré un stock considérable de Graphophones et Registres Columbia.

20 différents styles de Graphophones, variant de $15.00 à $250.00, et un stock de $25.000 de Registres, comprenant musique de bande, soli, chant français, anglais, etc., etc.

FOISY FRERES
Coin Ste-Catherine Est et Sanguinet.
Demandez nos catalogues.

DEUX BANQUETS A SIR WILFRID

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1er — Au commencement de janvier, sir Wilfrid Laurier assistera à deux banquets importants à Toronto. Le 6, il sera l'hôte du club Ontario, et le lendemain, celui du club National. Ce dernier club présentera un portrait au premier ministre.

C'EST M. CHEVRE QUI L'EMPORTE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS EXPLIQUE LA CONDUITE DU GUVERNEMENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1er — Enfin l'on peut annoncer d'une façon officielle que c'est M. Paul Chevré, qui a été chargé de faire le monument Mercier. La nouvelle a été annoncée à midi au représentant de la PATRIE par l'hon. L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics.

"Nous avons fait ce choix pour plusieurs raisons", dit M. Taschereau. "La principale, c'est que la maquette qu'il a faite est la plus jolie de celles qui ont été présentées. C'est l'opinion de tous ceux qui l'ont vue et aussi de l'architecte Marchand, qui a été chargé de faire un rapport à ce sujet. Nous voulions faire quelque chose de bien c'est pour cette raison que nous avons demandé le concours des artistes français aussi bien que canadiens, et maintenant qu'il est reconnu la maquette de M. Chevré est la plus belle, ce n'est pas la peine de la laisser de côté pour le seul motif que M. Chevré est Français. M. Hébert n'a pas raison de se plaindre, lui qui a fait toutes les statues qui ornent la façade du parlement. D'ailleurs, il reste encore au parlement plusieurs niches à remplir, et les artistes Canadiens seront, avant peu appelés à le faire. Pour ce qui est du monument Mercier, dont nous voulons faire une grande chose, nous préférons être critiqués quant au choix du sculpteur que quant au résultat artistique."

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LA BRIGADE DE ST-LOUIS

LES NOUVEAUX POMPIERS SONT ENTRES EN FONCTIONS DE MEME QUE LES CONSTABLES

Les nouveaux employés que le conseil de la Ville St-Louis avait décidé de prendre la semaine dernière sont entrés en fonctions ce matin. Le corps de police a été augmenté de dix-huit constables et d'un détective.

Le département des incendies a pris seize nouveaux pompiers.

La liste complète de ces nouveaux employés doit être soumise ce soir à l'assemblée du conseil puis vendredi prochain un comité nommé à cet effet pour ratification finale.

Le salaire que ces nouveaux employés reçoivent est le même que le salaire accordé par la ville de Montréal aux employés occupant les mêmes emplois.

LE CLUB MORIN

Se prononce contre l'impérialisme militaire.

A une assemblée du Club Morin, tenue, hier à la salle Girard, sous la présidence de M. Léandre Ouimet, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

"Que le Club Morin approuve entièrement la position prise par M. "Monk, chef des conservateurs de la "province de Québec au sujet de la "participation du Canada à la défense navale de l'Empire. Tout en "protestant de son loyalisme à la "Couronne britannique, le Club désapprouve tout mouvement politique tendant à restreindre le principe de l'autonomie du Dominion "ou à exposer le Canada aux dangers du militarisme européen."

"Que copie de cette résolution soit "adressée à M. Monk, à Ottawa, et "copie à la "Patrie," "La Presse," "Le Canadien" et "L'Evénement" "de Québec, avec prière de reproduire."

Plusieurs discours ont été prononcés à l'appui de ces résolutions, par MM. Arthur Beauchesne, André Fauteux, J. A. Beaulieu, S. D. Vallières, Raoul Guilbault, M. A. Millette, Anthime Fortin et Tancrède Marsil.

NOMME DOCTEUR EN THEOLOGIE

ROME, 1er.—La Congrégation des Etudes, présidée par le cardinal Satolli, préfet de la congrégation, a conféré aujourd'hui le degré de Docteur en Théologie au Révérend Geo. A. Dougherty, assistant-trésorier de l'université Catholique de Washington.

QUEBEC, 1er.—M. Edmond Bisson, fils de l'ancien député et protonotaire de Beauharnois et employé au secrétariat provincial, est décédé à Beauharnois.

Sa MORT fut causée par la Pneumonie
SUITE D'UN RHUME N GLIGE

C'est une triste histoire qui se répète quotidiennement dans nos journaux publics. Le danger d'un rhume devrait toujours être considéré et pour faire face à ce danger, il n'y a pas de remède aussi étonnant dans ses résultats que le **Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue du Dr MATHIEU.** Il combat le rhume dès le début, — le chasse du système et ramène les parties affectées à la santé. En même temps le patient devient plus vigoureux et est mieux armé pour résister aux autres attaques.

La Cie J. L. MATHIEU, Propriétaires
Sherbrooke, P. Q.
Prix : 60 sous la Bouteille—35c
L. CHAPUT, FILS & CIE
Dépositaires en Gros, Montréal.

Lorsque vous achetez un Piano Automatique, prenez un
"Leach-Angelus"

Qui est un piano de 1er ordre, fabriqué à Toronto, avec le célèbre jeu automatique American Angelus à l'intérieur ; prix : $650, payable $50 comptant et $20 par mois. Bienvenue aux visiteurs et aux acheteurs.

The Leach Piano Co. Ltd.
300 Ste-Catherine O. (pres Drummond)
Aussi 488 rue Ste-Catherine Est. (entre St-André et St-Timothée.)

N. B.—Nous vendons aussi les GOURLAY-ANGELUS et nous fournissons les KNABE-ANGELUS et EMMERSON-ANGELUS.

UNE COLLISION A LA RUE GUY

Le brouillard qui couvrait Montréal, ce matin, a été la cause d'une collision entre deux locomotives à la rue Guy; comme conséquence, il y eut un serre-frein de blessé et les deux locomotives furent fortement en dommages.

Le train de l'Intercolonial, venant de Nicolet, et qui entre en gare à 10 heures 15, passait à la rue Guy à une vitesse de 20 milles à l'heure, lorsque une autre locomotive du Grand-Tronc arriva en sens contraire et les deux machines se tamponnèrent. Le brouillard avait empêché les deux ingénieurs de voir assez loin pour prévenir l'accident, mais ils s'aperçurent cependant à temps pour en diminuer les effets.—La passerelle du wagon à bagage fut écrasée et un nommé A. Chenier qui se tenait sur cette passerelle fut grièvement blessé. Il fut transporté à l'hôpital Général. Chenier est âgé de 55 ans et demeure au No 174 de la rue Aqueduc. Les passagers en furent quittes pour la peur

Les deux locomotives ont été fortement endommagées.

ARMES ET MUNITIONS POUR LES REBELLES

BLUEFIELDS, (Nicaragua), 1er —Le steamer norvégien "Stavangeven" est arrivé ici de New-York, portant des armes et des munitions pour les insurgés. Jusqu'ici ces derniers avaient manqué de munitions, mais ils seront maintenant bien armés et le général Estada va prendre incessamment l'agressive.

EN AFFAIRES

Il est admis que l'apparence ou les dehors d'un homme lui aident beaucoup. Soignez donc votre tenue et faites-vous habiller chez J. Hudon, marchand-tailleur fashionable 87 rue Saint-Charles Borromée, près Lagauchetière. 236-1

HONORABLEMENT ACQUITTE

M. Jos. Chaput, ex représentant de la brasserie de Beauport, qui avait été arrêté pour avoir, prétendant-on, assailli un huissier, a été honorablement acquitté par le juge Bazin, ce matin.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avan

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions. 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue, où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES."

CENTRE

PHARMACIE ROBERT, coin Boulevard St-Laurent et Craig.
G. BLACK, marchand de cigares, 401 St-Denis, près Ontario.
H. BEAUDRY, marchand de cigares, coin St-Denis et Craig.
PHARMACIE LANCTOT, coin Ste-Catherine et St-Denis.

OUEST

PHARMACIE PIGEON, 412 Notre-Dame Ouest.
PHARMACIE GOSSELIN, coin Atwater et Delisle.
PHARMACIE RAIZENNE, coin Notre-Dame et Versailles.
PHARMACIE ETHIER, coin Notre-Dame et Seigneurs.
PHARMACIE DANSEREAU, 1980 St-Jacques.
PHARMACIE LETOURNEAU, 3791 Notre-Dame.
PHARMACIE LALONDE, coin St-Jacques et Atwater.
RONAYNE FRERES, marchand de chaussures, coin Notre-Dame et Inspecteurs.
CHAPMAN'S BOOKS STORE, 513 Ste-Catherine Ouest, près Peel.
INTERNATIONAL DRUG HALL, coin St-Jacques et Cathédrale.
PHARMACIE LEONARD, 3196 Notre-Dame, près Vinet.

POINTE SAINT-CHARLES

PHARMACIE ASSELIN, coin Centre et Ropery.
JOS. MORAND, épicier, coin Charlevoix et Coleraine.
T. PAQUETTE, épicier coin Grand-Tronc et Richmond.

WESTMOUNT

E. GERVAIS, épicier, coin Ste-Catherine et Abbott.

VERDUN—VILLE ST-PAUL

PHARMACIE CHAMPAGNE, 97 rue Church, Verdun.
PHARMACIE BASTIEN, rue Church, près Hadley, Ville St-Paul.

NORD

PHARMACIE NORMALE, coin St-Denis et Carré St-Louis.
PHARMACIE PREVOST, coin Roy et St-Denis.
PHARMACIE NADEAU, coin St-Denis et Rachel.
GEO. VANDELAC, entrepreneur de pompes funèbres, coin Cadieux et Rachel.
PHARMASIE ARCHAMBAULT, coin Marie-Anne et St-Denis.
NAP. MORRISSETTE, épicier, coin Roy et Mentana.
PHARMACIE ROY, coin St-Denis et Laurier.
Z. BOURDEAU, confiseur, coin Drolet et Duluth.
PHARMACIE LALONDE, coin Mont-Royal et Christophe-Colomb.
PHARMACIE ALBERT, coin St-Laurent et des Pins.
PHARMACIE LABRANCHE, coin Rachel et Parc Lafontaine.
G. DESMARAIS, libraire, 1319 Papineau, près Mont-Royal.
M. A. ARMAND, épicier, coin Rachel et Bordeaux.

VILLE ST-LOUIS—BOULEVARD SAINT-DENIS

MORIN FRERES, épiciers, coin St-Viateur et avenue du Parc.
PHARMACIE GOYER, 1771 St-Laurent, près Boulevard St-Joseph.
J. N. BEAULNE, 1850 St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 2300 St-Laurent.
FAIRMOUNT MEDICAL HALL, coin Clarke et Fairmount.
PHARMACIE MARTINEAU, coin Mont-Royal et St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 643 Mont-Royal.
DR J. G. DUGAS, coin St-Laurent et Pacifique.
PHARMACIE SYLVESTRE, coin Sanguinet et Beaubien.
J. L. LEGAULT, épicier, 804 Beaubien, près St-Hubert.
V. CARMEL, épicier, St-Hubert et Bélanger.
JOSEPH DUGAL, épicier, 3169 St-Hubert, Villeray.
D. LANOIE, épicier, St-Hubert et Rose-de-Lima, Villeray.

EST

PHARMACIE CHRETIEN ZAUGG, coin St-Hubert et Ontario.
PHARMACIE PINSONNAULT, coin Ontario et Plessis.
PHARMACIE HILLMAN, coin Ontario et Champlain.
P. D. RACINE, épicier coin Ste-Catherine et Delorimier.
PHARMACIE MAILLET coin Craig et Montcalm.
PHARMACIE GAUVIN coin Ste-Catherine et Maisonneuve.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Visitation.
PHARMACIE GENEREUX, 976 Ste-Catherine Est.
P. O. BEAUSOLEIL, épicier coin Ontario et Amherst.
J. et P. DAVIGNON, fabricants de poêles, coin Ontario et Dorion.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Dufresne.

HOCHELAGA—MAISONNEUVE—VIAUVILLE

PHARMACIE PAQUIN, coin Ontario et St-Germain.
PHARMACIE DENAULT, coin Ste-Catherine et 2ème avenue, Viauville.
PHARMACIE HOCHELAGA coin Ste-Catherine et Cuvillier.
PHARMACIE FILION coin Notre-Dame et Desjardins.
H. RICARD, épicier, coin Ontario et Lasalle.
près Ste-Catherine.
PHARMACIE BEAUPRE, 73 Desery.
J. A. CARON, libraire, 297 Lasalle, près Adam.

Eleves Demandés

PROFESSEUR — Elèves demandés—Monsieur Eloi Grinaa, professeur ex-élève de Martapoura, de l'Opéra de Paris, lauréat du conservatoire Bruxelles, vient d'ouvrir son cours de chant et diction, 1244 St-Hubert. Méthode rationnelle et rapide. Du mardi au vendredi. Prix modéré. 236-6

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BOULANGER marié demande emploi à la campagne, 7 ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre ou personnellement à Jos. Dandurand, 107 St-Augustin, St-Henri, Montréal. 234-6

EMPLOI DEMANDE—Femme demande de ouvrage au jour pour faire la cuisine ou pour travail de buanderie. S'adresser 444 Ave. Hôtel de Ville.

HOMMES — E. D. — Homme connaissant le chauffage, soin des couvertures, gardien nuit, ouvrage général, parlant les deux langues. Bonnes références. S'adresser T. Michaud, 16 Paterson. Tél. Est 4990. 234-6

OPERATEUR de machine à vues animées cherche emploi, références ; à vendre aussi une machine presque neuve, connaissant les affaires, accepterais associé avec capital. Adresser E. S. 92 Pleasant St., Barre, Vt. 226-12

OUVRAGE

Ouvrage à domicile pour tous, à la ville comme à la campagne. Hommes, femmes ou filles. Il faut savoir écrire et un peu d'énergie. Revenu net de $15 à $30 par semaine. Ecrivez : "The Labor Agency", 71A St-Jacques. 233-6

Situations Vacantes

AGENTS—A salaire et à commission pour vendre des plants d'arbres "Red Tag". Lignes exclusivement complètes. D'une vigueur spéciale. Cultivés seulement par nous. Vendus seulement par nos agents. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 186-78

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente pour un homme sobre et capable de se faire une clientèle. Ecrire immédiatement casier 3 "La Patrie". 236-3

BRIQUETIER demandé, coin rue Ste-Famille et Avenue des Pins. 235-2

COMMIS — On demande un commis dans la marchandise sèche. S'adresser chez J. O. Martineau, No 696 Marie-Anne coin Lasalle. 236-3

COMMIS-VOYAGEUR pour bogheis—On demande un commis-voyageur pour représenter une manufacture d'Ontario dans la province de Québec, un homme d'expérience, capable de commander les affaires. Nommez toutes conditions. Boîte 705, La PATRIE. 225-36

ELECTRICIEN—On demande un bon électricien (pipeman). S'adresser chez Picard et Lalonde, 122 William. 236-1

HOMMES — On demande un homme parlant l'anglais et connaissant le commerce en général. Pour informations, écrire à casier 2 "La Patrie". 236-6

HOMMES demandés immédiatement à salaire ou à commission. Un bon homme dans chaque localité avec voiture et capable de prendre soin des chevaux, pour annoncer et introduire nos spécifiques Royal garantis pour bestiaux et volailles. Pas d'expérience nécessaire. Nous préparons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manf. G. Co., London, Ontario.
1-2-3-4-13-14-15-16-17-18-27-28-29-30-31.

MOULEURS—On demande un grand nombre de mouleurs à la "fonderie appelée "St-Johns Foundries Limited", à St-Jean, P. Q. 234-3

ON DEMANDE des bons typographes sobres. S'adresser à Vanasse et Lefrançois, Trois-Rivières, P.Q. 219-9

ON DEMANDE un apprenti imprimeur de 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser H. F. Lauzon, 9 Champagne. 234-3

ON DEMANDE des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture. J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé, $1.00. 188-70

ON DEMANDE un jeune homme ayant une couple d'années d'expérience dans la boucherie, parlant les deux langues. S'adresser 1250 Saint-Dominique, coin Boulevard St-Joseph. 234-3

Solliciteur d'Annonces

On demande un jeune homme connaissant les deux langues et ayant de l'expérience comme solliciteur d'annonces classifiées. Inutile de se présenter sans être compétent. S'adresser au gérant général, journal la PATRIE. 235-3

TAILLEURS DE FOURRURES—On demande immédiatement quatre bons tailleurs de fourrures sobres et compétents. Des références seront exigées. La Compagnie Paquet Limitée, Pointe aux Lièvres. 169-jno

VENDEURS demandés. Nouvelle ligne, système nouveau, 25 vendeurs pour la province. Payés huit fois par mois. Ecrire à Luke Bros., Ltd, Montréal. 191-54

Femmes-filles demandées

COUTURIERES en chaussures demandées immédiatement, doivent être expérimentées. Excellente position. S'adresser chez Ames-Holden Limited, 201 rue des Inspecteurs. 235-2

FILLE-COMMIS — On demande une jeune commis ayant de l'expérience dans la vaisselle, coutellerie, tapisserie, etc., aussi jeune homme. S'adresser H. C. Grégoire, 775 Ste-Catherine Est. Tél. Bell 2078, March. 1552. 234-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

Sous - Vêtements

On demande des couturières d'expérience pour travailler à la machine dans les sous-vêtements. S'adresser 73 St-Denis. 235-2

Servantes Demandees

ON DEMANDE une servante. S'adresser 919 rue Ste-Catherine-Est. 235-3

SERVANTE demandée—On demande une servante recommandable. Pas de lavage, ni repassage. S'adresser 107 rue St-Jacques, Chambre 68. Entre 9 heures et midi. 235-10

SERVANTE—On demande une bonne servante générale, doit être bonne cuisinière et parler un peu l'anglais. Gages $15.00. S'adresser le soir, avec références, au No 15 Avenue Viger. 236-2

Servantes Demandées

SERVANTE — On demande une servante générale, 133 Elgin, près de Prince-Arthur. 234-3

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pouvant s'occuper de l'ouvrage général dans une maison privée. Pas d'enfants ni lavage. S'adresser à 182 Champ de Mars. Bons gages. 235-6

A Louer

A LOUER — Bureau à louer au Numéro 17 Côte de la Place d'Armes, Chambre 419. Ascenseur, lumière électrique, chauffé et entretenu. S'adresser chambre 418 même bâtisse. 236-1

ETAGE POUR MANUFACTURE. — Très bel étage à louer pour manufacture, chauffé, avec usage de l'ascenseur, très bien éclairé sur les 4 côtés, No. 2504, Boulevard St-Laurent, coin avenue Bernard, Mile-End. Téléphone St-Louis 2569. 218-25

Salle à Louer

Le Conservatory Hall maintenant réouvert. A louer pour bals, réceptions, etc. Taux très raisonnables. S'adresser au professeur Frank H. Norman, 96 rue Stanley. Uptown 5168. 228-26fs

Chambres a Louer

CHAMBRE A LOUER meublée avec ou sans pension. 622 rue Mentana. 234-3

ST-DENIS, 268 — Chambres meublées à louer — De jolies chambres pourvues de toutes les accommodations les plus modernes telles que meubles et tapis neufs, eau chaude, bains émaillés, lumière Auer. Peuvent être occupées immédiatement en s'adressant à 268 rue St-Denis, près DeMontigny. 235-6

Maisons a Louer

A LOUER—Logement de 2 chambres à louer. S'adresser au Dr Plouffe, 408 Hôtel de Ville. 236-6

A LOUER — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison neuve, trois logis, toute imitée. Bon marché. 232-6

500 RUE ST-CHRISTOPHE—Maison à louer, 7 chambres, w.c., bain émaillé, gaz. S'adresser 571 St-André. 235-3

RUE BOYER — Maison à louer, logement de 4 pièces, chambre de bain, gaz, loyer $7. S'adresser 221 Boyer. 226-3

A Vendre

A VENDRE, une ronde de lait, de beurre, fromage, crème, huîtres, aussi un magasin. S'adresser 658 Létourneux, à Maisonneuve. 235-3

A VENDRE — On demande des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture, J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé $1.00. 189-70

CADEAUX DE NOEL

A VENDRE—Sleighs de 25c à $3.00, traîneaux, de 25c à $3.00, hockey, traînes sauvages, patins, de 25c à $3. J. L. Routillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. 236-40

FOURNAISE A VENDRE — Fournaise très belle, bon marché. S'adresser rue St-André, No 2397, entre Comte et Beaubien. 232-6

HABILLEMENTS neufs et fourrures pour dames et messieurs, de haute et moyenne qualité, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., marchands de meubles et confectionneurs, 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près rue Dorchester. Ouvert le soir excepté mercredi et jeudi. 223-25

L'EAU DE JAVEL PARISIENNE est la seule garantie donner entière satisfaction et manufacturée par Fyon & Fyon, 288 rue Garnier, Montréal. [illegible] des imitations. 189-100fs

MACHINERIE A VENDRE

Nous fournissons aux ateliers des machines rapides les plus modernes et les meilleures. Nous sommes agents pour les principaux manufacturiers canadiens et américains. Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 236-1

MANUFACTURE D'ARMES

VENTE et échange de fusils, carabines, revolvers, cartouches spéciales. Réparations en tous genres. F. Dupont breveté, diplômé, 371 Ontario Est, Montréal. 224-24

MOULIN A SCIE à vendre, pouvoir hydraulique et vapeur, belle place pour commerce de bois, bonnes dépendances, trois lots boisés. S'adresser Augustin Magnan, Hérouxville, Co. Champlain, ligne Canadian Northern, même distance Station Proulx, ligne Pacifique Canadien. 235-6

PATINS — Une paire de patins à tuyau à bon marché. S'adresser le soir entre 7 et 8 heures à 497 rue Champlain. 235-3

Pharmacie à Vendre

au-dessous du prix coûtant. Dans un très bon centre tout à fait moderne, avec bureau contigu, si désiré. Raison: abandon des affaires pour ne s'occuper que de remèdes brevetés. S'adresser 1449 Boulevard St-Laurent. 175-1-jno

Poêles Defendeur

POELES DEFENDEUR, acier, autrefois manufacturés par Guillemette et Gauthier. Aussi poêles, fournaises de seconde main, réparations de toutes sortes. Quintal, 860 Craig Est. Main 879. 215-26

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peuvent s'adresser 191 Ste-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 196-52

RAQUETTES

RAQUETTES, ETC.—Nous avons en magasin un lot de raquettes, toboggans avec coussins, patins, sous bottines, skis, vêtements en couverte, tricots, tuques, etc., qui se trouvaient dans notre magasin l'hiver dernier. Nous nous proposons de renouveler ces marchandises à chaque saison. Elles seront vendues séparément ou par quantité. Articles expédiés sujets à l'inspection, aux bureaux d'express. Smyth's, marchand de bicycles, 370 Dorchester Ouest. Téléphones : 1249—5153 Uptown. Ouvert le soir, excepté les mercredis et jeudis. 236-26

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville au crédit comme au comptant. Costumes de dames, jupes, hardes faites, fourrure, $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est. Bell Est 695. 229-24

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-103 ins

Un Moulin, une Scie

portes et châssis, quarts à pommes et à farine, 300 acres de terre, 3 maisons avec dépendances, situées à 40 milles de Montréal et sur la ligne du G. T. R. Occasions exceptionnelles. Conditions faciles. S'adresser à J. Le Boutillier, 103 St-François-Xavier, Montréal. 233-3

Cartes postales illustrées

Catalogues Gratis !

Demandez nos Catalogues de

Cartes de Noël et Année

envoyés gratuitement sur réception d'un timbre de un centin.

Prix Spéciaux aux Marchands

Librairie Guay,
283 rue St-Joseph, Québec
233-jno

Chevaux, Voitures, Harnais

A VENDRE — Bob sleigh d'épicier à vendre à bon marché. S'ad. 271 Roy. 236-3

A VENDRE — Un beau berlot et un "cutter" à deux sièges. Aussi une couverte "musk ox", le tout presque tout neuf, 265 Amherst. 235-2

Ecurie de Louage

Faites clipper et trimmer vos chevaux chez Ed. Boisvert, 303 Wolfe, Phone Est 1469. Voitures doubles pour commérages, noces et enterrements. Ecurie de pension et de louage. Ordres exécutés avec promptitude, satisfaction garantie. 235-24

A VENDRE — 1o. Un sleigh Alexandre, fabriqué par la maison Béard et Major. 2o. Une selle de cavalier. 3o. Une vache Jersey âgée de 5 ans, fait très riche. 4o. Un pressoir à cidre ou à vin. S'adresser à 661 Chemin Ste-Catherine, 58 Outremont. 204-60

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-150fs

CHEVAUX CLIPPES

Chevaux clippés—J. B. Legault, maréchal-ferrant, spécialité, ferrage chevaux de chemin, clippage à l'électricité reconnu pour ouvrage rapide, satisfaction garantie, grand espace réservé aux voitures, 446a Hôtel de Ville, près Ontario, l'endroit le plus renommé de la ville pour entière satisfaction. Tél. Est 3185. 196-47

SLEIGHS A VENDRE, pour boucher ou épicier. J. A. B. Major, 382 Rachel Est ou 88 Ave Labelle. Bell St-Louis 799. 236-6

Storage de Voitures et Automobiles

Tenu à une température moyenne de 50 degrés. Papier goudronné aux murs. Humidité, moisissure et mites exclues.

Berard et Mercier

Les carrossiers responsables, 269a, Sanguinet. Tél. Est 2636. 225-jno.

VOITURE — Magnifique berlot à vendre, pour poney de 500 à 600 livres. S'adresser à Jos. Lamoureux, 401 Ste-Catherine Est coin St-Hubert. 232-6

VOITURE à vendre — Carriole pour charretier, seconde main, sleighs Ste-Catherine. Jos. Lebeau, 22 avenue Mercier entre St-André et St-Timothée près Ontario. 236-13

Epiceries a Vendre

EPICERIE — A. V. — La plus belle et la meilleure épicerie d'avenir de la rue Delorimier, 780, coin Gauthier. Stock frais et assorti. Avis aux acheteurs sérieux. A qui la chance? 236-6

EPICERIE à vendre, non licenciée, bonne place d'affaires, cheval, voiture, logement, valant $800, pour $500. On vend pour cause de maladie. 189 Beaudry. 233-6

Ferme à Vendre

FERME à vendre bon marché. Vous pourrez doubler votre argent. Près du chemin de fer et d'un grand village ; aussi une maison à la Côte St-Paul. Pour renseignements complets, s'adresser à 1190 rue Cadieux. 235-5

POINTE-AUX-TREMBLES — Terre à vendre, sur le fleuve, trois arpents par trente, avec résidence superbe, prix $32,000. Cette terre subdivisée donnera 900 lots valant $300 chacun. Ecrire : Boîte Postale 291, Montréal. 212-me-s-jno

TERRE A VENDRE à Chambly Bassin. 50 arpents bien situé au centre du village. S'adresser sur les lieux à F. X. Audette. 215-24

TERRE — A vendre à St-Hilaire, terre de 117 arpents, 100 en culture, 1200 érables, 175 pommiers, maison, hangar, etc., près de l'école, l'église, station. Prix $5,000 ; $3,000.00 comptant. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. 234-6

Fourrures à Vendre

A VENDRE—Un paletot en mouton de perse, pour homme à bon marché. S'adresser 124 Notre-Dame, Lachine. 216-24

FOURRURES — Une grande vente de fourrures est commencée dans le nouveau et grand magasin Raphael Marks, 199 Craig Est. Etoles, style des plus nouveaux seront vendus pour presque rien ; manteaux de mouton de Perse depuis $25, manteaux "seal électrique", valant $38 pour $21 ; paletots drap, garnis et non garnis, doublés et non doublés de fourrures, depuis $10 ; capots de chats, pleines peaux, depuis $25.00. Venez en foule et profitez du bon marché au grand magasin et nouveau magasin de Raphael Marks, 199 Craig Est, vis-à-vis la rue Gosford. 235-12

MANTEAU A VENDRE — Manteau en drap vert foncé, doublé en fourrure, collet en vison, tout neuf, à vendre pour cause de deuil. Grandeur 36. Prix $75.00. S'adresser 168 St-Denis. 233-3

MANTEAUX $45

Magnifiques manteaux de Mouton de Perse de toutes grandeurs. Nous avons un assortiment énorme des plus élégants. Aussi manteaux en Near Seal, garnis en vison. Manteaux de dames, doublés en fourrure, dernière nouveauté. Pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre naturelle, $45. Pardessus en Chat Sauvage de première classe. Manchons, Etoles, Tours de cou en vison, Alaska, etc. Toutes marchandises faites avec peaux choisies, fourrures de confection garantie. Une visite est sollicitée. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. WM. ALBERT, marchand de fourrures en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger. 234-6

PEAUX DE VISONS—500 peaux de visons canadiens pour chapeaux, collets, manchons, étoles, etc., en vente à 99c, $1.95, $2.95, $3.95. Maison Viau, coin des rues Ste-Catherine Est et Dufresne. 191-jno

Hotel à vendre

A VENDRE— Café depuis longtemps dans le haut de la ville, vingt chambres ; le café peut contenir 100 personnes et est un établissement de premier ordre, faisant de bonnes affaires. On vendra bon marché pour du comptant. Cause de vente : le propriétaire se retire des affaires. Répondre en anglais à K. G. la PATRIE. 236-6

Lots a Vendre

BONNES NOUVELLES — Vis-à-vis nos lots du Crystal Spring Park, la compagnie des chars urbains bâtira ses immenses usines de $1,000,000, qui emploieront une quantité de personnes. Maintenant est le temps de placer votre argent sur ces lots aux prix actuels. Pour listes de prix et plans montrant la position de nos lots tout près de ces usines, s'adresser à Henry Frigon, Le Marché d'Immeubles de Montréal, 131 St-Pierre. Main 1414, ou aux agents sur la propriété, tous les jours. Les chars de la rue St-Denis vous y conduisent aux prix de la ville, en transférant au tunnel. 235-6

LOT A BATIR à vendre, situé à Rosemont, 1ère avenue, entre Dandurand et Masson. Occasion unique de faire un bargain en payant argent comptant. Informations 118 Grand-Tronc. 236-6

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 124-146.

Magasin a Vendre

A VENDRE — Un restaurant depuis longtemps établi, repas à 15c servis à plus 600 personnes chaque jour. Le propriétaire se retire des affaires. Une fortune pour l'homme ou la femme compétents. C'est un commerce qui paiera beaucoup mieux qu'une buvette, laquelle coûterait dix fois plus cher. Ecrire à 1010 "La Patrie". 221-26

CULTIVATEURS—Grand magasin de fer à vendre à Montréal. Occasion sans pareille. Echangerait pour terre située dans l'Ile de Montréal. Pour renseignements, écrire à La PATRIE, N. G. 235-5

MAGASIN DE MODES — A vendre, d'ici à 8 jours, établi depuis 15 ans, bonne place d'affaires. Cause de maladie. S'adresser 1396 Notre-Dame Ouest. 234-3

Meubles à Vendre

La place n'est pas difficile à trouver

Et notre marchandise est la meilleure sur le marché. Assortiment de poêles, fournaises, fourneaux, couchettes en cuivre et de fer, sofas-lits, couchettes d'enfants, matelas et oreillers, machines à laver, Balayeuses, glacières, etc. Nous fabriquons nous-mêmes et nous [illegible] au détail le prix du gros. Venez voir notre assortiment avant d'acheter. The Home Equipment Co., 329 rue Craig Ouest. Main 7223. 172-2ms-l-me-s.

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244. 215-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 Rachel-Est, près Parc Lafontaine. 186-80

MEUBLES—Meubles neufs de marque riche ou moyenne, poêles, tapis et ameublement de maison, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir excepté les mercredis et jeudis. 223-25

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, plusieurs propriétés, hôtels en ville et en campagne, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maison de pension, vues animées, magasins de modes en chapeaux, merceries, salles à manger et autres commerces.

J'ai aussi hôtel qui échangerait contre propriété de ville, 2 propriétés, un et deux logements. Echangerait pour un commerce quelconque. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine, en face "La Patrie". 233-6

Painos à Vendre

PIANO de haute valeur, fabrication américaine, $75.00. Magnifique harmonium de salon, bon marché. S'adresser 79 rue du Couvent, St-Henri. 234-3

Argent à Preter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et de femmes tenant maison et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1. 54 NOTRE-DAME, EST
138-jno.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, $500, $1,000, $1,500 et plus aux taux courants. S'adresser au Notaire Couture, 97 St-Jacques. Main 2503. 227-13

ARGENT A PRETER par petits montants, en 1ère ou 2ème hypothèque, sur propriétés de Montréal. L. C. Goyette, notaire, 38 Notre-Dame Est. 235-ma-j-s-lms

ARGENTS A PRETER

$80,000.00 à prêter sur hypothèque à 6 p. c. S'adresser immédiatement à Boîte postale No. 588. 231-6

Prêts sur Hypothèque

ARGENT A PRETER et à emprunter sur première hypothèque, aux taux courants. J. L. Coutlée, notaire, 20 rue St-Jacques. Chambre 46. Tél. Main 421. 217-24

$200000 d'argent à prêter sur première hypothèque. Petits et gros montants, 5 et 5 1-2, sur pierre ou brique solide, passé $6,000. L. G. Leclair, 71a St-Jacques. Main 2838. 185-75

Divers

AVIS A QUI DE DROIT — On demande l'adresse de la personne qui a en main un certificat de la PEAT GAS & COAL COMPANY, portant le numéro en rouge 1018. Venir ou écrire à chambre 104, 52 St-Jacques, Montréal. 207-jno

Divers

Boutons sur Commande

Les plus nouveaux faits sur commande avec le tissu fourni par vous si vous le désirez, en formes unies ou combinées. A la douzaine ou à la grosse. Boutons garantis. Dominion Button Works, 728 rue Visitation— tramways Ontario. Tel. Est 104. 221-24

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser l'ingénieur de "La Patrie".

DIVERS— Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement d'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie. Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. St-Louis 2948. 219-30

COLLECTIONS — Je m'occupe de collections de vieux comptes, comptes de médecins, entrepreneurs, comptes de loyer. Taux modérés. Prêts d'argent sur hypothèques. Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près de la rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 711. 202-jno

LA DOMINION LAUNDRY, 732 rue Visitation est déménagée coin Fullum et Ontario. Tél. Est 4234. Lavage humide 60c la boîte. 227-12

SALLE MODERNE

Grand bal tous les jeudis soirs musique par l'orchestre Desjardins ; admission : 50 centins, dames gratis, 197, Notre-Dame Est. Phone M. 3496. 216-26

VENTE PAR ENCAN, le 7 décembre à Ste-Rose sera vendu par encan : machine agricole, foin, grain, chevaux, bêtes à cornes, voitures d'été et d'hiver, aussi 17,000 pieds de bois de sciage. Le vendeur offre aussi terre de 110 arpents. S'adresser Michel Desjardins, Village Ste-Rose. 236-5

On Demande a Acheter

ENGIN, BOUILLOIRE—On demande à acheter un engin et une bouilloire de 15 à 20 forces, en bon état. Ecrire en donnant prix etc. à la PATRIE, N.K. 235-5

Perdu

CAHIER — Perdu dans un tramway de la rue Ste-Catherine, un cahier de notes noir, dans lequel sont inscrites des lettres enregistrées. Récompense. Gaston Vennat, 8 St-Jacques. 236-1

PERDUE—Chienne Hound noire et jaune, répondant au nom de Fido. S'adresser à J. M. Grothé, 35 Sainte-Catherine-Est. 234-3

PERDU— Un paquet laissé dans le tramway dimanche soir, 21 Nov., et contenant deux complets de garçonnets. La personne qui le retrouvera est priée de le rapporter au No. 4290 rue Sherbrooke Ouest. 235-3

PERDU — Loquet et photographie, souvenir de famille — Perdu, jeudi après-midi, du No 292 Ste-Catherine Est à la rue St-Denis, dans les chars jusqu'à la rue St-Louis et de là au No 417 Sanguinet. Récompense généreuse à qui le rapportera Mad. Hamelin, 292 Est Ste-Catherine. 232-6

Proprietes a Vendre

A VENDRE — Maison et lot, 32 Avenue Laval, 48 x 80 pieds. Possession 1er mai prochain. S'adresser chambre No 11, 204 rue St-Jacques. 233-6

A VENDRE, $1,400 comptant — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison brique romaine, trois logis finis première classe, terrain ayant face sur deux rues. Prix, $3,200. Cause de départ. 232-6

A VENDRE, dans le comté de Shefford, propriété en brique, boulangerie attenant, clientèle 800 pains par semaine. Terrain 50 x 110. Prix, $2,600. Vend à cause de maladie. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. 232-6

Avis aux Proprietaires

Si vous désirez vendre votre propriété, j'ai plusieurs acheteurs sérieux. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face La PATRIE. 227-12

BEAU BARGAIN

Maison à vendre en brique solide, 4 logements, 2 magasins, coin d'un parc, en face du fleuve, située rue Notre-Dame Est. Revenu $800 par année. Faut vendre pour régler une succession. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à H. R. N. Viau, chambre 14, bâtisse la Presse. Main 5761. Le soir, 189 Drolet. 229-6

Terrains a Vendre

MAGNIFIQUE TERRAIN à vendre rue Sherbrooke, coin de la rue Mayfair (Parkdale). Besoin d'argent immédiat, vendrais à réduction. A qui le bargain? Information, écrire à casier 1, journal "La Patrie." 236-6

LE DOCUMENT DE LEUR SOUMISSION

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 1er—Comme la PATRIE a été le premier journal à l'annoncer, il y a quelque temps, les dix-sept prêtres du Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, qui enseignent actuellement au nouveau collège de Saint-Jean d'Iberville, se sont respectueusement soumis à l'autorité épiscopale par un acte solennel.

Voici le texte même de ce document :

Saint-Jean, le 31 oct. 1909.

A Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe.

Monseigneur,

Nous avons manqué à notre devoir en nous établissant à St-Jean malgré votre défense formelle, malgré celle de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et contrairement aux ordres de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous le reconnaissons humblement, Monseigneur, et nous en faisons amende honorable. Nous avons confiance que, dans sa charité, Votre Grandeur nous pardonnera la peine que notre désobéissance lui a causée.

De Votre Grandeur, les fils respectueusement soumis :

V. Larose, ptre, V. sup., H. A. Bergeron, prêtre, proc., J. S. Caron, prêtre ; J. P. Hamel, prêtre ; G. A. Godeau, prêtre ; J. H. Chabotte, prêtre ; A. P. Ethier, prêtre ; C. H. O. Leduc, prêtre ; F. X. Larivière, prêtre ; F. X. N. Tanguay, prêtre ; J. F. V. Labonté, prêtre ; Léonidas Geoffrion, prêtre ; E. Alix, prêtre ; H. Desmarais, prêtre ; L. P. Tanguay, prêtre ; J. H. Barsalou, prêtre ; J. A. Lemieux, ptre sup.

Propriétes à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques

POUR CAUSE DE DEPART. — A vendre ave Mont-Royal, trois flats en pierre avec fournaises, loué $78.00 par mois, très bas prix ou échangera pour n'importe quel chose. Un bargain.

$6000 —Montcalm près Ste-Catherine, deux logements, avec fournaise, écurie. Comptant $1,500.

$5500 — Sanguinet près Rachel, 3 beaux logements, écurie.

$11000 — Avenue de l'Eglise, à Verdun, beau coin, magasins et logements, loués $1,200. Conditions faciles.

A ST-HYACINTHE, magnifique propriété. Echangera.

$7200 — Rivard, près Rachel, six flats loués $768.

ST-DENIS, près Dorchester, 3 logements, $14,000, près du carré St-Louis 3 flats $12,500, près Roy, 3 logements, $8,500 ; près Rachel, 3 flats $11,500 ; près Marie-Anne, 3 flats, $12,000, près Mont-Royal, flat et tenement $8,500 ; 3 flats $11,000, près Laurier, six flats $10,000. Comptant $1,000.

CHAMPLAIN—9 logements et 2 boutiques, loués $1728, très bon marché. Un bargain.

$2600 —Gilford, 2 flats. Comptant $500.

$22000 — Lagauchetière, très bonne propriété louée $2,460.

$3300 — Dumont, 4 flats loués $384.

$6000 —Chambord, près Rachel, 4 flats en pierre. Comptant, $500.

CHERRIER. — Cottage. Echangera.

$12500 — Delorimier, six flats. Comptant $2,500.

$6350 —Sanguinet, près Rachel, 4 flats. Comptant $800, balance à 5 pour cent.

ST-HUBERT, (Villeray), 2 flats, $2,000.

$3750 —Chambord, 4 flats loués $402. Comptant $1,000.

$8800 —Waverly, six flats, loués $972.

Parc Lafontaine, $8,000, $8,500, $9,000.

$5000 —Champlain, 4 flats.

$7000 —St-Urbain, près Fairmount 3 flats, une fournaise.

$4000 —Dufferin, 4 flats. Comptant $500.

$5250 —St-André, cottage. Echangera.

$6500 —St-André, coin loué $760 Comptant $1,000.

$15000 —Tupper, loué $1,300.00.

$1800 —Parc Delisle, 2 flats. — Comptant $500.

$6000 — Mentana, quatre flats. Comptant $1,000.

$5500 — St-André, quatre flats. Comptant $1,000.

$6500 — Amherst, près Ste-Catherine. Comptant $2,000.

$9800 — Laval près Roy, 3 flats, fournaises.

$3650 — Hôtel de Ville, 4 flats, loués $472.

$4600 — Boyer, 3 flats, comptant $1,000.

$5300 —Ste-Elisabeth près Sainte-Catherine, comptant $1,000

$8000 — Létourneux près Ste-Catherine, neuf flats, loués $918.

ST-ANDRE près Demontigny, dix logements, grand terrain, comptant $4,000, Rapporte $1,400 net. Un bargain. Echangera.

$8500 — Parc Avenue, 3 flats, modernes.

$3800 — Orléans, 3 flats, comptant $500.

$4000 — Sanguinet près Roy.

$5850 — Colonial, 8 logements, loués $852, comptant $1500.

$25000 — Mitcheson, 12 flats, loués $2,650.

RIVARD, coin de commerce loué $1100, prix $10,500.

$12000 — Mance, six flats loués $1,368.

$6500 — St-Urbain près Mont-Royal, 3 flats.

$5200 — Ruelle Archambault, six flats, loués $600.

$9500 — Montcalm, 9 flats, loués près $1,000.

$12000 — Des Erables, 9 flats, $2,000.

$2800 — Sanguinet près Marie-Anne, 2 flats, écurie, comptant $700.

$35000 — Ste-Catherine et coin.

$6600 — Delorimier près Ontario, six flats loués $720.

MONT-ROYAL, plusieurs magasins. (52)

$10000 — St-Hubert, 3 flats, modernes.

$4600 — Christophe Colomb, 3 flats, comptant $1,000.

BOUCHERVILLE, belle résidence, un bargain.

$11800 — Waverly, six flats, loués $1,230.

CHERRIER—Cottage et autre logement à échanger pour maison de revenus.

$7500 —Lasalle, près du Parc Lafontaine, 6 logements loués $816. Comptant $2,000.

$3500 — Fabre, près du Parc Lafontaine, deux beaux flats. Comptant $1,200.

$5300 —Ste-Elizabeth, à 100 pieds de la rue Ste-Catherine, 2 tenements.

$6600 —Delorimier, près Ontario, six flats loués $720. Très bonne maison.

$8300 —Avenue Desjardins, 6 beaux flats. Comptant $1,000 à $1,200. Balance sans intérêt.

$6000 — St-André près Demontigny, flat et tenement, grand terrain. Comptant $1,000.

$3500 — Cadieux près Boulevard St-Joseph, deux flats en pierre. Comptant $1,000.

$4150 — St-Germain, six flats, loués $500. Comptant $1000

$3200 —St-Christophe, 3 flats très bon marché.

$5000 — Des Erables près Mont-Royal, 3 flats en pierre. Comptant $1,000. Six flats, $10,000, comptant $2,000. Douze flats, $19,500. Comptant $5,000.

$5000 —Berri, près Mont-Royal, 4 flats.

Christophe Colomb, près du Parc Lafontaine, trois beaux flats. Comptant $1,000.

$4500 — Lasalle, quatre logements. Comptant $500.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a St-Jacques. Bureau 9 à midi. Résidence, 1186 Berri, près Mont-Royal, Tél. Bell St-Louis 319. Mds. 1906.

(Suite à la 13e page).

GUYBOURG

De vrais lots à bâtir, et non pas des champs comme il y en a tant à l'Est de Montréal.

La Cie Foncière Suburbaine de Montréal
596 Bd St-Laurent. Tél. Bell E 798.

Colonnes d'immeubles

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Courtier d'immeubles, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques.

$10500 — A vendre, rue Lafontaine, maison neuve, trois étages, façade en pierre, contenant six logements de sept pièces. Bain émaillé, plomberie découverte, gaz, électricité, grandeur de la bâtisse, 46 x 67, terrain 46 x 100 avec ruelle. Termes de paiements, $3,800.00 comptant. Ferait un échange pour propriété de deux ou trois logements située partie Est.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

A VENDRE OU A ECHANGER, propriété située près de l'église Saint-Jacques, deux logements, sept pièces chacun, fournaise à eau chaude. Le terrain fait front sur deux rues. Superficie trois mille pieds.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3200 — A vendre, à 75 milles de Montréal, commerce à commission des plus florissants. Montant d'affaires, $30,000 à $40,000 par année. Petit capital exigé. Compris dans le prix de vente, résidence avec magasin à 2 étages, 30 x 50. Aussi bâtisse adjacente à 2 étages, 28 x 66. Terrain 80 x 165. Situé sur la rue la plus commerciale, à 200 pieds de la gare et du bateau. Conditions, $2,000 comptant.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.
27-29-30-1-2-4

Avis aux Propriétaires d'Immeubles

Nous avons plusieurs clients pour un achat de propriété variant de $2,600.00 à $15,000.00. Nous ne chargeons aucune commission si la vente n'a pas lieu. Vingt années d'expérience. Références fournies sur demande.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue St-Hubert, entre Cherrier et Roy, construction de première classe pierre et brique solide, 12 pièces, fournaise à eau chaude, cave cimentée, propriété en parfait ordre et recommandable sous tous rapports. Grandeur du terrain 26 x 130, faisant front sur deux rues.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3600 — A vendre, rue Huntley, maison neuve, façade en brique romaine, contenant trois logements. Loyer $360.00. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $1,800.00 comptant.
E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7200 — A vendre, rue Drolet, propriété de sept logements. Loyer, $744.00. Conditions, $3,000.00 comptant.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$2800 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, un seul logement contenant huit pièces, chambre de bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain 21 x 94 avec ruelle. Termes faciles.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5800 — A vendre dans le nord de la ville, près de la rue Mont-Royal, maison avec façade en pierre, trois logements de six pièces, bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $2,000 comptant. Accepterait un terrain en acompte.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3500 — A vendre, rue Chambord, près du Parc Lafontaine, maison à deux étages, façade en pierre, contenant deux logements, 5 et 6 pièces, bain, w.c., gaz, grandeur du terrain 25 x 75 avec ruelle. Termes faciles.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3400 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, deux logements, 6 pièces chacun, bain, w.c., gaz, terrain 21 x 94 avec ruelle propriété en parfait ordre. Conditions $1,000.00 comptant. Il faut vendre d'ici à huit jours.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue Cherrier, construction pierre et brique solide contenant neuf pièces, terrain 23 x 120 avec ruelle, écurie de trois pièces, remise à voitures. Prix $7,600.
E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$5400 — A vendre, près de la rue Marie-Anne, à proximité de l'église Immaculée-Conception, maison façade en pierre contenant plusieurs logements. Loyer $564.00. Grandeur du terrain 45 x 100 avec ruelle. Termes de paiement, $1,700.00 comptant.

QUEBEC POWER

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le syndicat qui manœuvre en vue de l'organisation du trust de Québec vient de terminer la dernière partie de son mouvement tournant. Les dernières compagnies d'éclairage ou d'électricité de la vieille capitale sont maintenant encerclées.

C'est à ce mouvement, dont on reconnait la grande habileté qu'est due la hausse rapide du Quebec Street, hier après-midi.

Dans la circulaire qui va être incessamment adressée à la minorité des actionnaires, on offrira deux actions du "merger" pour une de l'ancienne et $120.00 une fois versées, pour chaque action préférence.

L'émission sera fermée vendredi mais elle a déjà été souscrite deux fois de plus.

HORS LISTE

TRANSACTIONS DE LA MATINEE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant:

Cement pfd.—10 à 84, 10 à 83 7-8.
Cement—5 à 28.
British American—5000 à 5 3-4, 5000 à 6.
Rhodes pfd.—5 à 88 1-2, 50 à 89 1-2, 50 à 90, 10 à 90 1-2.
Canada Car—2 à 60, 2 à 61, 2 à 60 3-4.
Chambers-Ferland—1000 à 37 3-4.
Canada Car pfd.—20 à 89.
La Rose—200 à 4.85, 300 à 4.89, 100 à 4.90.
Nova Scotia—1000 à 48 1-2.
Otisse—3000 à 25.
Silver Leaf—200 à 15.

LA SUCCURSALE DE LA TRADERS BANK A MONTREAL

M. Fred W. Bain, ci-devant de la succursale de Ingersoll, sera le directeur de la succursale que va ouvrir lundi à Montréal, la Trader's Bank de Toronto.

BROWN DeLARONDE & CO.,
BANQUIERS ET COURTIERS.
97 RUE ST-JACQUES
Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.
Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe.
mer-v-e-jne

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 3, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno

ELZEAR BEAUREGARD, avocat, ci-devant de Beauregard et Rouville. Edifice du Power, coin Craig et St-Urbain. Tél. Main 5787. 110-6ms

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 7190 et 7191. 32-1an

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Chirurgien Dentiste

DOCTEUR J. L. Audet, chirurgien-dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tél. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-1an

Comptable-Liquidateur

MONTREAL MERCANTILE COMPANY—Comptable-liquidateur. Argent à prêter 5 p.c. Assurance, feu, vie, etc. Bureau La Presse, Rez-de-chaussé, Chambre 8. Bell Tel. Main 7209. J. A. Laurin, J. B. Décarie. Résidence 1053 St-Antoine. 236-1an

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Ecole de Danse

ECOLE DE DANSE — Professeur Frank Norman. Classes des commençants tous les lundis et mercredis à 8 p.m. Soirée de danse jeudi et samedi à 8.30 p.m. David Orchestra. 50c par couple. Salle Stanley, 96 rue Stanley. Tél. Up 5168. 162-78

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 1350 Notre-Dame ouest. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Maisons d'Education

ECOLE POLYTECHNIQUE

Division des Architectes

La direction de l'Ecole Polytechnique informe le public qu'un cours spécial de Préparation à la division des architectes sera ouvert le 1er décembre 1909. Les inscriptions seront reçues jusqu'à cette date exclusivement. Les élèves de ce cours seront admis sans examens en première année d'architecture.
Pour tous renseignements s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique.
192-1-mer-s—20

LA MATINEE A LA BOURSE

LONDRES

Ainsi qu'il était prévu, la Chambre des Lords a rejeté le budget; c'est la démission du cabinet et l'appel au peuple. Le marché est irrégulier, mais les cuivres sont en hausse. Les consolidés au comptant cotent 82 7-8, soit une hausse de 1-8.

Les valeurs américaines sont fortes et se maintiennent de 1-4 à 3-4 au-dessus de la parité.

ECHOS ET RUMEURS

On parle d'un complot pour tuer M. John D. Rockefeller.

—o—

La grève des aiguilleurs de l'Ouest s'étend jusqu'à la côte du Pacifique.

—o—

L'exportation d'or des Etats-Unis dépasse déjà, cette année, cent millions de piastres.

—o—

Le dividende de décembre dépassera 95 millions.

—o—

Le B. R. T. se propose de dépenser, cette année, 30 millions pour améliorer son matériel roulant et son réseau.

—o—

On prévoit que la saison prochaine de navigation sur les Grands Lacs dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'à présent.

—o—

Le Chicago Northwestern Railway va faire une nouvelle émission. Ses actionnaires enregistrés le 10 janvier, seront autorisés à souscrire au pair, un nombre d'actions nouvelles égales à 25 pour cent de ce qu'ils détiennent d'anciennes.

Le paiement de ces actions devra être effectué le ou avant le 14 février prochain.

NEW-YORK ET MONTREAL

A Montréal comme à New-York, le marché ce matin avait un ton meilleur. Ainsi que nous le disions hier: quand New-York est malade, Montréal n'est pas très bien.

Aujourd'hui, c'est la même chose, ou plutôt c'est exactement le contraire, mais l'application de la règle est la même. Donc Montréal s'est ressenti de la hausse de New-York et nous avons eu à la Bourse des cotes plus fermes.

Cependant le marché montréalais a été tranquille; le Iron a été ferme à 68½. On peut constater que c'est la valeur qui s'est le mieux tenu durant la baisse de New-York.

Le Toronto Street et surtout le Twin ont été très fermes. Le dividende du Toronto vient prochainement et nous croyons qu'en conséquence le stock fera quelques points d'ici là.

Nous croyons qu'en général le marché va se relever. Nous croyons que les baissiers ont donné leur effort, ont épuisé leur stock de mauvaises nouvelles et que le marché va s'améliorer graduellement. En un mot nous espérons avoir un bon marché d'ici aux fêtes.

A New-York les cours sont en hausse au moment où nous allons sous presse. Le U. P. cote 99 1-4 ex-dividende, ce qui est équivalent à 201 3-4. Le S. P., le Reading, le U. S. Steel Common, cotaient de 1 à 2 points plus hauts.

—o—

On mentionne les noms des messieurs suivants comme étant ceux parmi lesquels on choisira le nouveau directeur de la Montreal Light, Heat pour remplacer M. McLea Walbank: MM. Haig Simms, Paul Galibert et Thomas Gauthier.

TRANSACTION IMMOBILIERE

M. U. H. Dandurand a vendu à la Kinmere Co., Ltd., les lots 147-1 à 206 du Western Park. Prix de vente, $37,000.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal 1er Déc. 1909

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Am. Asbest	30	—	Wind'or Ht		....
do prfd	90½		Banks—		
Bell Tel Co		144½	B N A	150	
I C P A A.	......		Commerce		190½
do B			Dominion		
Can Conv.	44½	44	East Town		....
Can C Rub	97½	97	Hamilton		
do prfd			Hochelaga		
Can Pacif.	178½	178⅛	Imperial		
Crown Re.	4.78	4.75	Merchants	165½	165
Det El Ry.	62⅝	62⅝	Molsons	205	204
D Coal Co.	91½	91	Montreal	251¼	250
do prfd		116	Nationale		
D I St'l Co.	68¼	68⅛	N Brunswi		
do prfd	136	135	Nova Scoti		
F.N. Bur.		......	Ottawa	210	
do prfd			Quebec		
Duluth Sup		67½	Royal	226½	
Hal'f'x El Ry	122	120½	Standard		
Havana El		84	Toronto	218	
Ill Trac Pd	93½	93	Union		134½
Int'l Coke	.....	.....	Cottons—		
Int P't C'nt			Can C C Co	62	60½
L of W'sCo	129½	129	D Textile C	73½	72½
do prfd			D Text Pfd	106½	105½
LaurPaper			Montreal		
do prfd			Bonds—		
MackayCo		92	Bell Teleph		
do prfd	77	75½	Can C Cot		
Mex L & P	71½		CanCon		
do prfd			Can C Rub		
Minn St P'l	134	133	Cable		
M L H P'r	127	126½	Dom. Coal	98	97½
Mont St Ry	211½	210½	Dom. Cot.	104	
New St Ry			Dom I & S	95½	95½
M t L & Mg			Hali Tram		
M'tSt'l Wk			Hav El El'c		
do prfd			Keew Mill		
M t T gh Co			L of Woods		
Nipissing	10½		Laur Paper		
Nor'n Ohio			Mex E L Co		
N S S'l Coal	83½	83½	Mex L & P	87	
do prfd			Mt L H & P		
O g'v M Co	138½		Mt Str't Ry		99
do prfd			M't Wareh		
Ott'wa L P			Ogilvie M'l		
Penman Lt	58½	58	do Ser B		
do prfd			Porto Rico		
Porto Rico	40		Price Bros	112½	
Quebec Ry	68	67½	Quebec Ry		
do prfd	120	118	Rio de Jan		
R & O Nav.	80½	85½	Sao Paulo		
R J L & P C	91½	91½	St John Ry		
Sao Paulo			Tex'i Ser A	97	95½
Shaw W P		95	do B		99
Toledo "			do C	95	93½
Toronto "	10		do D		
Tri C'y Pfd	1.4½	121	Tor York R		
Twin Prfd	110½	110	West India		
W India Pd			Winni Elec	105	
Win'peg pd			Wind'r H'.		

SALAISON

Ce tableau nous est fourni par la Laing Packing & Provision Co., Ltd.

LARD EN BARIL	
Lard pesant, Canada Short Cut Mess brl. 35-45 morceaux	$28.50
Lard pesant, Canada Short Cut Mess 1-2 brl	14.50
Lard pesant, Canada Short Cut Mess, choisi et désossé, qualité spéciale, 20-30 morceaux	28.50
Lard de famille, des, Canada Short Cut, Mess, brl., 45-55	28.00
Lard de famille, des, Canada Short cut, Mess, 1-2 brl	14.25
Lard léger, clair, brl., 30-40 morceaux	26.00
Lard pesant, clair, brl., (Porc gras, très choisis) 20-35 mor.	28.50
Lard pesant, Brown Brand désossé, tout gras, brl., 25-35 morceaux	
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, brl., 40,50 mor.	32.00
Lard de Flanc, pesant brl	28.00
Pickled Rolls	28.00
VIANDE SALES	
Bacon vert [flancs]	14½c
Bacon Long Clear, pesant	15c
Bacon Long Clear, léger	15c
JAMBONS	
25 lbs en montant	14½c
18-25 "	15½c
Medium 13-18 "	16c
Petits 10-13 "	17c
Jambon désossé, roulé, gros	17c
Jambon désossé, roulé, petit	17½c
Bacon à déjeuner choisi	16½c
Bacon à déjeuner épais	16c
Bacon Windsor, [dos]	17c
Roll Bacon épicé	14½c
Bacon Wiltshire	17c
BOEUF EN BARIL	
Boeuf extra—	
Baril, 100 lbs	7.75
1-2 brl, 200 lbs	15.06
Tierçons, 300 lbs	22.00
SAINDOUX RAFFINE	
Tierces, 375 lbs	11 1-2c
Boîtes, 50 lbs. Net, (doublure parchemin)	11 5-8c
Tinettes, 50 lbs. Net, (Tinette limitée)	11 3-4c
Seau de bois, 20 lbs. Net	12c
Seau de ferblanc, 20 lbs. brut	11 1-2c
Caisses 10 lbs. Tins, 50 livres en caisse (Bleu), lb.	12c
Caisses 5 lbs. Tins, 60 livres en caisse (Bleu)	12 1-2c
Caisses 3 lbs. Tins, 60 livres en caisse (Bleu)	12 1-8c
SAINDOUX PUR	
Tierces, 375 lbs	16 1-4c
Boîtes, 50 lbs. Net, (doublure parchemin)	16 3-8c
Tinettes, 50 lbs. Net (Tinette limitée)	16 1-2c
Seau de bois, 20 lbs Net (doublure parchemin) $3.05	16 3-4c
Seau en ferblanc, 20 lbs brut $2.95	16 1-4c
Caisses, 10 lbs. Tins, 60 lbs. en caisse (Rouge)	16 3-4c
Caisses, 5 lbs. Tins, 60 lbs. en caisse (Rouge)	16 7-8c
Caisses, 3 lbs. Tins, 60 lbs. en caisse (Rouge)	17c
Saindoux en carré d'une livre, en caisse	17 1-4c

NOUVELLE SUCCURSALE DE BANQUE

La Union Bank of Halifax a ouvert ce matin à dix heures sa quarante-cinquième succursale au Canada. C'est au No 142 Notre-Dame Ouest, dans la bâtisse de la compagnie d'assurance Sun qu'est située la nouvelle succursale.

M. Charles Gray est le gérant de la nouvelle succursale de la banque. M. Gray a reçu avec beaucoup d'affabilité le représentant de la PATRIE ce matin et il lui a déclaré que déjà la banque comptait sur un beau succès à Montréal. Plusieurs maisons autrefois des provinces maritimes et des maisons de commerce de la cité de Montréal ont promis de faire des affaires avec la nouvelle succursale.

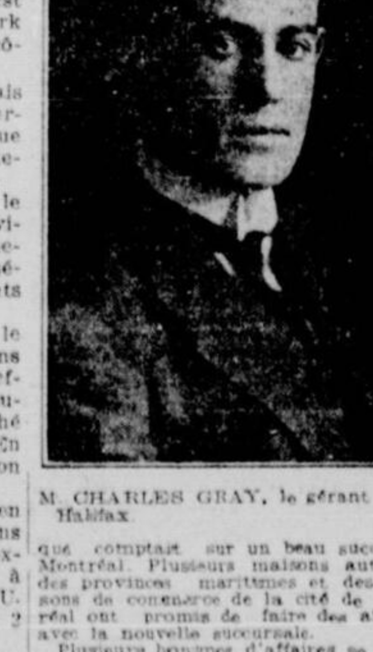

M. CHARLES GRAY, le gérant de la Halifax

Plusieurs hommes d'affaires se sont rendus ce matin à dix heures à l'ouverture de la banque afin d'avoir l'honneur d'être le premier déposant.

La banque est une des plus puissantes des provinces maritimes. Son capital est d'un million et demi et sa réserve de $1,200,000.

L'actif de la banque est de quinze millions.

Son président est M. William Robertson, un grand marchand de quincaillerie d'Halifax, son vice-président, M. William Roche, ex M.-P., ses directeurs MM. C.-C. Blackadar, E.-J. Smith, A.-E. Jones, Nelson J. Smith, W.-M.-P. Webster. M. E.-L. Thorne est le gérant général de la banque Union d'Halifax.

BOURSES AMERICAINES

Ces tableaux nous sont fournis par Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue Hôpital.

Montréal 1er Déc. 1909

NEW-YORK

Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.	Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.
Atch. Com.	118⅝	118⅜	N Y C	126¾	127
do prfd			Ont. & W.		...
Am Car F	71⅛	71½	Pacific Mail		
Am Loc Co	59½	60½	Penn R R	130½	130⅛
do prfd		...	People Gas	112½	112⅜
Balt & Ohio	115½	115⅝	Reading	167⅜	169⅜
do prfd	......		do prfd	.	......
B R T	77⅞	78	RIsland Co	39⅜	40⅜
Can Pacific	178¼	178⅜	Rubber	51⅛	51¾
Can. South.		...	R. S. S.		
C C C		....	Sugar	126	117
Ches & Ohi	86	86½	St. Paul	154	154⅜
Col F & I.	48½	49½	South R Co	30¾	31½
A L Copper	85½	86⅜	do prfd		
Del & Hud			South Paci	128⅜	128⅜
Erie	33	33	Ten C & I.		
do prfd	47	47	U Pacific C	199	199⅜
Gen Elec.	......	...	do prfd	....	....
Illin's Cent	145½	145½	United Stl.	88½	87⅞
Jersey Cen.		...	do prfd	123⅜	124
M K & T C	47⅛	47⅞	at. pfd		
do prfd			Wabash	55	55⅝
Ls Nashvil	149⅛	150	W. U. T. C.	...	....
Manhat.			Twin City	....	....
Met. St. R.		...			..
Mo. Pacific	69½	70	...		......

LE CURB

NEW-YORK, 1—Nipissing, 10 3-8 à 5-8; Bailey, 9 à 10 1-4; Buffalo, 2 1-2 à 3 1-2; Butte, 29 1-4 à 1-2; British, 6 7-8 à 7 1-8; Boston, 20 1-4 à 1-2; Gas, 7-8 à 1; Central, 26 à 27; Warcani, 1 3-8 à 3-4; Ely, 8 3-16 à 5-16; Subway, 3 3-4 à 4; Davis, 5 3-8 à 3-4; Dominion, 1 à 6; Ely Central, 1 7-16 à 9-16; Foster, 35 à 40; Creek, 5 à 10; National, 6 à 1-2; Daisy, 8 à 9; Gold. Cons., 8 1-8 à 3-16; Meehan, 10 à 20; Giroux, 10 1-2 à 5-8; Greene, 10 à 20 3-4; Giroux, 10 1-2 à 5-8; Greene, 11 5-8 à 7-8; Kerr, 7 7-8 à 8 1-8; King Edward, 1-2 à 5-8; Rose, 4 15-16 à 5; McKinley, 86 à 87; Mina, 17 1-2 à 3-4; Man., 2 à 1-8; Nevada, 27 à 1-4; Nu, 1 1-8 à 3-16; Ohio, 5 1-4 à 5-8; Ray Cent., 3 1-4 à 3-8; Ray Cons., 20 à 21 1-2; Queen, 25 à 27; Leaf, 15 à 16; Rawhide, 18 à 20; Trethewey, 1 3-8 à 5-8; United, 8 1-2 à 9 1-8; Yukon, 5 à 1-8.

LES ACTIONNAIRES DE LA CHAUSSURE SLATER

L'assemblée annuelle de la compagnie tenue à Montréal—Une augmentation des affaires résulte de l'agrandissement de la manufacture. Trois nouveaux membres du Bureau des directeurs élus.

" Je pense pouvoir affirmer sans crainte que la crise commerciale est passée, et nous pouvons nous attendre à une augmentation dans le commerce pour les quelques années à venir au moins; nous sommes en état, heureusement, de pouvoir en profiter grâce à notre plus grande capacité de production et au fait que nous avons tout le capital nécessaire." Ce rapport d'affaires rassurant fut fait dans la revue du commerce de l'année par Charles-E. Slater, président, et gérant général, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Slater Shoe Co., tenue aux quartiers généraux de la compagnie, angle des rues Latour et Ste-Geneviève.

Les affaires de l'année ont accusé une augmentation substantielle, la plus grande partie de l'augmentation s'étant réalisée pendant la dernière moitié de l'année fiscale alors que la reprise du commerce commença à se faire sentir.

Les dividendes de 7 pour cent, sur le stock privilégié, ont été payés tous les trois mois.

M. Slater dit que les prévisions indiquaient une forte augmentation dans le commerce pour l'année prochaine, et il fit de nouveau allusion aux demandes croissantes venues de l'étranger pour des agences de la chaussure Slater. Ceci devra, en fin de compte, amener une extension plus grande du commerce d'exportation, et il fit ressortir quelles splendides perspectives s'ouvraient pour la compagnie en Angleterre, en Afrique Sud, en France, en Australie et aux Etats-Unis. Avec un droit de douanes de 10 pour cent seulement sur les chaussures allant aux Etats-Unis, il pense que la chaussure Slater devrait trouver un marché dans ce pays de même qu'une meilleure classe de commerce, puisque la compagnie pourvoyait déjà aux besoins d'un grand nombre de clients pour certaines spécialités fabriquées par elle.

La capacité de la fabrique de la chaussure Slater est maintenant le double de ce qu'elle était l'an passé et l'on dit qu'elle sera de beaucoup la plus grande manufacture de belles chaussures au Canada. L'institution a subi une réorganisation complète pendant l'agrandissement sans entraver le rendement ordinaire.

Les chaussures pour dames sont faites dans une fabrique différente de la fabrique des chaussures pour hommes, et déjà il y a amélioration dans le style et le fini des produits les plus délicats avec une augmentation matérielle de la demande. Ces changements viennent seulement d'être complétés. Mais ce qui intéresse le plus les acheteurs de chaussures c'est que l'agrandissement a réduit le prix de la confection des chaussures Slater et malgré l'augmentation du prix du cuir et de la main-d'œuvre, la compagnie a pu continuer à manufacturer les chaussures de $3.50 pour dames et de $4. pour hommes et maintenir la même qualité supérieure d'autrefois.

Le bureau de directeurs suivant a été élu pour l'année courante:

Chas.-E. Slater, Président.
Wm. Starke, Vice-président.
Anson McKim, Col. Robert Starke, J. Nelson McKim, J.-R. Laurendeau, col. Chas.-A. Smart, et Royal L. H. Ewing.

Les nouveaux membres du bureau de direction sont Messieurs Jos.-R. Laurendeau, de Lamontagne Limitée, directeur du Crown Reserve; le col. Smart, président de la Smart Bay Co., et aussi directeur du Crown Reserve, et Royal Ewing, de Gault & Ewing, courtiers.

CHARLES E. SLATER (Président)

COL. C. A. SMART

JOS. R. LAURENDEAU

ROYAL L. H. EWING

Le Président et trois nouveaux directeurs de la Slater Shoe Company, Limited.

2,300 AIGUILLEURS SONT EN GREVE

LES AIGUILLEURS DE TREIZE LIGNES DE CHEMINS DE FER DECLARENT LA GREVE HIER SOIR.

SAINT-PAUL, (Min.) 1er. — Après quinze jours de négociations entre l'Union des Aiguilleurs de l'Amérique du Nord et la commission des administrateurs de chemins de fer, représentant treize compagnies dans le Nord-Ouest, une grève de 2,300 aiguilleurs a été déclarée hier soir, à six heures. Les grévistes demandaient une augmentation de six centins de l'heure et double prix pour le travail du dimanche, quand ils travaillaient plus de dix heures.

Les compagnies ont déclaré, hier soir, qu'elle avait offert aux aiguilleurs une augmentation de vingt cents par jour de dix heures, mais ils ont refusé. A l'heure qu'il est ils gagnent une moyenne de $160 par mois.

Les compagnies ont offert l'arbitrage aux grévistes, qui l'ont refusé. Une des premières conséquences de la grève a été une hausse sur le prix du blé à Chicago. Comme tous les chemins de fer venant à St-Paul, Duluth et Superior transportent le grain de l'ouest, on craint que la circulation des trains soit interrompue.

UNE DISETTE D'EAU A SPRINGFIELD

PLUS DE 45,000 HABITANTS ET PLUSIEURS ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS SONT PRIVES D'EAU.

SPRINGFIELD, Mass., 1. — A cause de la disette d'eau plusieurs établissements industriels de cette ville, et les casernes, ont été obligés de suspendre leurs opérations aujourd'hui; de ce fait 5,000 personnes ont du quitter le travail et 45,000 habitants, soit plus de la moitié de la population, sont privés d'eau. Il y a déjà plusieurs semaines que le réservoir de Ludlaw baissait, et ce matin il ne put alimenter les conduites. Quelques établissements ont pu continuer leurs opérations en utilisant l'eau qui se trouve dans les réservoirs qu'ils ont sur le toit, pour se protéger en cas d'incendie; mais ces réservoirs ne pourront servir que quelques heures.

Depuis quelques mois il n'a presque pas plu dans la vallée de la rivière Connecticut, et l'eau est devenue très rare. On travaille aujourd'hui à alimenter les conduites dans les lacs.

LA JOURNEE AU LONG ROOM

La recette d'hier a été de $75,837—2,377 comptes acquittés.

2,377 contribuables se sont prévalus du dernier jour de grâce que leur accordait la loi, hier, pour payer leurs taxes, s'ils voulaient être inscrits sur la liste électorale.

Les bureaux du Trésorier n'ont pas vidé de neuf heures, hier matin, à 8 heures du soir, et un nombreux personnel fut occupé à percevoir les recettes et à acquitter les comptes.

La somme totale perçue pendant la journée a été de $75,837.

RELEVEMENT

(Suite de la dernière page)

votation elle-même donne lieu à des fraudes nombreuses.

En terminant, M. Asselin signale que la loi créant le bureau de contrôle prête à certaines ambiguités, et qu'elle devra être amendée sans délai.

M. N. CHAMPAGNE

l'un des contrôleurs de la ville d'Ottawa, fut l'orateur suivant. Au début du régime du bureau de contrôle à Ottawa, les échevins se rebiffèrent, mais ils finirent vite par se rendre à l'évidence et par comprendre l'efficacité de ce nouveau mode d'administration.

M. Champagne compare ensuite les deux bureaux de contrôle, à Ottawa et à Montréal et il relève dans celui-ci certaines imperfections. C'est ainsi qu'il préfèrerait l'élection des contrôleurs pour deux ans seulement —Il voudrait également que les contrôleurs, comme à Ottawa, aient le droit de voter au conseil, afin d'y pouvoir défendre leurs mesures. Il préconise aussi l'abolition des commissions.

L'orateur dit en terminant que ce système fonctionne admirablement, à Ottawa et il exprime l'espoir que Montréal se trouve également bien de ce nouveau mode d'administration.

Le Dr Leigh Gregor, le professeur John McNaughton et M. U. H. Dandurand dirent aussi quelques mots, avant la clôture de l'assemblée.

Aujourd'hui le congrès aura deux réunions, dont l'une à 3 heures et demie au "Strathcona Hall", à l'angle des rues Sherbrooke et de l'Avenue McGill.

La seconde se tiendra le soir à 8 heures et demie, à l'Université McGill, dans l'édifice affecté à la section des mines et de la Chimie

Reparations de Graphophones

Nous réparons n'importe quel genre de graphophones. Prix modérés et ouvrage garanti. Seule maison à Montréal ayant un département spécial de réparations. Nos mécaniciens sont des plus compétents. **FOISY FRERES, Coin Ste-Catherine-Est et Sanguinet. Bell Tél. Est 1641.** 236-1

Montreal Trust Company

2 PLACE D'ARMES

Capital $500,000 Réserve $100,000

H. S. Holt, - - - Président
Robert Archer, Vice-Président

Cette compagnie agit comme fideicommissaire, gardien, exécuteur testamentaire, administrateur, syndic ou receveur, agent de transfert et régistraire des stocks de corporations

Elle reçoit des dépots pour periodes fixes à des taux que l'on peut connaitre sur demande

D. C. REA, Gérant.

152—1-m-v-jno

LA BANQUE MOLSON

SUCCURSALES de MONTREAL:

Bureau principal, coin des rues St-Jacques et St-Pierre.
Succursale de la rue Ste-Catherine, coin de la rue Stanley.
Succursale du Marché et du Port, carré Jacques-Cartier.
Succursale de St-Henri, coin des rues Notre-Dame et St-Rémi.
Succursale de Maisonneuve, 581 rue Ontario
Succursale de la Côte-des-Neiges, 1241 Chemin de la Côte-des-Neiges, coin de l'avenue Claude.

DEPARTEMENT D'EPARGNE A TOUTES LES SUCCURSALES
Boites de Dépot de Sûreté à la Succursale de la rue Ste-Catherine.

1-m-v-jno

Nous vous conseillons d'Acheter du

Stock Taxicab

Après six mois les **Taxicabs de Toronto** ont prouvé qu'ils peuvent payer un dividende de 10 p. c. par année, ou 2 ½ p. c. trimestriellement.

Ecrivez-nous pour plus amples informations et brochurettes **Gratis** illustrées sur les Taxicabs.

E. A. English

rues Adelaide et Victoria, TORONTO.

PAR MARCOTTE FRERES

$50.000

de fourrures pour être vendues à l'encan par ordre des curateurs.

Nous vendrons à nos salles, 69 rue St-Jacques, jeudi le 2 décembre, à 10 heures a.m. en lots convenables aux acheteurs et sans réserve.

200 robes de voitures en chèvre grise et noire et autres.

350 capots de chat sauvage, Wallaby, veau et autres.

500 gilets de femmes, en pelleterie, drap et doublés en fourrures.

300 étoles, collets et boas en fourrure de toutes sortes et $13,500.00 d'autres fourrures, casques, manchons, collerettes, gants, mitaines, casques en mouton de Perse et seal, etc., etc.

MARCOTTE FRERES
235-2 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

Dame Agnès Girard.
(Alf. Girard & Cie.)
Stanbridge Station, P. Q.

Vente par encan au No. 69 rue St-Jacques, Montréal, 3 décembre 1909, à 11 hrs. a. m.

Quincaillerie	$24.44
Epiceries et provisions	468.66
Bois	148.56
Roulant	82.50
Fixtures	85.00
	$1,579.16
Dettes de livres d'après la liste	$92.89

Le magasin sera ouvert jeudi, 2 décembre 1909.

H. V. DUGGAN,
JOS. DESAUTELS,
14 Place Philips, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 233—26-1

AVIS DE FAILLITE

Re
BEAUDRY'S WOODWARE MANUFACTURING CO., Montréal.

Vente par encan Jeudi le 9 décembre 1909, de l'actif suivant: savoir:

Au No 20A University (ruelle) à 11 heures: Machineries, scies rondes et autres, tours et outils assortis. Coins de cadres de portes, moulures, diverses, maillets, etc., ainsi qu'un lot de bois de service, pin, cèdre, érable, frêne, etc., etc.

Au No 2069 rue St-Urbain, à midi, 2 tables pour scie rondes, 3,500 coins de cadres de portes, barreaux d'escaliers, ornements de balcon, dessus de portes et une grande quantité de moulures assorties — aussi, un lot de bois de service assorti — harnais, couvertes à voitures, etc.

A être vendus en différents lots.

Marcotte frères, Encanteurs. A. TURCOTTE, Curateur.
Bureau de Kent & Turcotte, 97 rue St-Jacques, Montréal 30 novembre 1909
1-4

La Banque d'Epargne de la Cite et du District de Montreal

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de — $10 — dix dollars par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau-Chef à Montréal, le et après lundi, le 3 janvier prochain.

Par ordre du Conseil de Direction,
A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, le 30 nov. 1909.
235-2

THE MONTREAL COTTON CO.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux pour cent (2 p.c.) au taux de huit pour cent par année sur le capital-actions payé de cette compagnie a été déclaré payable aux actionnaires enregistrés le 5e jour de décembre prochain, et que les chèques leur seront dûment envoyés par la malle le 15e jour de décembre prochain.

Par ordre du bureau de direction.
JOHN LOWE, Jr.,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, 30 novembre 1909.
236—1-8-15

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente session pour un Acte incorporant une compagnie sous le nom de "Ottawa, Montreal & Eastern Railway Company", partant d'un point sur ou dans le voisinage du Lac Mégantic, dans le comté de Compton, dans la Province de Québec, suivant la route la plus directe et la plus praticable à travers les comtés de Wolfe, Arthabaska, Richmond, Drummond, Yamaska, Bagot, Richelieu, St-Hyacinthe, Verchères et Chambly, traversant le St-Laurent à ou près de Longueuil, vers la Cité de Montréal ou la banlieue, avec pouvoir de construire un tunnel ou un pont sous ou sur le fleuve St-Laurent, pour servir aux fins de chemin de fer, et aussi pour le passage des piétons, des voitures et des chars, et aussi pour charger des droits de péage pour l'usage du dit pont ou tunnel, et de là se dirigeant vers l'Ouest, passant à travers les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et Argenteuil, et de là traversant la rivière Ottawa et se rendant à la Cité d'Ottawa dans la Province d'Ontario, à travers les comtés de Prescott, Russell et Carleton, avec pouvoir de construire des embranchements jusqu'à Arthabaska et Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, et Yamaska, dans le comté d'Yamaska, et pour autoriser la dite Compagnie à entrer en conventions avec avec d'autres compagnies.

Montréal, 30 novembre 1909.
LAFLAMME, MITCHELL & CHENEVERT,
222 rue St-Jacques, Montréal,
Avocats des Applicants.
1-9-15-22-29

CHAS. DESJARDINS & Cie

Nous Avons Justement l'Article

Si c'est de la bonne et belle fourrure que vous désirez, venez chez nous — Notre assortiment est sans égal — Nous avons de tout pour tous

A Votre Goût ! A Votre Taille ! A Votre Prix !

Manteaux pour Dames, Paletots Fourrés pour Messieurs.

Tout faits ou à ordre. Choix dans des centaines de nouveaux modèles et peaux de première qualité. Une VALEUR D'AU MOINS 40 p. c. SUPERIEURE pour le prix ordinaire !

130 RUE SAINT-DENIS, Entre Ste-Catherine et Dorchester, MONTREAL.

TEMPERATURE

Toronto, 1.— Beau aujourd'hui et demain avant-midi.

VENT (N, Variable, E, O, S)

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, de la rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	26
Minimum aujourd'hui	20
Maximum l'an dernier	54
Minimum l'an dernier	40

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 2 DECEMBRE 1909

Fête du jour : Ste-Bibiane, vierge et martyre.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Après des litigations qui semblaient devoir être sans fin, la fermeture à bonne heure est aujourd'hui un fait accompli, définitif, incontestable. Le Conseil Privé d'Angleterre, autorité suprême, vient de repousser la demande des marchands-détailleurs qui voulaient faire déclarer ultra vires le règlement adopté par le conseil de Montréal.

Nous félicitons l'association de la fermeture de bonne heure du succès que lui a mérité sa persévérance, et nous nous en réjouissons pour les travailleurs dont le droit au repos est ainsi consacré. Les adversaires du mouvement accepteront de bon cœur la situation qui leur est faite, et nous ne doutons pas qu'avant longtemps ils en apprécient eux-mêmes les bons effets.

LE COLLEGE DE ST-JEAN

Le document que nous publions ailleurs nous fait croire que les difficultés dont la PATRIE a parlé il y a quelques semaines, ont été réglées et que les prêtres dévoués qui ont transporté leur collège de Ste-Marie de Monnoir à St-Jean pourront à l'avenir continuer librement leur grande œuvre éducatrice.

Mme J. A. C. ETHIER

Subit une opération, à l'hôpital Notre-Dame.

Mme Ethier, épouse de M. J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes, au Parlement d'Ottawa, a subi hier une opération très délicate, à l'hôpital Notre-Dame.

C'est le Dr Aldège Ethier, de la rue St-Denis, qui a pratiqué l'opération.

Aujourd'hui, Mme Ethier est aussi bien que possible.

LE TRAIN DU DIMANCHE

Le Pacifique Canadien annonce qu'à partir de dimanche prochain il y aura un train tous les dimanches qui partira de la gare Windsor pour Vaudreuil à midi et une minute. Ce train repartira de Vaudreuil à quatre heures et vingt minutes pour revenir à Montréal à cinq heures.

COURS DE LITTERATURE

Ce soir à l'université Laval, troisième conférence de M. de Roure. Il traitera de la femme française dans la poésie du XIXe siècle.

Lamentable odyssée d'un jeune malfaiteur

Honoré Lapierre, de Sainte-Rosalie, qui était disparu depuis six mois, avec un attelage loué, est enfin arrêté, et le désespoir le pousse à faire des actes de folie qui mettent sa vie en danger.

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 1er — Il y a six mois environ, un jeune homme de Ste Rosalie, répondant au nom d'Honoré alias Aurey Lapierre, se présentait à l'établissement de MM. Lussier et Frères, maîtres-charretiers, de cette ville, pour louer cheval et voiture, disant qu'il lui fallait aller à la campagne.

Comme il avait assez bonne mine, MM. Lussier et Frères, lui livrèrent un cheval et une voiture valant environ trois cent cinquante piastres. Il devait revenir le soir, mais il n'est pas revenu. Le lendemain, il ne revenait pas non plus ; en sorte que les propriétaires de l'attelage ont mis leur cause entre les mains des détectives, qui ont parcouru la province, sans le moindre succès. L'individu était au large, et, d'après certaines informations, rendu dans les grands chantiers du nord. MM. Lussier firent le sacrifices de leur propriété, bien convaincus qu'ils n'en entendraient plus parler.

Avant-hier, un de leurs amis, passant rue St-Jacques, à Montréal, reconnut Lapierre, qui était arrêté devant une vitrine. Aussitôt il téléphona la chose à MM. Lussier; et, une heure plus tard, le détective Carpenter ou ses employés, arrêtaient l'individu. La personne qui a fait l'arrestation, trouvant que Lapierre avait un joli paletot, lui demanda si tel paletot était payé. Sur la réponse négative, l'article, pourtant si commode, par ces temps-ci, lui fut enlevé, et remis au fournisseur. M. Jules Wingender, de St-Hyacinthe, huissier, est allé chercher Lapierre à Montréal, et l'a logé dans la prison de ce district.

A trois heures, hier, il comparaissait devant le magistrat de district V. B. Sicotte, pour répondre à une accusation de vol. Il se tenait étendu sur sa chaise, comme un homme qui veut dormir. Tenez-vous droit, lui dit le magistrat. Je suis bien, comme je suis, et j'y reste, répondit Lapierre. Il est évident que le jeune homme n'a pas froid aux yeux, comme on dit. L'enquête est remise à vendredi.

Vers cinq heures, son père est venu le visiter. L'accusé lui a demandé de le racheter, mais ce dernier n'a pas voulu. "Alors, donnez-moi la main, papa", a-t-il dit. Ils se sont donné la main, et le jeune homme, une fois rendu près de son cachot, s'est emparé d'une lampe électrique incandescente, l'a brisée en mille miettes, qu'il a mises dans un gobelet, et qu'il a bu avec un peu d'eau. Après cet acte de folie, il s'est mis à chanter à tue-tête, à tel point que tous les employés du Palais de Justice se sont rendus près de lui. Pourquoi chantez-vous ainsi, lui a-t-on demandé. C'est parce que ça gratte, dans l'estomac répondit-il. Le Dr O. Jacques, mandé en toute hâte, a voulu lui faire un lavage d'estomac, avec un tube. "Personne ne me touchera, répondit Lapierre, et si vous me mettez un tube, je le couperai avec mes dents."

—Alors, vous allez prendre de ces remèdes-ci toutes les quarts d'heure?

—"Non, non, je ne prendrai rien, et je veux rester de même. Je me suis troublé, quand j'ai pris le cheval et la voiture, et maintenant je veux mourir."

Relèvement Municipal

Le Congrès de la Ligue de l'Embellissement de Montréal s'ouvre à Montréal. — Le Bureau de Contrôle.

L'ouverture du congrès civique tenu sous les auspices de la "Ligue pour l'embellissement de la ville de Montréal", a eu lieu, hier soir, à l'école Montcalm.

Sur l'estrade, nous avons remarqué le Dr Adami, l'ex-maire Laporte, le Dr Leigh Gregor, le professeur Dale, le Dr Lesage, le Dr Atherton, N. Champagne, l'un des contrôleurs de la ville d'Ottawa, le Dr J. E. Dubé et le Dr J. E. Laberge.

Le président de la ligue, le Dr Adami, ouvrit l'assemblée. Après avoir tracé en quelques mots le but de cette association qui est d'améliorer les conditions sociales, de promouvoir le bien-être général et de rendre plus belle notre ville, il pria

L'EX-MAIRE LAPORTE

de bien vouloir présider cette première réunion.

M. Laporte félicita les organisateurs du congrès et de cette ligue destinée à rendre de grands services à la ville de Montréal et il engagea les citoyens à en faire partie.

LE BUREAU DE CONTROLE

Le premier sujet de discussion, fut : "le Bureau de Contrôle dans l'administration municipale." M. Olivar Asselin avait été chargé d'en expliquer le fonctionnement aux

L'EX-MAIRE LAPORTE adressant la parole à la première séance du congrès à l'école Montcalm.

Etats-Unis et au Canada, d'en signaler les dangers et son rôle à Montréal, et il donna lecture d'un travail très documenté.

Le conférencier fit d'abord l'historique du fonctionnement des municipalités aux Etats-Unis jusqu'il y a dix ans. Avant cette époque, les municipalités relevaient du gouvernement et la responsabilité des mandataires des contribuables n'était définie en aucune manière. En 1900, une catastrophe arrivée à Galvester, Texas, ouvrit les yeux des citoyens qui songèrent pour la première fois dans l'histoire des municipalités à confier l'administration de leurs affaires à cinq personnes directement responsables. Le bureau de contrôle était établi et grâce à lui, cette ville se releva en quelques années. En 1906, la ville de Des Moines, dans l'Iowa, suivait cet exemple et aujourd'hui dans plus de 50 villes, l'administration des affaires civiques est confiée à un bureau de contrôle qui fonctionne à merveille.

Le nouveau mode d'administration que les citoyens de Montréal se sont donné, le 20 septembre dernier n'est assurément pas parfait, mais il n'en est pas moins admirable et contribuera à relever l'administration des affaires civiques.

Les trois vices capitaux de notre charte sont les suivants : les responsabilités des commissions ou des chefs de département ne sont pas suffisamment définies ; la ville n'a pas le pouvoir de se gouverner, elle est sous la dépendance de la Législature et enfin la loi concernant la tenue des bureaux de votation et la

(Suite à la 13e page)

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

LE RECORDER WEIR DECIDE QU'IL EST ILLEGAL ET CONDAMNE LA COMPAGNIE DU TRAMWAY A UNE AMENDE DE $25.00.

Le recorder Weir a rendu aujourd'hui, à dix heures, ce matin, son jugement dans la cause de la Cité contre la compagnie du tramway, et a condamné la compagnie à une amende de $25, pour avoir transporté des marchandises dans les rues de Montréal.

Ce jugement était attendu depuis longtemps et avec impatience, et on se demandait dans le public s'il ne serait pas conforme à un jugement de la cour supérieure, rendu ces jour derniers et décidant en faveur de la compagnie.

Contrairement l'attente générale, le recorder Weir a différé d'opinion avec la cour supérieure et il a décidé contre la compagnie.

Les considérants de ce jugement sont en résumé ceux-ci:

La Cité demandait la condamnation de la compagnie, parce que cette dernière avait fait illégalement le transport du fret dans les limites de la Cité. Ces faits ne sont pas mis en doute, il s'agit seulement d'une question de droit. La compagnie prétend qu'elle avait ce droit, sinon en vertu d'un jugement du moins en vertu de la tolérance de la Cité et surtout à cause de la reconnaissance implicite que la Cité a fait de son droit en acceptant un pourcentage sur les recettes de la compagnie perçues sur le transport du fret. La Cité a aussi fait transporter des matériaux par la compagnie.

Le recorder a exprimé l'opinion que la compagnie ne pouvait être autorisée à faire le transport du fret que par un règlement spécial, en admettant que semblable règlement puisse être fait légalement ; mais il n'a pas le moindre doute que des actes de tolérance ou d'acceptation ne donnent aucun droit à la compagnie, vu que ces actes sont illégaux et que la compagnie n'a pas le droit de les faire. Pour ces raisons, la compagnie est condamnée à $35 d'amende.

La cité avait demandé un bref d'injonction pour empêcher la compagnie de faire le transport du fret et ce bref lui avait été refusé par le juge Fortin ; mais le recorder a trouvé que s'il n'y avait pas lieu à un remède extraordinaire comme le bref d'injonction, lu moins la compagnie était en faute et méritait d'être condamnée.

L'affaire ira probablement devant les tribunaux d'appel.

UNE COLLISION A MAISONNEUVE

DEUX TRAMWAYS DESSERVANT LA RUE PIE IX SE TAMPONNENT AVEC VIOLENCE ET PLUSIEURS PERSONNES SONT BLESSEES.

Ce matin, à 10.45, une collision de tramways s'est produite à Maisonneuve. Le tramway No 458 descendait à une allure modérée la côte de l'avenue Pie IX, près de la rue Ernest. Le garde-moteur ne put, à cause du brouillard épais qui à ce moment couvrait la ville, voir un char plate-forme qui descendait un peu en avant. Les deux chars se tamponnèrent avec violence. Le garde-moteur fut projeté sur le sol.

Le tramway contenait six passagers: trois dames, deux messieurs et un petit garçon. La trappe à l'intérieur qui sert aux employés pour inspecter le mécanisme s'ouvrit avec force et le conducteur, ainsi que le jeune garçon furent précipités dans le trou béant et tombèrent sur le sol entre les deux rails. L'enfant s'en tira sain et sauf; le conducteur M. Ferdinand Lamoureux, reçut quelques contusions assez légères au front et au cuir chevelu.

Des trois dames, l'une ne reçut aucune blessure, les deux autres furent plus malheureuses. Madame John Xing, demeurant rue Desjardins, Parc Mont-La Salle, eût le front et le cuir chevelu lacérés, et souffre de contusions aux jambes.

Mme H. Battle, qui demeure au même endroit, reçut de douloureuses contusions à la colonne vertébrale et eut la figure lacérée à plusieurs endroits.

Le garde-moteur, M. Moïse Lasanté, demeurant au No 862 de Lévis, est le plus sérieusement blessé. Le cuir chevelu fut lacéré et laissa une partie du crâne à nu. En outre, il souffre de fortes contusions à la colonne vertébrale. Ses blessures sont considérées graves.

Aussitôt après l'accident, les blessés furent transportés à la pharmacie Massicotte, avenue Lasalle. Le Dr Massicotte leur donna les premiers soins, et fit appeler l'ambulance de l'hôpital Général, qui transporta les deux dames et le garde-moteur à cette institution.

Les autres personnes qui occupaient le tramway à ce moment ne reçurent point de blessures.

Le tramway fut en partie démoli. Environ un quart d'heure après l'accident les employés de la compagnie des tramways débarrassèrent la voie et la circulation fut rétablie.

Le char plate-forme n'a reçu aucun dommage.

Les frais de l'Enquête Royale

Savantes plaidoieries faites ce matin devant l'honorable juge Cannon, pour et contre les réclamations de frais adressées à la ville de Montréal.

Trois longues heures ont été consacrées, ce matin, aux plaidoiries des avocats, ayant occupé à des titres divers dans l'Enquête Royale, et qui réclament aujourd'hui le paiement de leurs honoraires. Tous les mémoires de frais de ces avocats ont été présentés à l'honorable juge Cannon qui adjugera plus tard. Etaient présents en cour : Mtres Perron et Laflamme, avocats des citoyens ; Ethier et Lavallée, avocats de la ville ; P.-E. Leblanc ee, Labelle, avocats de M. Proulx, Campeau et autres ; Désaulniers et Béique, avocats de MM. Brunet et Bélanger, et autres ; Rodier, avocat du Conseil Central des Métiers et du Travail, de M. J. Helbronner et autres ; Maréchal, avocat de l'échevin Larivière et avtres ; Germain, McAvoy, etc.

Le premier à adresser la parole au commissaire, fut Mtre Gonzalve Désaulniers. Il relate les faits se rattachant à l'institution de l'enquête et il dit que puisque la ville a demandé cette enquête, elle doit être tenue aux frais. Le juge a lui-même demandé que la ville fut représentée à l'enquête, mais la ville s'y est refusée. Quant à lui et ses collègues qui ont comparu dans l'intérêt de citoyens intéressés dans l'enquête, ils ont été formellement accrédités par le juge qui les a acceptés à titre d'auxiliaires, au même titre que les avocats du comité des citoyens. Voilà la question de faits. Quant à la loi, elle donne au commissaire la discrétion d'adjuger sur le côté administratif de l'enquête comme il avait l'autorité de le faire sur le côté judiciaire.

La loi prévoit les dépenses administratives; telles que celles de sténographes, secrétaire, commis,, témoins et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement de son devoir. La loi a été plus loin, car elle pourvoit que pour les besoins de l'enquête, le commissaire a tous les droits légaux d'un juge de la cour supérieure, en séance.

Du reste la loi mentionne encore que la ville sera tenue de payer tous les frais "occasionnés" par l'enquête. Or que veut dire le mot "occasionnés", si ce ne sont pas ceux encourus par tous les intéressés. — Mtre Désaulniers est même d'avis que la ville aurait dû avoir déjà payé ces frais, car l'obligation de les payer est préalable, car la loi dit que les frais seront "remboursés" à la ville par quiconque sera trouvé coupable de malversation à l'enquête. . Comment peut-on rembourser la ville si elle n'a pas déboursé.

Mtre Desaulniers termine en disant que la présence des avocats a été dans l'intérêt public et dans l'intérêt de la ville, car, sans eux, l'enquête eut duré deux ans.

Le juge. — Croyez-vous ça, que sans avocats l'enquête eût duré moins longtemps ? Je ne le crois pas.

Mtre Désaulniers. — Oui, je le crois, car, alors que les avocats du comité des citoyens n'ont montré que le côté de la médaille qu'ils voulaient montrer, nous avons cherché à établir toute la vérité, en forçant la médaille d'être présentée sur ses deux côtés."

Le juge fait remarquer qu'il ne croit pas que les avocats des parties intéressées aient contribué beaucoup à

ELARGIR L'ENQUETE

La question est de savoir si la ville doit payer leurs frais.

Il admet que ces frais existent, mais c'est l'affaire des clients qui ont requis les services des avocats.

Mtre G. A. Labelle prétend que le conseil de ville, en défendant à ses avocats de représenter la ville à l'enquête, a forcé les citoyens à se faire représenter par d'autres avocats.

Si la ville n'avait pas pris la position fausse qu'elle a prise, elle ne serait pas tenue à payer aujourd'hui des frais occasionnés à sa demande.

Le juge.— C'est là

UN BON POINT

en votre faveur.

Mtre Labelle.—Je le sais et je m'en sers. J'estime que c'est à cause du mauvais vouloir de la ville que mon client l'échevin Proulx n'a pas pu se faire défendre par l'avocat de la ville et que la ville ne peut pas échapper à l'obligation de payer les frais encourus par l'échevin Proulx.

M. Labelle fut suivi de Mtre Maréchal, et Mtre Perron se leva. Il protesta d'abord contre les insinuations de Mtre Desaulniers et se défendit d'avoir exercé de la partialité fdans la conduite de cette enquête.

Quant aux frais qu'il réclame pour sa part, il annonce que le comité des citoyens lui a payé ses frais et que s'il a produit un compte à la Commission Royale, c'est au nom du comité des citoyens qu'il l'a fait. Mais ce comité lui a donné instruction de retirer ce compte, s'il était de nature à faire payer à la ville une somme de $25,000 à $30,000 de frais d'avocats.

Mtre Laflamme corrobora cette déclaration.

Mtre Désaulniers.—C'est un cadeau fait à la ville !

Mtres McAvoy, Germain, Rodier, Leblanc parlèrent ensuite et MM. Ethier et Lavallée répondirent s'opposant au nom de la ville, à ce que celle-ci, en l'absence d'une loi formelle qui établit sa responsabilité et fixe le tarif des frais réclamés, soit tenue de payer

Mtre LEBLANC

L'avocat distingué, au sujet de la nature des frais devant la Cour Supérieure et devant la commission royale, employés mercenaires ou à salaire ; ceux qui touchent des honoraires et même ceux du commissaire. Dans ce dernier cas, l'indemnité du commissaire n'est pas un salaire. C'est une indemnité comprenant les dépenses de voyage etc. Même distinction pour les avocats qui ne sont pas des "gratteurs de rues." Mtre Leblanc, à ce sujet, est prêt à assermenter son mémoire de frais, selon que les Statuts-Revisés de Québec l'y autorisent.

Quant à ses honoraires, il se soumet à la décision du tribunal, mais il est d'opinion qu'il est du ressort du tribunal de fixer les honoraires d'avocats, puisqu'à certains cas le tribunal a conseillé à certains témoins de se faire représenter par des avocats.

Mtre Désaulniers fait remarquer que toutes ces paidoiries sont faites pour les clients particuliers des avocats.

Le tribunal prend la requête en délibéré.

M. DUPUIS ELU PAR ACCLAMATION

L'ADVERSAIRE DU CANDIDAT MINISTERIEL RENONCE A LA LUTTE DANS KAMOURASKA.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1.—M. Louis Dupuis, N. P., est élu par acclamation député de Kamouraska. Son adversaire,

M. LOUIS DUPUIS, élu par acclamation, député de Kamouraska à la Législature de Québec.

M. NEREE MORIN, de Sainte-Hélène, candidat qui renonce à la lutte dans Kamouraska.

M. Nérée Morin, qui se présentait comme libéral indépendant, s'est retiré de la lutte.

FUNERAILLES A POINTE-CLAIRE

UN CORTEGE IMPOSANT CONDUIT FEU LE MAIRE QUESNEL A SA DERNIERE DEMEURE.

(Spécial à La Patrie)

POINTE-CLAIRE, 1. — Les obsèques de feu J. B. V. Quesnel, ci-devant maire de Pointe-Claire ont eu lieu ici, cet avant-midi, au milieu d'un concours extraordinaire de parents et d'amis de la famille en deuil.

Le convoi funèbre parut de la maison mortuaire, de Valoisville, à 9.30 heures ce matin. Plus de cent voitures, portant des parents ou des amis du regretté défunt, formaient le cortège.

M. l'abbé McGinnis officia au service funèbre, assisté de M. l'abbé Philips et du vicaire de Pointe-Claire, comme diacre et sous-diacre.

Parmi les porteurs on remarquait M. B. Descaries, de Dorval, MM. Brunet, Valois et autres, conseillers de Pointe-Claire.

Conduisaient le deuil, entre autres, M. l'abbé Quesnel, du Minnesota; M. J. B. Quesnel, de Montréal, fils du défunt, etc.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de l'église paroissiale.

MORT SUBITE D'UN JOURNALISTE

M. S. C. FORTIER REDACTEUR AU "SOLEIL" DE QUEBEC, SUCCOMBE A UNE SYNCOPE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.— M. S. C. Fortier, de la rédaction du "Soleil," est tombé mort subitement à midi à son bureau. Il a succombé à une syncope du cœur. Il était un peu souffrant depuis quelques jours, mais n'avait pas voulu abandonner son travail. A midi et vingt, comme il était à boire un verre de lait, il s'affaissa sur le plancher. Les docteurs Alfred Mackay et A. Paquet arrivèrent sur les lieux presque aussitôt, ainsi que l'abbé Lemay, vicaire à la basilique. Le malheureux expira dix minutes après s'être affaissé. Il était âgé de 45 ans, et célibataire.

L'EXPOSITION DE WINNIPEG

SIR LOMER GOUIN DECLARE QUE LA PROVINCE DE QUEBEC Y PARTICIPERA

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 1er.—Sir Lomer Gouin a reçu, hier après-midi, une délégation de la ville de Winnipeg, qui a demandé que notre province participe à l'exposition internationale qui aura lieu en 1912 à Winnipeg et qui sera en même temps la célébration du tricentenaire de Selkirk.

La réponse du premier ministre a été favorable et les délégués, présentés par le sénateur H. Chevrier et C.-I. Roland, se sont retirés enchantés du résultat de leurs démarches.

UN VOTE DE BLAME CONTRE LES LORDS

M. ASQUITH LE PROPOSERA A LA CHAMBRE DES COMMUNS CE SOIR.—LA CAMPAGNE ELECTORALE.

LONDRES, 1er — Le cabinet Asquith a tenu, de très bonne heure ce matin une réunion plénière en vue de discuter l'attitude à prendre à la suite du vote de la Chambre des Lords rejetant le budget.

Il a été décidé que le premier ministre Asquith présentera à la Chambre des Communes une motion de blâme contre l'action des lords, qui constitue d'après les libéraux, une violation par les lords des prérogatives de la Chambre des Communes.

Cette motion sera discutée ce soir et demain on s'attend à un important débat.

Aussitôt qu'il aura donné avis de sa motion M. Asquith, se rendra auprès du roi Edouard, pour lui soumettre le discours de prorogation.

On ne sait encore quand la prorogation aura lieu, car on ne sait combien de temps durera la discussion de la proposition Asquith.

La campagne électorale commencera vraisemblablement vendredi, alors que M. David Lloyd-George, chancelier de l'échiquier, et Winston Spencer Churchill, président du Board of Trade d'une part et Lord Lansdowne et J. Austen Chamberlain d'autre part, prononceront d'importants discours.

La campagne ne sera interrompue que par les vacances de Noël, et elle promet d'être la plus ardente de l'histoire de l'Angleterre.

Plusieurs lords entreront en lice, pour expliquer au peuple leur attitude.

La campagne en Irlande sera la plus importante depuis 1886, car les unionistes veulent enlever le plus de sièges possibles aux nationalistes.

DORMEZ-VOUS BIEN ?

Oui ou non, vous dormirez mieux sur un Matelas en Feutre "Florida" (de Prix Moyen)

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Chez tous les Marchands

VOYEZ la MARQUE de COMMERCE

DECES

BISSON — A Beauharnois, le 29 novembre 1909, à l'âge de 44 ans et 9 mois, Edmour H. Bisson, employé au Parlement de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 décembre, à l'arrivée du train qui part de Montréal à 8.05 am.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-3

CUSSON — A St-Constant, le 30 novembre 1909, à l'âge de 76 ans, 1 mois et 10 jours, Mathilde Gagné, épouse de Constant Cusson.

Les funérailles auront lieu à St-Constant, vendredi, le 3 décembre, après l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 236-1

GIGNAC — A Danville, le 30 novembre 1909, à l'âge de 69 ans, 8 mois et 21 jours, Augustin Gignac, de Montréal, autrefois d'Yamachiche.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 274 rue Ontario Est, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 236-2

PERIARD — A Verdun, le 29 novembre 1909, à l'âge de 1 ans et 5 mois, Paul-Emile, enfant de H. Périard, 1306A Wellington.

Funérailles privées. 236-1

LES JOLIES FILLES VERSENT DES PLEURS quand il n'y a plus de sardines Golf Club.

BONNE D'ENFANT — On demande une bonne d'enfant, n'ayant pas moins de 20 ans pour prendre soin d'un bébé de dix mois. Haut salaire payé. S'adresser No. 136 Cherrier. 206-4

DETACHEZ CE COUPON

Remplissez-le comme indiqué et envoyez-le au gérant du Concours la PATRIE. Les votes ne peuvent être achetés. Ils doivent être détachés de ce journal, ou obtenus avec des abonnements.

NUL APRES LE 11 DECEMBRE 1909.

La Patrie

CONCOURS DE POPULARITE.

Ce Coupon comptera pour Cinq Votes

Pour.....

District No..... Adresse .....

.....

Bon pour cinq votes lorsqu'il est rempli et envoyé à la PATRIE par la malle ou autrement avant l'expiration de la date mentionnée ci-dessus. Rien ne sera changé sur un coupon et il ne sera pas transféré après avoir été reçu par la PATRIE. On devra découper le coupon avec soin en suivant les lignes noires, autrement il ne sera pas compté.